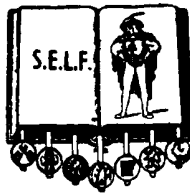


MARCEL NOPPENY

Traits et Portraits

Premier volume de mes

MÉMOIRES



ÉDITIONS S. E. L. F. LUXEMBOURG

1958

Prix: 225 francs

TRAITS ET PORTRAITS

Du même auteur :

Poésie.

Le Prince Avril, Messein, 1907.

De Myrrhe, d'Encens et d'Or, Luxembourg Floréal, 1909.

Signes sur le Sable - Poèmes de la Guerre et du Baigne - Stylogrammes. Luxembourg, Ed. SELF 1950.

Histoire

Luxembourg 1830: La Révolution belge et la Presse luxembourgeoise, Luxembourg, J. Beffort, 1934.

Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont, Histoire d'un Hôtel de Ville, Luxembourg, J. Beffort, 1932.

. . . à *Luxembourg, autrefois*, 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} volume, Luxembourg, Editions SELF, 1936-1958.

La Pentapole de Laurentvillers, Luxembourg, Editions SELF, 1953.

L'Aigle de Dalheim, Luxembourg, Editions SELF, 1954.

Contre eux, 1^{er} et 2^{me} volume, Editions du « Rappel », 1953-1956.

France-Luxembourg, Luxembourg, Editions "Information et Presse", 1957.

Tourisme

En Luxembourg, aujourd'hui, Editions SELF, Strasbourg, 1936.

Tourisme bimillénaire, Luxembourg, Ed. du Livre du Cinquantenaire, 1939-1948.

Guide alphabétique et itinéraire (en collaboration avec Bob Calmès), Ed. A.C.L., 1938.

Les dix Plaies de la Route, Editions SELF, Luxembourg, 1950.

Biographie et Critique

Frezez paysagiste et son époque, Luxembourg, Editions P. Linden, 1932.

L'Œuvre multiple de Nicolas Liéz, Luxembourg, Editions P. Linden, 1934.

Le Musée Pescatore — La Collection Lippmann, Editions SELF 1950.

Victor Hugo dans le Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg, J. Beffort 1902, P. Linden 1948.

La Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française — Rapports. Editions SELF, 1953, 1955.

Mémoires, Nouvelles, etc.

Les Considérations du baron Piç, Editions SELF, 1955.

Les Legs de la Haine (nouvelle) Editions du « Rappel », 1952.

Le premier livre de mes mémoires: Traits et Portraits, Editions SELF, 1958.

Si Floréal m'était conté (Tiré à 75 exemplaires hors commerce), Ed. SELF, 1958.

En préparation

. . . à *Luxembourg, autrefois*, 4^e vol.

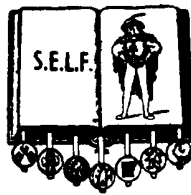
Le Complexe d'Esope.

MARCEL NOPPENY

Traits et Portraits

Premier volume de mes

MÉMOIRES



ÉDITIONS S. E. L. F. LUXEMBOURG

1958

*Je dédie ce livre
à mes compatriotes de langue française.*

De "Floréal" 1907

aux



"Pages" 1957

Clichés SELF

AVIS

Sous le titre « Traits et Portraits », c'est ici le premier volume des Mémoires de M. Marcel Noppeney.

Ecartant l'ordre chronologique, repoussant le genre « Journal » des Goncourt, d'André Gide, de Jules Renard, rejetant le procédé du Mémorandum de Barbey d'Aurevilly, des « Carnets » de Victor Hugo, des « Cahiers » de Maurice Barrès, hostile tant à la forme historique qu'à la forme romancée, l'auteur se contente de puiser, au gré de sa fantaisie, dans le passé, tantôt proche, tantôt lointain, d'une vie abondante en traverses, le fait saillant, l'aventure pittoresque, l'événement remarquable qui, tout en marquant les étapes de son existence, ont, en même temps, une portée générale. Il laisse ainsi une large part à ceux qu'il est appelé à évoquer, si bien que, en réalité, les « Mémoires » d'un seul sont un peu les « Mémoires » de tous.

A côté des « Traits », parfois acérés, parfois émoussés, dirigés contre des institutions surannées ou des personnages abusifs, on trouvera aussi d'émouvants rappels de personnalités éminentes, d'êtres exceptionnels, d'amis chers, disparus dans la mort.

On y verra, tantôt la vie quotidienne racontée avec humour, tantôt les aventures parfois les plus tragiques relatées avec ironie.

Ci-dessous, quelques titres puisés dans les volumes qui suivront :

Enfantines — Les Jeux et les Ris — Commedia del arte — Mes rencontres — Mes demeures — La Mort sonne trois fois — Don José d'Haceldama — L'Ane bété et autres gens — Da-ka-o — La Résistance ne date pas d'hier — Un Château terrible — Les Folies-Chimay — Tels qu'en nous-mêmes — etc.

TRAITS

La Corbeille aux Souvenirs

A mes lecteurs.

Il est de bon ton d'écrire ses mémoires. Même — ou surtout — quand on n'a autre chose à dire que des balivernes. Il n'est pseudo-star de cinéma ni de matuvu de province qui, la trentaine récemment atteinte, ne se penche sur son passé et ne révèle à ses obligés lecteurs les plus intimes refoulements de son adolescence. Des nègres, complaisants mais rétribués, s'attellent à la tâche et découvrent, dans le néant scandaleux du moins fécond des diseurs de riens et sous la vaine apparence de la plus frivole des divorcées à répétition, un torrent de souvenirs, un débordement de réminiscences...

Monsieur Maurice Chevalier arrache, l'un après l'un, les brins de paille de son canotier, les taille en biseau, en fait des plumes d'oie et nous confie les surprenantes aventures de sa soixantaine. Je ne puis m'empêcher de me dire que les historiettes dont nous a, je ne sais, abreuvés Mistinguett, seraient plus intéressantes encore, vu la qualité et la quantité des partenaires et le choix du nègre éventuel. Car celui qu'arrêta le créateur de « Ma Pomme » et de tant d'autres œuvres de même portée moralisatrice et éducative, aurait gagné à être de langue française. Mais cela posé, Chateaubriand n'a qu'à bien se tenir, et Victor Hugo et même le père Dumas! Il est vrai que nos pères avaient déjà les Mémoires de Rigolboche, de Lola Montès et de Thérèse.

Et il y a aussi ceux de Casanova...

Il y a encore, sous forme de « journal », ceux d'André Gide. Cela aurait pu s'appeler « Confidences » ou, mieux, « Confessions » genre Jean-Jacques, en moins bien. Je ne puis point, pour eux, m'enthousiasmer, bien que mon pays y ait sa part. Il est toutefois regrettable pour nous, que l'auteur de « Corydon », le « Führer » intellectuel et moral, dit-on, de la jeunesse d'hier, n'ait pas estimé nécessaire de préciser quelque peu l'emploi, dans nos murs, de ses nuits et de ses jours, et de nous découvrir ses impressions luxembourgeoises, comme il fit ses épanchements algériens et tunisiens. Après Racine, Gœthe et Victor Hugo, chacun étant de son siècle, qui sont le 17^e, le 18^e et le 19^e, nous

aurions à présent André Gide, notre chancre pour le 20^e! Quelle source merveilleuse pour nos chercheurs, nos fouilleurs et nos exégètes, présents et futurs! Que de critiques, que de conférences! Faudra-t-il donc que nous nous contentions, pour le siècle de l'« Acte gratuit » et du « Crime parfait », au lieu des effusions à quoi son « Journal » nous accoutuma, des en-têtes: « Dudelange, le ... , Colpach, le ... »?

Cette carence me décide: A défaut de grands hommes, continuant les « Lettres à Boileau », la « Campagne in Frankreich », les « Choses vues » (revues par Guillemin), j'imiterai nos nationaux Blanchart, Merjey et Brimmeyr. Je dirai mon mot. Mais je le dirai de mon vivant, l'exemple de ceux-ci, de qui l'œuvre est demeurée manuscrite, inédite, difficilement abordable, n'étant guère encourageant.

J'écris donc, tout comme un autre, mes Mémoires « anthumes ». Mais j'éviterai à moi-même et à mes lecteurs la banalité de l'ordre chronologique et la fatigue des dissertations philosophiques. L'inutilité aussi des détails superflus, des bavardages, des prolixités. L'idée ne me vient pas de me prendre par la main depuis ma naissance et de me mener ainsi jusqu'au bord de la tombe. Je ne me complairai pas dans l'évocation d'un passé sans intérêt pour tous, par conséquent d'intérêt pour personne. Car je n'ai pas la prétention absurde de me faire passer pour un héros. Ces attitudes de « Narcisse à la manque » me répugnent et je réproûve autant les déballages brutaux d'un Léautaud que les aveux perlés d'un Gide ou les rapportages potiniers et crus des Goncourt. Mais j'aime que ressuscitent leur enfance, leur jeunesse, leur âge mûr et jusqu'à leurs avant-derniers jours, Montaigne ou Jean-Jacques, Marmontel, Gœthe, Chateaubriand, Pierre Loti, Anatole France et combien d'autres. Ils m'enseignent la petite histoire de leur temps, me font vivre un peu de la vie qui fut la leur et, par conséquent, celle de leur époque, et me donnent ainsi un aperçu, parfois un peu mélancolique mais toujours attirant, des us, des coutumes, des mœurs, des pensées, des désirs, des vœux, des appétits, des besoins de leurs contemporains, dont nous sommes le provisoire aboutissement. Et cela beaucoup mieux que les plus indigestes in-folio et les plus savantes statistiques. Ils me permettent de pénétrer dans des milieux disparus, d'approfondir les âmes d'autrefois, non en les disséquant comme un chirurgien un cadavre, mais en m'en faisant entrevoir les plus discrets replis et en me laissant la satisfaction, la joie et l'orgueil de les découvrir moi-même.

Je ne fais pas un cours d'histoire, je ne suis pas non plus un chroniqueur. Je n'entends lasser personne par l'énumération sans charme de faits sans intérêt. Je n'écris pas non plus un roman, ni un recueil de nouvelles. Mais, au fur et à mesure, qu'en moi des souvenirs se lèveront, scènes enfantines, révoltes viriles, défaillances de l'âge, si je juge que leur évocation peut contribuer à fixer un point d'histoire, à expliquer une époque, à présenter un personnage, à faire toucher du doigt la différence ou la ressemblance entre autrefois et aujourd'hui, je m'attacherai à leur donner corps, à situer les faits dans leur ambiance, à les photographier pour ainsi dire dans leur décor, à filmer les diverses attitudes de leurs personnages.

Tant pis pour ceux qui pourraient se sentir désobligés par l'un ou l'autre rappel, jugé intempestif, de choses, d'événements, de personnes... Je ne considérerai jamais autrui avec aussi peu d'indulgence que je me considère moi-même.

Certes, je serai « sur le plateau ». Nécessairement! Pourrait-il en être autrement, puisqu'il s'agit de ce que j'aurai vécu moi-même? JE majuscule! Si vous voulez que je m'efface, ne lisez pas plus avant!

Mais ne vous attendez pas, mes chers compatriotes, ni vous, amis de l'Étranger, qui d'aventure me liriez, à quelque chose de sensationnel. Vous ne trouverez ici, en pièces détachées, que l'histoire d'une enfance, d'une adolescence, d'une jeunesse, d'un âge mûr, d'une vieillesse, peut-être, qui pourraient tout aussi bien être l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse du premier venu, à condition que, né dans le même milieu, élevé dans les mêmes conditions, nourri des mêmes idées et, peut-être, des mêmes préjugés, produit d'un même système d'éducation, astreint à la même vie de famille, il eût égrené les mêmes années, à tour de rôle calmes, agitées, bouleversées, bouleversantes, tragiques, merveilleuses, héroïques, ridicules... Seules, les circonstances m'ont imposé parfois de l'exceptionnel. Mais je n'appuierai pas trop sur cette chanterelle.

Ce système, cette manière d'écrire ses Mémoires, a ses défauts. On y trouvera maintes redites, rencontrera des doubles emplois. Mais s'il m'arrive de ressasser la même chose, n'en rendez pas responsable le grand âge. Je sais de qui tenir et le gâtisme n'est pas mon fait! Sachez que c'est en connaissance de cause que je me répète. Afin que chaque scène, chaque anecdote, chaque épisode constitue un tout en soi-même et par soi-même.

Ainsi pourra-t-on lire ce volume — et les autres à venir — en commençant par la fin, en l'inaugurant par son milieu, en

le feuilletant au hasard d'un index que je vous supplie de ne pas mouiller, en le parcourant d'un œil distrait, fatigué ou somnolent! On pourra aussi se dispenser de le lire, même si la dédicace en est flatteuse, ou l'envoi complimenteur. Je n'y verrai aucun inconvénient, n'en devant rien savoir. Et l'apprendrais-je, que cela ne me causerait aucune impression. J'ai déjeuné de tant de coulevres!

Lecteur, ne te crois pas indispensable! Après tout ce n'est pas tant pour toi que j'écris que pour moi-même...

Quant aux raisons qui m'ont décidé à rédiger mes Mémoires, elles sont de trois espèces: la plus importante, la plus décisive même, est le plaisir personnel que j'éprouve à ressusciter mon passé, à revivre mon autrefois, à être, somme toute, mon propre historiographe. Il est vrai que je pourrais, en ce cas, m'épargner les ennuis d'une publication sans succès, d'une mise en vente sans résultat, d'une critique incompétente ou haineuse, et me contenter de relire parfois mon manuscrit... Lucullus dîne chez Lucullus! Mais il en est une autre, moins personnelle et, par conséquent, plus impérieuse: Il n'est personne d'entre ceux qui pensent, qui ne se demande parfois, quand monte en lui le souvenir d'un aïeul, qu'un vieux document lui tombe sous la main, qu'il lit un fragment de chronique, contemple une gravure, une photo anciennes: « Comment ont-ils vécu, ceux dont nous descendons? Quels étaient leurs pensées, leurs espoirs, leur genre de vie, leur intimité, leurs sentiments, leurs réactions? En quoi différons-nous d'eux? Et d'ailleurs, cette différence est-elle si grande qu'on se l'imagine, ou même s'en fait gloire? » Il trouvera ici une réponse à la question, parfois anxieuse, qu'ainsi il se pose...

Et, enfin, la troisième raison? Un volume de plus au répertoire de l'expression française à Luxembourg. Une pierre de plus à l'édifice que j'ai consacré ma vie à essayer de consolider. Une preuve de plus de notre appartenance à la « chose française ».

*

C'est donc ici, en réalité, le premier volume de mes Mémoires. De mes « souvenirs », si l'on préfère. A l'origine, conçus chronologiquement, ils comptaient déjà 70 cahiers d'écolier, à la classique couverture bleue, quand, pour la troisième fois violant ma demeure, la soldatesque allemande m'arrêta, me transféra de prison en prison pour me faire aboutir finalement à Dachau, cependant que les « Kulturträger » livraient au bûcher, érigé, par dérision, dans mon parc, devant ma maison, la totalité de

mes manuscrits, de mes documents, de mes notes, écrits de tout genre, papiers de famille, lettres intimes ou professionnelles, dossiers juridiques et judiciaires de mon ex-étude d'avocat, notariaux de l'étude paternelle, factures, reçus, quittances, journaux d'autrefois, coupures, dessins, gravures, photographies innombrables des miens, de mes amis, de mon enfance, de mes voyages, parchemins précieux, autographes illustres, certificats, diplômes, que sais-je encore? Tout, oui, et jusqu'à mes jambages de bébé, précieusement conservés par ma mère, et l'attendrissant gribouillage d'un arrière-grand-trisaïeul, présentant, il y a trois siècles, ses vœux respectueux à son « petit papa »! Tout, jusqu'aux derniers mots écrits pour moi par ma mère mourante, alors que, en 14-18, j'expiais au bagne de Dietz-an-der-Lahn le crime d'avoir été pitoyable aux miséreux de France et de Belgique...

Mes 70 cahiers de Mémoires suivirent la loi commune. Plus récalcitrants que les feuilles volantes, ils furent, m'ont raconté les témoins de cet autodafé, arrosés d'essence avant d'être lancés en vrac dans le brasier où flambaient en ce moment mes portraits de famille. Groupés à quelques pas, les agents de la Gestapo ricanaien, cependant que les SS, l'arme au pied, formant un cercle, maintenaient à distance les domestiques consternés et les voisins, spécialement conviés à venir se rendre compte du cas que le Reich « libérateur » faisait du « châtelain » local...

70 cahiers! 70 cahiers, dont le dernier datait de la veille ou de l'avant-veille de mon arrestation. 70 cahiers, où se trouvaient relatés les menues péripéties de mon enfance, de mes années adolescentes, universitaires, professionnelles, mes tentatives littéraires, mes plongeoins dans le journalisme, indiquées mes aventures sentimentales, précisé dans l'espace et le temps, le capricieux itinéraire de mes multiples voyages!

Rentré de captivité, je réfléchis à ceci, qu'on ne se baignait pas deux fois dans la même eau d'un même fleuve, et que ce serait vaine tentative que de recommencer, dans le même ordre d'idées et de la même manière, la rédaction de mes souvenirs. Je résolus donc de remplacer la formule, d'ailleurs désuète, de l'autobiographie chronologique, par des fragments indépendants l'un de l'autre, chacun formant, comme je le dis plus haut, un tout, et de faire figurer dans cet ensemble, afin de, rétrospectivement, l'actualiser, tels articles de moi, retrouvés dans des journaux ou dans des revues d'avant-guerre.

C'est ainsi que j'ai, sous le titre généralisateur de « Traits et Portraits », reproduit, avec point ou peu de changements, ce que des raisons diverses m'avaient dicté au sujet, particulièrement, de personnalités ou d'amis, vivant encore ou déjà disparus, nécrologiques parfois anticipés, incomplets, certes, mais qui ont le mérite d'avoir été écrits sous la forte impression du moment, tantôt par le témoin occasionnel du fait relaté, tantôt, et plus souvent, par l'ami souffrant d'une disparition soudaine ou déjà ancienne. Portraits, oui, mais « au trait » ! Traits à peine appuyés, esquisses rapides, croquis légers, profils fuyants, faces effacées, aspects qui s'évanouissent. Mais chacun tel, qu'à mes yeux, le modèle se révéla, un jour, une heure, une seconde et qu'il se grava dans mon souvenir, malgré, parfois, d'autres apparences. Antérieures, postérieures, concomitantes. Il y a, dans ces coups de crayon, pour quelques-uns beaucoup de sympathie, beaucoup d'estime, beaucoup d'affection même, qu'un peu d'ironie, par pudeur, vient quelquefois voiler. Mais il est d'autres « traits ». Acérés, ceux-là ! L'ironie devient violence, pour ne pas devenir verdict. Je n'éprouve aucune pitié pour ceux qui voulurent ma ruine ou ma mort et s'évertuèrent pour y parvenir. Pour eux, nulle indulgence. Rien ne m'empêchera de dire ce que je pense, rien de dire les choses telles qu'elles furent. Tant pis pour ceux qui s'exposèrent à être ainsi dévoilés et tant pis pour leur souvenir. « De mortuis nihil nisi bene ! » A d'autres ! Soyons pédant : mettons « vera » et intercalons « vivisque ».

Certes, je ne m'arrêterai guère à ces « vagues humanités » qui, de leurs vœux, ne firent pas mystère. Ouvertement. Publiquement. Et s'en glorifièrent. Tel qui me dénonça par voie de la presse. Tel qui s'esquinta en délations signées. Tel qui s'épuisa en lettres anonymes. Tel qui s'en alla trouver les maîtres de l'heure ... allemande, pour me recommander à leurs bons soins. Pauvres diables crevant d'une haine sans motif et dont j'ignorais jusqu'à l'existence... Mais un « héros » comme Monsieur Joset ! L'« homme de confiance » de son gouvernement comme Monsieur Kellen ! Un « écrivain coté » comme Monsieur Jacques ! ... A mon tour, je les dénonce, je les livre ! Non au bourreau comme ils le voulurent pour moi, mais à l'opinion publique, encore mal éclairée à leur sujet.

A la veille d'aller me recueillir définitivement, je cueille dans mon passé de quoi composer un bouquet multicolore. De ce que l'on lira plus loin dans ce livre, et dans les autres qui suivront, et déjà attendent sur le marbre de mes souvenirs, on pouvait lire une certaine partie, il y a dix, il y a vingt, il y a quarante ans... Ceux qui, à l'époque, n'en ont rien fait, ont eu

tort. Servi « chaud » et à tous, cela aurait valu la peine. Mais, tout de même, bien des pages de ces livres intéresseront nombre de gens de Luxembourg, de France, de Belgique, voire d'Allemagne. Ou du moins devraient les intéresser. Et tant de choses doivent être dites, ne serait-ce que pour l'édification, parfois, d'un seul! Et tant d'autres choses, dont la mémoire se perd trop vite, valent la peine d'être rappelées...

D'ailleurs, tout se répète. Le passé est la leçon de l'avenir. Il y aura toujours des hommes de valeur et des imbéciles, des patriotes et des traîtres, des sages et des fous, des avertis, des naïfs, des braves, des pusillanimes! Et combien, plus tard, pourront se retrouver dans ces livres, et qui ne sont pas encore nés...

A Differdange autrefois

*A la mémoire de ceux
que ci-dessous j'évoque.*

Si Differdange ne fut pas le lieu de ma naissance, il n'en fut pas moins celui où se sont écoulées mes premières années, celles où s'éveille l'intelligence, où la pensée se forme, où le cœur prend racine. Or, c'est à l'influence de ce milieu particulier, dans le sens positif comme dans le sens négatif, tant pour ce qui, en lui, m'attirait, que, pour ce qui, plus tard, me le fit éviter, qu'est due la direction prise par ma vie intellectuelle, morale, politique.

C'est en janvier 1883 que, quittant Luxembourg, ma famille vint s'installer à Differdange. C'était alors le chef-lieu d'une commune composée des quatre localités qui la constituent encore actuellement, et comptant, en tout, autant de centaines de foyers qu'elle en compte, maintenant (en 1957) le double, en milliers... Malgré ses mines de fer importantes, Differdange, par ses fermes, ses moulins, ses trains de culture, ses prés, ses bois, ses champs, ses jardins et sa forte population agricole, avait conservé un caractère résolument champêtre. Entre ses vastes prairies, qui s'étendaient vers Bascharage, Soleuvre et Belvaux, ses profondes forêts du Grand-Bois et de Lasauvage, son ruisseau-frontière, dont je n'ai jamais su s'il avait nom « la Crônière » ou la « Côte rouge » (les deux, sans doute?, car je lui refusais le nom luxembourgeois, ou plutôt allemand, de « Röhrbach », dont les Boches devaient plus tard déshonorer Lasauvage), la source de la Chiers, seul cours d'eau de notre pays préférant le bassin de la Meuse française à celui du Rhin allemand, ses trois proches pitons: Mont-Soleuvre, Litcheffe et Ratem, harmonieusement couronnés, deux d'entre eux, du moins, de sapinières symétriques, Differdange apparut aux yeux du petit citadin de six ans que j'étais, la plus merveilleuse des résidences. C'était admirable: il n'y avait là ni gendarmerie, ni pharmacie, ni conduite d'eau, ni éclairage public, ni marché hebdomadaire, ni bureau de poste, ni téléphone, ni pavé dans les rues, ni trottoir le long des maisons. La gare ressemblait à un vieux wagon délabré, abandonné le long du rail, et l'habitable de l'unique facteur-receveur, mon grand ami « frisé » de qui j'ai oublié le nom, paraissait plutôt une guérite pour sentinelle perdue, qu'un bâtiment administratif. Le chemin « repris », qui

reliait Differdange aux localités, alors lointaines, de Niedercorn et d'Obercorn, ne valait guère mieux que les sentiers de montagne qui nous mettaient en communication avec Pétange ou Rodange, localités luxembourgeoises, ou avec Saulnes ou Husigny, villages français. Dès qu'il pleuvait, on pataugeait dans une boue honorable, et, la nuit tombée, on ne se mobilisait pas sans une petite lanterne en corne, où brûlait — quand elle n'était pas inexorablement éteinte — une maigre bougie à allure de rat de cave. L'église était de date récente, la mairie bien logée, pour l'époque, dans l'assez beau bâtiment d'école, dont le terrain, ainsi que le proclamait une plaque commémorative, était dû à la générosité du baron Gabriel d'Arnoult et de Soleuvre, seigneur de Differdange et autres lieux; les maisons étaient basses, beaucoup d'entre elles encore couvertes de chaume. Il y avait trois lavoirs publics, de nombreux puits individuels, d'odorants fumiers devant chaque porte et des vaches meuglantes et majestueuses, alternant avec des troupeaux de moutons ou de cochons, menés en bande au pâturage, occupaient avec persistance le milieu de la chaussée.

Tout cela n'était peut-être pas très confortable, mais, à mon sentiment, était fort sympathique. Car il y avait, en outre, trois, en comptant Lasauvage, quatre châteaux, où j'avais mes entrées tant que je voulais, et deux ou même trois parcs immenses, où je pouvais, à mon aise, jouer et courir, grimper aux arbres, cueillir des fruits. Il y avait partout de vifs et abondants ruisseaux et des pièces d'eau, où évoluaient mes flottes en écorce de sureau ou en bouchons creusés, et des bois profonds, où je pouvais, à la fois, être l'Indien et le trappeur.

Il y avait les promenades, les excursions en famille, les déjeuners sur l'herbe au moulin en ruine de la Crônière (Bâche Millen) ou sur les bords du ruisseau à truites de Lasauvage, ou encore dans les bois de Wavre, depuis disparus, ou au Mont-Soleuvre, près du puits aux légendes... Il y avait le lait qu'on allait boire à la ferme de Vesque ou à celle d'Air-Sain, les explorations au mont Titus, où il arrivait que l'on trouvât parfois une monnaie romaine ou un fragment de poterie. Il y avait, presque à la sortie du village, la Fontaine Marie, où une eau, miraculeusement claire, tombait dans une vasque ronde, rustiquement taillée dans la pierre.

Il y avait aussi la procession de la Fête-Dieu, à laquelle je ne prenais pas part, n'allant pas à l'école pour des raisons d'opportunité familiale, mais qui défilait sous nos fenêtres garnies de bouquets de fleurs dans des vases opalins, entre lesquels de hauts

flambeaux de cuivre dardaient des flammes instables. Installé contre le pan coupé de notre maison, le reposoir était rutilant. Les deux grands candélabres de bronze de la salle à manger, représentant, selon la mode fin empire, l'un Pandore et sa boîte, l'autre Junon et son miroir — ils flanquaient, à l'accoutumée, sur la haute cheminée en vieux chêne, « Diane et ses lévriers », indiquant l'heure —, brûlaient de leur quatorze feux, derrière un entassement de fleurs, pour quoi tous les voisins avaient dévalisé leurs jardins. Comme ma mère avait eu quelque scrupule, vu l'état civil peu catholique et la tenue assez simplifiée de ces dames, d'en orner l'autel : « On dira que ce sont des anges ! » l'avait rassurée l'abbé Schou.

Parfois passaient des Bohémiens ou des montreurs d'ours et souvent, au pas lent de deux chevaux, des tombereaux noirs, piqués de drapelets noirs, suivis et précédés de noirs porteurs de noirs fanions. C'était, tout cet appareil étant destiné à écarter d'éventuels fumeurs, la « poudre à faire sauter » (comme le cidre de Normandie, déclarai-je un jour, déjà porté, en mon enfance, aux rapprochements saugrenus), destinée aux carrières de pierre ou aux galeries de « minette ». Et cela m'impressionnait grandement. Plus agréable était le passage des marchands de cerises, dont le cri « Kischten fir Lompen » déclenchait une ruée bondissante de gosses, les uns munis de chiffons d'échange à destination de la papeterie de Manternach, les autres du « gros sou » réglementaire, prix de la livre...

L'approvisionnement, d'ailleurs, ne s'en tenait pas là. Tantôt c'était « l'homme de la Moselle », fournisseur de brochets, de perches et de barbillons, tantôt « Monsieur Honoré », qui venait d'Athus, porteur de marée fraîche, tantôt aussi les pêcheurs frontaliers et clandestins de la Côte rouge, venant offrir des écrevisses à deux sous pièce ou des truites à cinq... Il y avait aussi les mendiants des deux sexes, dévidant leurs prières et restant rivés au seuil, tant qu'ils n'avaient pas obtenu satisfaction.

L'industrie — les hauts fourneaux n'existant encore qu'en vague projet — se réduisait à l'extraction du minerai. Elle était active, mais s'affirmait avec lenteur : des chevaux paisibles tiraient des wagnnets à bascule sur les rails qui longeaient la route ou passaient sur le « pont Schröder », seul ouvrage d'art du lieu. Le soir, on voyait, la lampe de mineur à la main, la mèche de renfort enroulée autour de la coiffe du vaste chapeau d'ordonnance, les ouvriers, Italiens pour la plupart, rentrant des « galeries », lieux pleins de mystère et d'épouvante, dont l'accès

m'était strictement interdit « à cause des pierres qui pleuvaient de la voûte ». La rencontre, un jour, d'une civière, transportant le cadavre d'un malheureux mineur, assommé par un bloc qui s'en était détaché, fut mon premier contact avec la mort. J'en demeurai des heures, sanglotant et inconsolable...

Actuellement, pour, de Luxembourg, gagner Differdange et vice-versa, 30 minutes d'auto, au maximum, suffisent. En ces temps-là — c'était encore avant la bicyclette, qui exigeait une heure un quart —, il fallait deux heures de chemin de fer et deux changements de train : à Esch et à Bettembourg, quand on prenait la direction par Belvaux, à Hagen et à Petit-Bettange (ainsi que les billets intitulaient, judicieusement, l'actuel Kleinbettingen), quand on préférait la direction par Pétange-Clemency. Mais il était loisible également d'y mettre cinq heures, quand l'idée vous prenait — ce fut mon cas une fois! — d'aller, à Bascharage, emprunter la diligence, la ligne Pétange-Luxembourg n'existant pas encore, vu que le gouvernement allemand s'y était opposé pour des raisons stratégiques...

S'il n'y avait pas encore de téléphone — lequel ne fit ses premiers essais qu'en 1888 —, on pouvait toutefois télégraphier par l'intermédiaire de la gare. Là, mes grands amis, MM. Biever et Thill, manipulaient, me causant une admiration profonde, un appareil émetteur d'une longue bande de papier à signes cabalistiques. Tout comme M. Gosselin, le chef de gare, moustache de Celte et casquette rouge, ces employés du Prince-Henri me parlaient français. Ils parlaient français comme exactement alors tout le monde à Differdange. Nul ne se scandalisait en ces temps-là — hors, bien sûr, les immigrants allemands —, nul ne s'étonnait de voir, d'entendre plutôt, des Luxembourgeois employer la langue française dans leurs relations de famille ou d'amitié ou, en général, avec tous ceux qui n'ignoraient pas cette langue, clients ou fournisseurs. C'était là continuer nos traditions historiques, résister, même sans s'en rendre compte, à la constante, à la perpétuelle emprise allemande. Car la résistance ne date pas d'hier! Pendant plus de sept siècles, il convient de ne pas l'oublier, les trois quarts de nos compatriotes avaient été de langue exclusivement française et l'élite du dernier quart de même. C'est cracher sur la tombe de nos ancêtres que de vouloir l'ignorer! Dans le monde intellectuel, le français, chez nous, était aussi coutumier que l'allemand ne l'était pas. De celui-ci, nulle famille ne faisait usage dans l'intimité, sinon avec les domestiques qui, alors déjà, venaient pour une forte part d'outre-Moselle. Mais si le « Hochdeutsch » était le truchement

de l'instruction religieuse et du prône, c'était, dans de nombreuses familles, en français que l'on balbutiait ses premières prières, en français que se faisait l'éducation familiale du premier âge, en français que, chez certains, elle se continuait... Il n'y a, pour proférer le sordide slogan «schwetzt wé de Schnevel éch gewuost ass», que les analphabètes et les imbéciles. Aussi quand, petit enfant, ne connaissant que le français de ma famille et le haut-allemand de ma bonne, je suis venu habiter Differdange, je ne me suis pas senti dépaycé. Tout le monde, tous ceux du moins avec qui il m'arriva de me trouver en rapports, parlaient français et le parlaient fort bien.

Bien des noms encore se pressent dans ma mémoire. Voici M. Mark, le marchand de fer, notre voisin de droite, M. Logelin, le maître maçon, notre voisin de gauche, l'excellent docteur Konzémius, qui émaillait ses dires de «enfin gelt» bilingues, incessamment répétés, le zingueur Grechen (son enseigne portait «singeur», ce qui faisait ma réjouissance!), qui levait haut le coude, châttrait les chats et se targuait de parentés qu'il estimait illustres, le couvreur Becker, petit, maigriot, souple comme un acrobate, et ayant pour apprenti et compagnon sa femme, puissante et majestueuse matrone, qui évoluait sur les toits les plus en pente avec une assurance qui m'épouvantait. Et au sujet de ce couple sympathique et pittoresque, ce trait de mœurs vécu : Comme, à une vente publique d'immeubles, mon père, notaire, lui adjugeait (vers 1895) une maison sur surenchère de 25.000 fr. et lui faisait connaître les délais de paiement. «Femme!» s'écria Becker, «va chercher "la caution"!» Le temps de bondir, de disparaître et de ressurgir, munie d'une caissette en fer blanc fermée à l'aide d'un humble cadenas, et la dame déballa sur la table notariale ... 25.000 francs en pièces d'or de 20 mark. «Et il en reste!» déclara-t-elle en secouant ce coffre-fort d'un nouveau genre, qui ne sonna pas creux...

Il y avait aussi le forgeron Gœrres et le maréchal ferrant Jungers, qui m'autorisaient parfois à manœuvrer l'immense soufflet de forge, dans lequel mon imagination se plaisait à voir le père des petits soufflets, à l'aide desquels on activait, à la maison, le feu ronflant dans les poêles de faïence blanche. Il y avait le garde champêtre, Jaminet ou Robinet, je ne sais plus au juste, le garde-chasse Adam, le messenger Greisch et son collègue Kirsch, qui faisaient la navette entre Differdange et Luxembourg et, pour 5 sous pièce, transportaient n'importe quel colis. Voici le meunier Theis à la voix tonitruante, le crieur public, bedeau, sacristain et chantre Schmit, encore un de mes grands

amis, le facteur dont j'ai oublié le nom, frisé comme un mouton sous son képi à la française, la matelassière Dita, la vieille « Guédel », avec son bonnet à coques et son châle violet. Mademoiselle Pauline, la mercière, Madame Colbach, la pâtissière, qui vendait un sou des « cornets à surprise », où l'on trouvait, outre d'immangeables bonbons, que je distribuais généreusement à mes petits camarades, des réductions d'objets divers, allant de la trompette au fourneau de cuisine, et qui faisaient, au même titre que les boutons de culotte, office d'enjeu au quillier pour gosses du « Gèschte Gard », où des boules, faiblement arrondies, s'en prenaient aux trois quilles faites de rondins taillés en pointe. Et voici que je revois mes trois « amis de cœur » : Fidèle Batty, Cigrang's Jéki et Gehlhausen's Niki, qui, en réalité, avaient nom Ziger, Logelin et Gærgen, mais que personne — pas même eux-mêmes — ne connaissait sous ces patronymes...

Voici encore: MM. Antoine Meyer, « négociant en draps », Ginsbach, l'épicier, Christophe Brasseur, l'hôtelier de la « Maison rouge », Hames, propriétaire de l'Hôtel de même nom, « de réputation européenne », comme il se plaisait à le relever. Voici les boulangers Hausemer, au merveilleux pain blanc, et Brim, à l'exquis pain noir. Voici le boucher Steffen et Madame Steffen, personnages importants, car préposés au ravitaillement familial, le douanier Gæbel, constructeur de jouets automatiques qui m'émerveillaient et qui avait lui-même, aidé de sa femme et de ses filles, édifié sa maison dans le style d'un chalet suisse; le père Blaise, qui avait été tailleur à Paris et dont le plus grand titre de gloire était, alors qu'il travaillait chez l'illustre Staub, d'avoir habillé Monsieur de Balzac, les menuisiers Stephany, père et fils, qui se ressemblaient tellement qu'il m'était impossible de les distinguer l'un de l'autre, le peintre Noël, de qui je suis prêt à soutenir que c'est lui l'inventeur du cubisme; Lambert, le tailleur, qui me fit mon premier smoking, comme il m'avait, six années auparavant, fait mon costume de première communion: culotte courte à boucles d'argent, veston s'ouvrant en pointe sur la blancheur du gilet... Voici aussi le père Kerschennmeyer, qui passait sa vie à cheval, mangeait à cheval, dormait à cheval (prétendait la légende ingénument admise par moi) et qui, depuis toujours, achetait ses « zèbres » à la remonte, à Metz. Un jour, il s'arrêta devant moi pour, du haut de sa monture, me confier dans un français admirablement pur, et cela dans l'évidente intention de faire plaisir à son petit interlocuteur, « que, depuis la guerre (celle de 70, car on n'en connaissait encore nulle autre), les bidets de Metz ne valaient pas « triquette »...

Voici, enfin, M. Hausemer, clerc de l'étude de mon père, encore un de mes grands amis qui, quand je faisais trop le diable — en l'absence paternelle, bien entendu! —, jetais les bras au ciel en s'exclamant « Jérusalem! », candide juron, ramené des Etats-Unis, où il avait passé une couple d'années... Dans la maison de son père, à Obercorn, il y avait un puits extraordinaire, où poussaient, presque à fleur de margelle, des fougères « scolopendres », dites « langues de cerf », dont mon oncle, botaniste averti, prétendait qu'on ne les rencontrait que là, dans le puits du château de Soleuvre et dans un endroit du Mullertal que « lui seul connaissait ». Attaché précautionneusement à deux cordes d'un pouce de diamètre, maintenu « au-dessus de l'abîme » par mon oncle et mon père, j'ai, de mes doigts d'enfant, détaché de la paroi de ces puits plusieurs de ces mystérieuses et inaccessibles fougères, lesquelles, replantées dans les différents jardins de mes différentes demeures, m'ont suivi partout et prolifèrent actuellement le long du cours d'eau qui traverse le parc de Bofferdange... Seul souvenir tangible qui me reste de ma petite enfance, puisque tout ce que je possédais et qui avait entouré celle-ci, a été détruit par les « Kultur-träger » venus d'Allemagne...

Et tout ce monde parlait français au petit Luxembourgeois de qui c'était là la langue maternelle, comme, moins d'un demi-siècle avant lui, elle avait été celle de la moitié et au-delà de nos compatriotes. C'était en français que m'adressaient la parole, quand ils me rencontraient, les instituteurs Olinger et Jacoby, ou les sœurs de la Doctrine chrétienne, et qu'écoutait ma confession le brave abbé Schou, la crème des hommes. Même plusieurs de mes camarades, avec lesquels, deux fois par semaine, de mars à juillet, je faisais de merveilleuses parties de cache-cache, de quilles ou de balle à la main, dans les rues, sentant bon la fenaison, s'évertuaient parfois en français et ne s'en tiraient pas trop mal. Je ne crois même pas avoir jamais employé d'autre langue avec Emile Mark, plus tard le distingué député-maire de Differdange, avec Josy Hames, que je devais retrouver à Luxembourg, avec Olivier Thiry, de qui j'appris avec peine la mort récente.

On parlait français et rien que français chez nos amis de Gerlache, dont la belle propriété, où j'ai tant joué, est devenue en partie, le beau parc municipal que bien des villes plus importantes pourraient envier à Differdange; chez les Reuter-Funk, au couvent, l'actuel hôpital, où je rencontrais un jour deux illustres écrivains de langue française et de naissance

luxembourgeoise: les Funck-Brentano père et fils, le père né à Clausen, le fils au château de Munsbach. On parlait français chez le vieux baron de Cressac, qui venait dans son château, l'actuel Casino des Usines, passer la saison des chasses, et chez Goullon, son fermier, Lorrain d'origine. Et l'on parlait français, uniquement français à Lasauvage, commune et section de Differdange, où l'instruction religieuse se donnait en français et où une immense porte, symboliquement toujours ouverte et dressée au beau milieu de la grand-route reliant Lasauvage, Luxembourg, à Saulnes, France, portait sur son fronton à deux faces, encore en 1886, d'un côté « Grand-Duché de Luxembourg », de l'autre « Empire français ».

Et serait-ce à cette ambiance française de Differdange, autrefois citadelle populaire de la langue française en Luxembourg, que ceci est dû, qui n'est peut-être qu'un hasard, mais qui semble singulièrement suggestif:

On sait que, par la « Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française », notre pays appartient au grand domaine littéraire de la langue française, au même titre que la Belgique, la Suisse, le Canada, Haïti, l'île Maurice et l'empire colonial français tout entier. Or, il se fait que parmi une quarantaine de membres effectifs de la S. E. L. F. on peut en compter sept qui ont, avec Differdange, des attaches, et qui, à un certain moment de leur formation intellectuelle, ont été inspirés ou influencés par le « climat » differdangeois.

Je dois, pour ma part, incontestablement aux forêts de mon enfance des impressions tellement profondes, que l'on en retrouve l'écho dans mes livres, et ma vie sentimentale révélée par le « Prince Avril » prit naissance, un soir d'été, sous les ombrages d'un parc qui n'était point encore municipal. De son côté, Paul Palgen, s'il n'a pas habité Differdange proprement dit, n'en a pas moins vécu son enfance à deux pas de ces mêmes forêts, à la limite extrême où elles épousent les bois français de Sélomont, et où la Crônière fait la frontière entre les deux pays. Edmond Dune, provisoirement le plus moderne et le plus jeune de nos poètes de langue française, n'a-t-il pas longtemps habité Differdange, tout comme Pierre Hurst, l'auteur de « Colibri », et Léon Geisen et Robert Ziger, n'y sont-ils pas nés, ainsi que le docteur Mosinger, de qui, voilà une vingtaine d'années, le professeur Roger de la Faculté de Médecine de Marseille me disait, qu'il « était l'un des espoirs de la science médicale française ».

Mais Differdange, peu à peu, s'effaça de mon horizon. Je ne l'ai, en réalité, pas vu grandir et se développer et, de l'humble village, devenir la puissante cité industrielle. L'attraction, exercée sur moi par ses horizons et son milieu, diminua, au fur et à mesure que la localité, gagnant en importance et en population, perdait, à mes yeux, de son charme. D'autres décors s'interposèrent, d'autres sources d'inspiration, d'autres amitiés, d'autres amours. Je me mis à bouder Differdange. Je lui en ai voulu de ne pas être demeuré le lieu rustique, le lieu champêtre, qu'il avait été au temps de mon enfance, avant que les forêts, les châteaux, les parcs, l'ondulation de ses prairies, le murmure de ses ruisseaux eussent fait place aux rouges flammes de ses usines, aux assourdissantes clameurs de ses machines, aux piétinement de ses foules ouvrières... Mais fût-il resté inchangé, serait-il plus près de mon cœur ? Je ne le crois pas. On ne ressuscite pas son passé. On ne pose pas son pied d'homme dans les traces de ses pas d'enfant. Je garde à Differdange la gratitude du souvenir.

J'ai fait vingt fois le tour du monde

Ce qui ne fait guère qu'une dizaine de milliers de kilomètres par an et est à la portée de tout le monde, surtout si l'on tient compte de la quotidienne progression pédestre. Mais je ne veux parler ici que du total kilométrique réalisé par des moyens de transport divers.

J'ai d'abord, à l'âge lacté, usé d'une voiture en osier, en forme de corbeille à pain, audacieusement qualifiée « victoria ». Elle était montée sur quatre roues et mue par traction-arrière. Autrement dit, poussée par ma bonne.

Il y a quelques années, les gens de ma génération pouvaient encore rencontrer, avec attendrissement, l'un ou l'autre de ces véhicules, changé de destination et servant à coltiner au marché des légumes de fraîcheur douteuse. Un parapluie, parallèle à la barre de direction, et une balance à deux plateaux complétaient le chargement. Actuellement, une camionnette deux tonnes remplace ce primitif moyen de ravitailler les villes en denrées potagères. Quant aux transports puérils, ils s'effectuent de nos jours à bord de décapotables, montées sur pneus confort et carrossées à l'américaine: émail, chrome et nickel. Seul, le moteur est resté le même.

Après un intérim pédestre, originairement à quatre pattes, j'ai fait du cheval. Du cheval mécanique. Ce cheval avait nom Bayard, comme la plupart de ses congénères. Il arborait une robe café au lait, une crinière aile de corbeau et des yeux farouches. Ses oreilles étaient flanquées de deux manivelles, semblables à des cornes, dont l'une seulement eût été menaçante.

Il fut remplacé par un tricycle, qu'on appelait alors un vélocipède. Mon vélocipède était de couleur rouge et possédait des pédales en forme de bobines, qui se dérobaient parfois à des talons trop énergiques. Il céda la place à un vélo de plus grand module, de couleur bleue, muni de pédales rectangulaires à claire-voie. Nous réussîmes un jour, l'un portant l'autre, le record de vingt-quatre kilomètres en cinq heures. J'en ai encore chaud.

Au tricycle bleu succéda un « grand bi » rouge, à jante de fer, sans caoutchouc. Nous faisons, lui et moi, coutumièrement,

dix chutes par jour et douze kilomètres à l'heure. La roue motrice semblait presque freinée par la selle, à quoi j'accédais par deux échelons, dits marche-pieds. Elle me paraissait immense, avec ses cent quinze centimètres de diamètre. Le « grand bi » rendit l'âme, écrasé par une voiture de déménagement, cependant que je roulais, dans le fossé, sans dommage.

Sans dédommagement aussi, du reste !

Prit sa succession un tricycle ... à quatre roues. C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Le siège — car je n'oserais jamais dire « la selle » — se trouvait au milieu géométrique entre deux roues parallèles, d'une taille tellement gigantesque, que mes dix ans ne les dépassaient pas de la tête. Mes mains se posaient sur deux poignées, dont l'une d'appui et fixe, et l'autre agissant sur une roue, considérablement plus petite, placée à l'avant et préposée à la direction. Le tout était caoutchouté de « plein », et ce « plein » avait près d'un centimètre d'épaisseur. Enfin, une roue minuscule, en fonte et veuve de tout bandage, à l'accoutumée planant dans l'espace à dix centimètres du sol, terminait un bras courbe, prenant naissance sous le siège. Elle était destinée à servir de parachute au cas où, montant une côte de plus de deux centimètres d'inclinaison, j'eusse, à force d'insister sur les pédales, amené le véhicule à se cabrer comme un simple cheval de remonte.

Cet appareil n'autorisait qu'à du cinq à l'heure, en palier, mais s'emballait aux descentes s'il se renversait aux montées. Il faisait, quand il s'avavançait majestueusement sur la chaussée vicinale, dont il occupait les trois quarts en largeur, l'épouvante des chevaux qui, à son approche, ruaient dans les brancards, et la terreur du bétail, qui prenait le large dès qu'il l'apercevait. Il pouvait d'ailleurs, indistinctement, être monté par un nain ou par un géant !

Aussi, quelque insistance de ma part poussant à la roue — c'est le cas de le dire ! — ma récente longueur d'entre-jambes aidant, et l'esprit sportif de ma famille faisant le reste —, ce paradoxal instrument, bientôt, permuta avec l'objet de mes jeunes rêves. Et ce fut ma première bicyclette. Elle était anglaise, venait de Coventry, s'appelait Swift, comme le père de Gulliver, et coûtait exactement, tous frais, emballage, change et port compris, 501 francs 90 centimes.

Je vois encore la facture !

Je laisse aux mathématiciens chevronnés le soin de calculer ce montant de 1889 à la valeur du franc de 1958.



Differdange, village de mes jeunes ans.



Dans l'un des parcs de mon enfance, le Château de Gerlache, depuis démoli.

Depuis, j'ai eu maintes autres bicyclettes: dix-sept en tout, si je ne m'abuse: caoutchouc plein, caoutchouc creux, pseudo-pneumatique, pneumatiques divers; des anglaises, des allemandes, des américaines et surtout des françaises. Je n'ai jamais, sinon l'âge venu, été infidèle à la « petite reine ». Si je l'ai lâchée pour la moto, je l'ai reprise. Si je l'ai re-lâchée pour l'auto, je l'ai re-re-prise. Et je la re-re-reprendrais bien encore, s'il n'y n'y avait les côtes. .. Qu'attendent nos Ponts et Chaussées pour niveler tout le pays?

Comme j'ai été l'un des premiers à user mes fonds de culotte plus sur le cuir de la selle d'une bicyclette que sur la rugosité des bancs scolaires, j'ai été l'un des premiers, après un court stage sur « tricycle à pétrole », à me risquer sur une motocyclette. Il y a de cela un demi-siècle ou un peu plus. J'en vis défiler une anglaise, une belge, une américaine. Puis, bien qu'ayant goûté de l'auto, une française. C'est vous dire que je n'ai ménagé ni les kilomètres, ni les crevaisons. C'est vous dire aussi que j'ai été un fervent de ce sport, sport que j'aurais peut-être continué à pratiquer — comme Maurice Maeterlinck — jusqu'à un âge avancé, si la paresseuse répugnance que j'ai toujours éprouvée à réparer un pneu et mon besoin de sociabilité, ne m'avaient pas aiguillé, énergiquement et définitivement, vers l'automobile.

A présent, j'ai largement dépassé rien qu'en auto mon petit demi-million de kilomètres. Il n'est pas un pays de l'Europe continentale — hors l'U. R. S. S. — dont les pneus de mes successives voitures n'aient foulé le macadam ou la poussière, pour m'exprimer poétiquement. Mais j'ai aussi fait du tramway à chevaux, à air comprimé, à vapeur, à plots, à antenne et à accus. Du trolley et du métro. Du camion et de la camionnette. De l'autocar et de l'autobus. Du sapin et du taxi. Du fiacre et du handsome. De l'omnibus et du car alpin. Du téléférique et du funiculaire. Du char à bancs et du landau de famille. Du break et du truc. Du trottoir roulant et de l'ascenseur. Du tombereau et du tape-cul. J'ai monté des ânes sur les plages, des mulets dans la montagne, des chevaux au manège et dans les Balkans, des dromadaires en Afrique et en Syrie, et des éléphants au Jardin d'Acclimatation. J'ai fait de la prolonge d'artillerie, du pousse-pousse et de la filanzane. Du brancard d'hôpital, de la chaise à porteurs et du fauteuil roulant... Et si je n'ai jamais fait du patin à roulettes (mais beaucoup de patin à glace!) ni de trottinette, c'est que, alors que j'avais l'âge où ces sports se pratiquent, ils n'étaient pas encore inventés. Non plus que les skis et le kayak, d'ailleurs! Sinon ...

Parlerai-je du chemin de fer? Longtemps, on n'a vu que moi entre Paris et Luxembourg via Reims et Mézières-Charleville ... et les billets itinéraires ont trouvé en moi un ardent preneur international... Mes croisières m'ont mené de Tromsø à Alexandrie d'Égypte à une époque où on n'allait pas coutumièrement, comme actuellement, prendre son apéritif aux antipodes, et si je n'ai fait que fort peu d'avion, j'ai, en revanche, mis, le 19 juin 1903, 10 heures à me rendre, en ballon libre, du parc aérostatique de Meudon à Nogent-sur-Marne. J'ai remonté le Nil jusqu'à Assouan, descendu le Rhin d'Alsace en Hollande, navigué sur la Loire, la Seine, le Rhône, la Gironde, le Danube, les lacs suisses et même la Hance. Bref, je puis sans exagération dire que j'ai fait vingt fois le tour du monde, vu qu'on m'a toujours dit que le mètre était la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre...



Replique en bronze du buste
de Victor Hugo par Rodin. —
Se trouve à Vianden en face
de la maison du poète.



Réplique en bronze du
buste de Victor Hugo
par David d'Angers. —
Se trouve à l'entrée du
Parc municipal de
Luxembourg.

Clichés SELF

Ce Siècle avait deux ans...

A Mademoiselle Anne Beffort.

Ma chère Mademoiselle Beffort, vous qui incarnez, dans notre pays, la cause hugolienne, mais qui, alors que ce siècle avait deux ans, n'étiez encore qu'une candide écolière, vous ne pourriez vous représenter en quel discrédit, en quel décri, était, vers l'aube du siècle, tombé chez nous l'auteur des « Contemplations » ! J'ai encore devant les yeux, la bouche crispée et les poings agités à hauteur du thorax, de cet auteur de langue allemande, s'exclamant : « Victor Hugo ! Cet imbécile ! » .. Enquête faite, il n'en avait jamais lu une ligne...

C'est à peine si l'élite de ceux qui évoluaient alors autour de la soixantaine, avait vague souvenance de son séjour en nos régions, environ « l'année de la guerre », comme on s'exprimait. De précisions, aucune ! La plaque, aussi fautive que votive, apposée par la municipalité de Vianden, lors de la mort du poète, sur la façade de la maison occupée par lui en juin et juillet 1871, assignait à ce séjour une durée extensible, en le situant en « 1870-1871 ». Ce qui avait donné lieu à une interprétation, selon laquelle l'auteur de l'« Année terrible », fuyant devant l'envahisseur, s'était réfugié en territoire « neutre », pour se mettre à l'abri...

C'était à cette notion particulière des choses que s'en tenaient la plupart de nos compatriotes mi-lettrés. (Souffrez que je néglige les illettrés !) Quant aux lettrés, quelques rares fervents avaient bien lu les « Misérables » ou assisté d'aventure à une représentation de « Ruy Blas » ou d'« Hernani » et n'ignoraient pas entièrement l'existence de recueils tels que les « Orientales » ou les « Chants du Crépuscule », voire « La Légende des Siècles », mais je veux bien être pendu — en effigie — s'ils avaient jamais lu un seul vers de « Religion et Religions », ou compris quoi que ce soit à la « Fin de Satan ». Là s'arrêtaient leur science post-scolaire.

Quant aux aspirants-bacheliers, leur science ne dépassait évidemment pas la somme des connaissances à quoi les autorisait l'ineffable anthologie de Charles-André, en usage dans nos

établissements d'enseignement secondaire, où quatre ou cinq poèmes, d'entre les plus beaux, il est vrai, mais aussi les moins subversifs, étaient submergés par l'inexprimable ennui distillé par les plus bien-pensants des classiques et des post-classiques. Personnellement, pour avoir, alors que j'étais élève de troisième — en Luxembourg, 16 ans, ô Roméo! — passé à un condisciple de 17 les « Misérables », prélevés sur la bibliothèque de mon grand-père, j'avais, de justesse, et grâce à l'intervention du professeur Bielecki, ancien normalien, évité le « Conseil de Discipline ». Je n'en avais pas moins été jugé sans appel un « élève indiscipliné, frondeur et libertin » (sic)!

Ce dont, d'ailleurs, je n'avais cure...

J'ai, de tout temps, été le naïf imbécile s'attelant à des tâches ingrates. Je ne pouvais donc pas manquer l'occasion de me distinguer en faveur du poète dont je savais par cœur plusieurs milliers de vers, depuis les « Djinnns » et « Booz endormi », révélations de ma dixième année, jusqu'à « Napoléon II », que nous nous amusions, Maurice Belet, Paul Stumper et moi, à réciter en chœur au « Café du Commerce », par quoi nous provoquions la stupéfaction et même l'inquiétude de consommateurs moins que nous mordus de littérature. Cela, il est vrai, quelques années plus tard.

Or, j'avais en novembre-décembre 1901, alors que, sous prétexte de faire mon droit à Paris, je m'insinuais dans les milieux de la jeune littérature, fait la connaissance de Saint-Georges de Bouhéliér, fondateur de la « Revue naturiste » et du « Collège d'Esthétique moderne ». Par son « Chant d'apothéose pour Victor Hugo », il venait de susciter, parmi la jeunesse française, un véritable et soudain culte hugophile. Il m'avait aussitôt entrepris en vue d'une participation luxembourgeoise aux fêtes prévues dans le monde entier pour célébrer le centenaire de notre idole commune. D'autorité, il me désigna comme le délégué, à Luxembourg, de l'organisation dont il était l'animateur.*)

Muni de cet « ordre de mission », je rentrai à Luxembourg vers la mi-janvier et, plein d'enthousiasme juvénile et maladroît, publiai, dans le numéro du 23 janvier de *l'Indépendance luxembourgeoise* — car il existait encore, en ces temps-là, à Luxembourg, un journal de langue française — l'article que voici. Je

*) Bien que différant d'idées en maints points, et bien qu'ayant « perdu le contact » depuis les grandes journées de 1902, nous ne nous étions pas oubliés réciproquement. Il y a quelque dix ans, Bouhéliér, très malade, et qui devait mourir peu après, ayant rencontré, à Montreux, des Luxembourgeois, qui par un singulier hasard étaient en outre de mes proches parentes, s'enquit de moi et les pria de le rappeler à mon souvenir.

le reproduit non seulement parce qu'il entre parfaitement dans le cadre de mes « Mémoires », mais, surtout, parce qu'il prouve, par sa date et son texte, une initiative et une antériorité qui m'ont, à un moment, été contestées.

« Le monde intellectuel tout entier fêtera dans un mois le centenaire de Victor Hugo. Il importerait que, dans l'apothéose que les nations lui préparent, le Grand-Duché de Luxembourg contribuât à célébrer le prestigieux voyant de "Pleine Mer - Plein Ciel". Paris, la France entière l'acclamera; Bruxelles consacrera son souvenir par des fêtes dont la représentation des "Burgraves", au Théâtre du Parc, sera le couronnement. La Bohême et la Hongrie scelleront ce jour-là l'alliance intellectuelle avec la France; dans les universités d'Espagne, d'Italie, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et des pays scandinaves, les chaires retentiront de son nom; Rome érige son buste au Capitole; les Belles-Lettres de Genève le fêteront; à Berlin, à Bonn et à Munich, les conférences déjà s'organisent. Les sociétés de lettres des deux mondes consacreront à Victor Hugo les honneurs de la séance, prouvant une fois de plus que l'Art n'a point de frontières, la Beauté point de patrie.

« Or, Victor Hugo, pour une part, nous appartient. Nul n'ignore les séjours qu'il fit dans notre pays et en quels termes enthousiastes il en parla. Nous devons un hommage à son souvenir: à l'égal de l'Angleterre et de la Belgique, pour avoir reçu l'exilé, à l'égal de la Belgique et de la Suisse pour notre identité de langue et de culture.

« Il est nécessaire que nous réalisions, pour notre part, dans une communauté d'admiration et d'enthousiasme, le rêve que le visionnaire de la "Légende des siècles" fit d'une fraternité universelle. Le 10 novembre 1859, le Luxembourg a fêté le centenaire du poète allemand Schiller. Il ne faut pas que nous laissions passer cette occasion nouvelle d'affirmer notre existence individuelle luxembourgeoise et notre appartenance intellectuelle française. Trop souvent nous nous décourageons avant l'effort, sous le spécieux prétexte de son inutilité; qu'il n'en soit pas ainsi cette fois. Parce que nous ne pouvons pas faire aussi bien que nos voisins, serait-ce une raison pour ne rien entreprendre du tout? Sans doute, une représentation des "Burgraves", ainsi qu'au Théâtre du Parc à Bruxelles, serait ici chose impossible. Suivons au moins l'exemple que nous donnent les milieux universitaires des autres pays. Que ne consacrerions-nous, à des conférences et des auditions appropriées, cette journée glorieuse du 26 février? Je sais, à Luxembourg, tel de nos professeurs de

l'Athénée, unissant à une érudition profonde le charme d'un style sans défauts et une éloquence persuasive. Je sais tel de nos hommes du monde, dont la diction remarquable et l'émotion communicative sont connues dans les salons. L'un ne voudrait-il pas nous entretenir, attentifs à l'expression de sa parole, de la "Vie et des Œuvres de Victor Hugo", l'autre nous dire ses poèmes les plus absolument beaux? Pourquoi même ne pas élargir le cadre en nous faisant entendre, sur les vers du poète, les mélodies des compositeurs?

« Qu'à l'instar des villes de la province française, qu'à l'instar de Bruxelles et des centres universitaires de l'étranger, Luxembourg voie se former un comité Victor-Hugo. Nous ne manquons pas de professeurs, de journalistes, de penseurs, auxquels sont chères les lettres et la culture de l'esprit. Il suffit de l'initiative prise. Le public luxembourgeois est un public reconnaissant, s'intéressant aux choses d'art et de littérature, mais à condition qu'on vienne à lui. Que quelques hommes de talent et de goût fassent, pour l'honneur de leur pays, au poète merveilleux à qui il fut hospitalier, le sacrifice de leur modestie et de leur éloignement, afin que le Grand-Duché de Luxembourg, qui ouvrit ses portes au poète proscrit, prenne sa part à son apothéose. »

De cet article, qui était un programme, je me promettais monts et merveilles! J'étais plein d'illusions, persuadé que tout le monde allait battre sa coulpe, que la réalité irait au-delà de mes prévisions et que les modestes directives, que j'avais indiquées, seraient appliquées au centuple. Je voyais déjà en imagination toute la jeunesse luxembourgeoise acclamer le poète à l'instar de la jeunesse française, et croyais, dur comme fer, que les fêtes hugoliennes surpasseraient en lustre et en ampleur celles qui, 43 ans auparavant — le temps n'a jamais compté pour moi! —, avaient été organisées pour le centenaire de Schiller. De quoi j'avais lu les comptes rendus dans les journaux de l'époque. Comparant la francophilie latente des Luxembourgeois à la pression indirecte, exercée alors par la présence dans nos murs de la garnison prussienne, et la crainte que devait inspirer à la population le gouverneur militaire von Wedell, le tortionnaire des Polonais, j'escomptais d'autant plus une journée triomphale que, somme toute, le Luxembourg ne devait rien à Schiller, qui sans doute avait ignoré jusqu'à son existence, tandis que Hugo... Le fait est, qu'en 1859, le Gouvernement et la Municipalité, les autorités enseignantes et les jeunes « enseignants » — la chronique de l'Athénée en faisait foi! — s'étaient mis en quatre pour honorer dignement l'auteur de la « Cloche ».

Or, comme Hugo, grand dramaturge, comme lui, émouvant lyrique, Schiller, à mes yeux, avait le démérite d'avoir exaspéré mon sens critique de collégien par l'absurdité de ses « Ballades ». Il n'en fallait pas plus pour m'illusionner, et j'étais persuadé que, mon article aidant, Luxembourg allait porter le poète français aux nues...

En fait de nues, j'en vis tomber M. Paul Eyschen, ministre d'Etat et président du Conseil, mon voisin d'en face, quand, sans plus tarder, j'allai m'adresser à lui pour solliciter l'appui du Gouvernement... Il est un âge où on ne doute de rien...

Paul Eyschen était un homme charmant qui ne demandait pas mieux que d'obliger tout le monde, mais il souffrait de complexes. Complexes, il est vrai, motivés par la situation politique faite au Grand-Duché de Luxembourg par les réformateurs européens du Congrès de Vienne et de ses succédanés. En réalité, notre souveraineté était illusoire et précaire, et notre « premier », comme on disait, exécutait sur la corde raide de la « neutralité » des acrobaties périlleuses. L'Allemagne s'était arrogé un droit de regard, dont lui facilitaient l'exercice, d'une part, le « Zollverein », de l'autre, l'exploitation par le Reich de nos principales lignes de chemins de fer et, en tiers lieu, malgré la répugnance du grand-duc Adolphe à l'endroit de la Prusse, sa vieille ennemie de 1866, le fait d'une cour grand-ducale, composée presque uniquement d'Allemands et d'Allemandes. Aussi, les diplomates de Guillaume, accrédités auprès d'Adolphe, faisaient-ils un peu trop sonner leurs éperons et cliqueter leur sabre — car ils étaient tous, plus ou moins, colonels de réserve! — quand, à l'occasion du *Te Deum* annuel, ils arboraient le grand pavois et se dandinaient, en uniforme de carnaval, tellement empanachés, tellement chamarrés, qu'ils semblaient des arracheurs de dents à des fêtes de village! Attitude de conquérants qui donnait à réfléchir au ministre ayant pour devise: « Surtout pas d'affaires ».

Il la partageait d'ailleurs, cette devise, avec M. Horace Denaut, ministre de France, deuxième sur ma liste, et de qui l'accueil, tout aussi bienveillant, me fut défavorable tout autant!

Je me mis alors à comprendre que dans un pays où, malgré l'apathie des uns, l'inertie des autres, l'indifférence des troisièmes et la pusillanimité de beaucoup, une francophilie latente couvait, toujours prête à se manifester, une participation officielle à des fêtes en l'honneur de l'auteur de l'« Année terrible » aurait pu donner lieu à une intervention du ministre d'Allemagne, le comte Pückler, qui avait au surplus l'habitude de fourrer son

nez partout, particulièrement quand cela ne le regardait en aucune façon.

M. Eyschen refusa donc de déléguer qui que ce soit pour représenter le Luxembourg aux fêtes du centenaire et repoussa, avec courtoisie, mais énergiquement, ma proposition d'assumer la chose à mes frais. Faisant jouer les grandes orgues de son ut de poitrine légendaire, il chanta le los de la France et du poète, et me congédia en m'assurant que M. Henri Vannérus — un contemporain presque de Victor Hugo! —, ministre plénipotentiaire et sporadique du Grand-Duché à Paris, ou, à son défaut, M. Bastin, consul de Belgique et simultanément consul général de Luxembourg au même lieu — ferait admirablement l'affaire...

Pendant qu'il parlait, je songeais à la jeunesse française portant à l'auteur de l'« Année terrible » le tribut de sa ferveur et il me semblait entendre dans la coulisse traîner sur les dalles « le sabre, le sabre, le sabre », non celui du père de la grande-duchesse de Gérolstein, mais celui, non moins grotesque, du comte Pückler, œil de Berlin...

Je ne suis pas de ceux qu'un premier échec — ni même un dixième — décourage. Luxembourg, cela dût-il déplaire à tous les diplomates, à panache ou non, du monde, ne serait pas absent des fêtes universelles prévues pour le 26 février! Avec toute l'ardeur — « maladroite » aurait estimé M. Horace Denaut, « unangebracht », le comte Pückler, « intempestive », M. Eyschen — de la jeunesse, je me mis au travail, Saint-Georges de Bouhélier m'ayant, de sa propre autorité, délégué à Luxembourg, de la mienne je me déléguerais moi-même à Paris! Si bien que, malgré la carence officielle, mon pays, tout de même, ne serait — et ne fut — PAS, de tous les pays civilisés, le seul à ne PAS honorer, par une délégation spéciale bien qu'informelle, le poète qui avait été son hôte.

Toutefois, avant de regagner Paris, je consacrai trois semaines à faire le nécessaire, afin que fût, malgré les scrupules de M. Horace Denaut, l'animosité de M. Pückler et la pusillanimité de M. Paul Eyschen, rappelé, dans notre pays également, le souvenir de celui qui, lui troisième, après Racine, après Goethe, avait fait entrer le nom du pays de Luxembourg dans la littérature universelle. Je m'adressai donc aux fervents de la langue française, ou plutôt aux représentants tout désignés de celle-ci, c'est-à-dire aux professeurs de littérature française de nos établissements d'enseignement secondaire classique.

En Luxembourg, toute initiative individuelle, autrefois, provoquait un éclat de rire général et niais. Les événements de 1914 et de 1940 y ont mis bon ordre. Mais, qu'en 1902, un simple étudiant s'avisât d'émettre la prétention de conseiller des gens en place, « cela ne s'était jamais vu » ! Il me fallut des démarches personnelles répétées, des articles nombreux et incisifs, des lettres presque comminatoires et énormément de machiavélisme. Si, à Diekirch, Joseph Hansen se laissa sans plus convaincre, Henri Anen, à Echternach, crut d'abord à une « plaisanterie » de ma part et, à Luxembourg, Martin d'Huart ne fut persuadé, qu'après que je lui eus déclaré — ce qui était d'ailleurs un indigne mensonge *ad captandam benevolentiam*, que c'était lui qui m'avait révélé Victor Hugo ! Gagné à ma cause, il sut imposer aux adversaires d'une célébration scolaire, à la tête desquels figuraient MM. Gredt, directeur de l'Athénée, et MM. les abbés Thill et Kuborn, professeurs, l'acceptation d'une conférence en la salle des fêtes, mais sans admission du public non scolaire. Furent également soigneusement tenus sous clef, par décision de M. l'abbé Bernard Krier, directeur du « Convict » et député du canton de Redange, les élèves internes des cinq classes inférieures de l'Athénée...

Comme manifestation « intellectuelle », c'était plutôt mince et la mise à l'écart du public était bien symptomatique ! A Diekirch, en revanche — je cite ici le texte de l'*Indépendance luxembourgeoise* du 2-3 mars —, « dans la grande salle des fêtes « de l'Hôtel de l'Europe, Joseph Hansen évoqua la vie et l'œuvre « de Victor Hugo avec une flamme et une conviction qui déchainèrent des applaudissements interminables. » (Diekirch, où je venais de passer une année charmante et féconde, était, en ces temps lointains — *quantum mutatus* —, un centre intellectuel et littéraire de langue française.) « M. le professeur « Glæsener déclama "L'Expiation", M. le professeur N. Welter « donna lecture de son "Ode à Victor Hugo" en langue allemande « et un excellent orchestre d'amateurs, dont M. Flohr était l'animateur et le dirigeant, soigna la partie musicale: "Falstaff". « ouverture par Nicolay - "Sérénade" de Victor Hugo, musique « de Gounod - "Tristesse d'Olympio", solo pour bariton, de « Massenet - "Aubade" de Victor Hugo, chantée par M. Arend - « Czardas au piano, de Michiels... »

« A Echternach, où des raisons d'opportunité ont empêché « de donner à la manifestation l'extension primitivement voulue « (hem! hem!), le corps professoral fêta la date du centenaire « en parlant aux élèves de la vie et de l'œuvre du maître et en

« lui consacrant une réunion tout intime... Cependant, dans la « grande salle style Empire de l'Hôtel du Cerf, M. Henri Anen « fit une conférence sur Victor Hugo. On joua la "Tristesse « d'Olympio" par Victor Massé, on chanta "Si vous n'avez rien « à me dire" par François Thomé, M. Joseph Tockert, professeur, « dit "L'Expiation" et montra dans Victor Hugo le défenseur des « faibles et des opprimés, M. le professeur Isidore Comes récita « "Le Crapaud", dont il dégaga la philosophie humanitaire, M. « Alphonse Nickels, étudiant, récita le "Monologue d'Hernani" et « donna un aperçu général sur le théâtre d'Hugo. »

L'effort, en province, avait été méritoire... En la capitale, j'avais si bien galvanisé le rédacteur de *l'Indépendance luxembourgeoise*, M. Nicolas Liez, qu'il décida une société locale d'art dramatique, « L'Union », de même qualificatif, depuis disparue, « à organiser une soirée, qui fut honorée (je cite toujours le « journal) de la présence de M. le ministre de France et de « Madame Horace Denaut, ainsi que celle du vice-consul de « la Légation et de Madame Wiet. Le président, M. Dominique « Zahn, souhaita la bienvenue à ces hôtes de marque, M. Nicolas « Laux (actuellement l'un des rares survivants de cette glorieuse « phalange) récita un prologue en vers dont il était l'auteur, « M. Nicolas Liez prononça une causerie sur Victor Hugo et son « œuvre, M. Henri Nathan-Reuter et Mademoiselle Lévy réci- « tèrent des poèmes, Mademoiselle Liez exécuta un nocturne de « Chopin et M. J.-A. Muller dirigea avec brio la partie musicale, « particulièrement "La Lyre et la Harpe" de Victor Hugo, mu- « sique de Saint-Saëns, et des mélodies de Tardiff, de Massenet « et de Gounod sur les paroles du poète. »

Qu'on ne m'objecte pas, si je cite dans le texte ces extraits de journaux et laisse, par là, à ces comptes rendus et à ces programmes toute leur saveur originale, que je me perds dans des détails sans intérêt. J'écris des « Mémoires », non de l'histoire. J'évoque des souvenirs, je ne fais pas du roman. J'ai même le regret de n'avoir point trouvé, dans les journaux d'alors, les noms de tous les artistes-amateurs qui participèrent à ces manifestations artistiques et littéraires de petite ville, que j'estime touchantes et seules capables de donner une idée à peu près exacte de ce qu'était, il y a plus d'un demi-siècle, l'existence intellectuelle de notre pays. Malheureusement, il y a toujours eu, en Luxembourg — mais cela n'est-il pas universel? —, à côté du désir intime d'être mis en évidence, la craintive pudeur de l'être trop! Aussi l'anonymat et l'initialite fleurissent-ils chez nous sous toutes les apparences...

Je ne me souviens pas d'une participation aux fêtes hugo-ennes de l'Ecole industrielle d'Esch-sur-Alzette. Peut-être n'existait-elle pas encore? Mais je me rappelle une soirée particulière, donnée, un peu plus tard (vers Pâques), tant — je vous demande pardon! — en mon honneur, qu'en celui de Victor Hugo, où des voix cristallines chantèrent « Quand tu ris, sur ta bouche, l'amour », « A quoi bon entendre » et « Puisqu'ici-bas toute âme », sur des mélodies, entre autres, de Reynaldo Hahn, qui m'impressionnèrent grandement, bien que peu sensible à la musique. Mais d'autres raisons, sans doute, motivèrent mon émoi...

Pendant que, sur mes instances, on avait préparé ces manifestations littéraires et musicales, je n'étais pas resté inactif, et m'étais mis à la recherche des traces que le poète, notre hôte, avait pu laisser de ses différents séjours. Tâche difficile, que personne encore n'avait eu l'idée d'entreprendre! Je battis donc le rappel, fit prendre les armes au ban et à l'arrière-ban de mes amis, et tandis que je faisais, de mon côté, la chasse aux renseignements, Joseph Carmes et Paul Schrøll se mettaient en quête à Diekirch et à Vianden, Emile Diderrich à Mondorf et à Altwies, Camille Tschiderer à Larochette, Paul Stumper à Luxembourg. M. Cravatte, greffier au Tribunal de Diekirch, plongeait dans la poudre du greffe et en extrayait le grimoire, par quoi Victor Hugo avait été invité à déposer comme témoin devant une commission rogatoire pour son affaire de Bruxelles. A Vianden, Madame Engelmann et Mademoiselle Scheidweiler, qui avaient toutes les deux encore connu personnellement l'hôte viandenais lors de son dernier séjour, me fournirent les données les plus heureuses et les plus précises. M. Mailliet, propriétaire à Walsdorf, père de mon cher ex-professeur de grec, et qui, parlant le français, avait, alors jeune fermier, à plusieurs reprises eu l'occasion d'échanger quelques mots avec Victor Hugo rencontré au cours des promenades de celui-ci dans les environs immédiats de Vianden, me fit du poète un pittoresque croquis. Mon père me raconta comment il avait acclamé le réfugié de 1871 à une fenêtre de l'Hôtel de l'Europe, rue de la Porte-Neuve, au cours d'une ovation, d'ailleurs discrète, de la jeunesse universitaire luxembourgeoise. Ma mère me parla des leçons de chant que lui avait données Mademoiselle Alice Desormeaux, une amie d'Agar, admiratrice et amie du poète et, à ses heures, écrivain social, celle-la réellement réfugiée à Luxembourg. M. Ernest Arendt-Turk voulut bien me communiquer le texte des lettres adressées à son père, M. Charles Arendt, restaurateur des

ruines de Vianden, lettres par lesquelles le poète, en connaisseur averti, félicitait l'architecte.

Puis, je m'étais mis en rapports, à Paris, avec Georges Hugo, Jules Claretie et Paul Meurice. Leurs souvenirs, en ce qui concernait Vianden, étaient effacés, parfois en contradiction avec mes renseignements luxembourgeois. Mais la personne même de Victor Hugo prenait, sur ce fond indistinct, un relief étonnant: Georges Hugo, que je n'ai plus non plus retrouvé depuis, me frappa par la beauté de son regard, sa voix douce, son sourire triste, un grand air de sympathie. Jules Claretie me parla plus de la ville de Luxembourg que de Vianden et de Victor Hugo, et me combla de billets de faveur pour le Théâtre Français: Grâce à lui, toutefois, j'eus connaissance de l'article de Gaston Stiegler, dans le *Figaro* du 5 mars 1893, article dont récemment Guillemin, Escholier et Maurois firent état dans leurs ouvrages consacrés à Victor Hugo et dont j'avais fait mention et tiré parti dans mon article de *l'Indépendance*. Quant à Paul Meurice, de qui je dirai encore un mot un peu plus loin, il m'assura que tout se trouvait dans «Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie» et dans «Choses vues», mais ne semblait pas avoir prescience du déballage actuel...

De tout cela, de toutes ces sources, péniblement acquises et rassemblées, je fis l'article remplissant le supplément de *l'Indépendance luxembourgeoise* du 29 février 1902, distribué avec le numéro des 2-3 mars suivant, et qui reparut en brochure à l'occasion des fêtes célébrant, le 1^{er} août 1948, l'inauguration de la «maison de Victor Hugo, détruite par les bombes allemandes en 1945 et reconstruite par les soins et aux frais du Gouvernement luxembourgeois».

On voit que les scrupules de M. Eyschen avaient fait leur temps!

Cet article, assez important pour en faire plus tard une plaquette de 26 pages (32 avec ses notes et commentaires), partagea le sort de la plupart de mes tentatives et initiatives littéraires et autres. Il servit de canevas, de base, de thème et, souvent, de source littéraire, unique et non avouée, à la plupart de ceux d'entre mes compatriotes qui, à leur tour, mais après moi, découvrirent Victor Hugo. Sous prétexte de se promener «sur ses traces», on suivit surtout les miennes, sans me citer, bien entendu. De bonne foi, d'ailleurs, je veux bien l'admettre! Le pompon appartient pourtant à l'auteur d'un «Guide de Vianden», qui copia textuellement, presque en entier, mon

travail, sans l'ombre même d'un guillemet, sans un soupçon de « référence »... Somme toute, Victor Hugo, en Luxembourg, est un bien commun, et nul n'en a le monopole d'exploitation.

Il est même très probable que le premier guide de Vianden, celui que notre Edmond de la Fontaine national publia vers 1890, n'a pas été étranger à mon article, père de ma plaquette... Je n'en sais rien et ne puis pas contrôler. Je crois tout de même que si j'en avais fait usage, une parenthèse ou une note marginale l'eussent indiqué...

Hors Raymond Escholier qui, abondamment, et Henri Guillemin qui, plus rarement, veulent bien me citer (grâce, je crois, à Mademoiselle Beffort qui les aiguilla dans ma direction), la plupart des écrivains et journalistes français, consacrant à Victor Hugo un livre ou un chapitre ou un article, s'ils n'évitent pas de parler de Vianden et des séjours qu'y fit le poète, n'accordent à ces séjours qu'une importance minime. Quand il leur arrive d'en parler (Octave Pirmez, écrivain belge, qui vers 1882 habita Vianden, n'évoque même pas le poète, si je ne m'abuse!), ils le font — je ne parle pas de Maurois, dont l'ouvrage est aussi remarquable que celui d'Escholier et ceux de Guillemin —, avec ce parti pris d'« esprit à tout prix » et ce véritable « génie du superficiel » qui, depuis cinquante ans, distingue le journalisme français! Je me souviens, entre autres, d'un article paru à la veille de la première guerre, dans *L'Homme libre*, sous la signature de ce pauvre Ernest-Charles, qui vient de mourir, totalement oublié malgré son indéniable talent. J'avais fait sa connaissance au Congrès de la Langue française d'Arlon, en 1909, et l'avais engagé à passer quelque jour par Luxembourg. Ce qu'il fit en septembre 1913, s'arrêtant à Diekirch et à Vianden. La demi-heure qu'il consacra à cette dernière visite, en compagnie de Joseph Hansen à qui je l'avais recommandé, vu mon absence, lui suffit pour décréter, que les gens de la localité ardennaise étaient de braves gens naïfs et candides, faciles à ébahir et gobeurs (un peu « ces bons Grands-Ducaux » de nos amis belges!). Puis, après avoir caressé ses « rouflaquettes » inspiratrices, il s'était essayé à faire de l'esprit sur Victor Hugo, « grand homme luxembourgeois », sur l'Orphéon de Vianden, sur l'évêque en tournée de confirmation et, à grand renfort de points de suspension, sur la municipalité de Vianden, pour avoir envoyé à l'occasion du centenaire un télégramme au président Loubet, et, à la même occasion, « fait le geste, bien inutile en ce département des Forêts, de planter un arbre commémoratif »....

Ce n'était ni du dernier galant à notre endroit, ni très spirituel! Mais ce qui, à mes yeux, l'était moins encore, c'est que l'excellent mais mordant critique de la professorale *Revue bleue* eût attribué tout le mérite de la « découverte » d'un Victor Hugo en Luxembourg au professeur Joseph Hansen, de qui la brochure sur le poète était de 1908, au professeur René Engelmann, dont la plaquette sur le même datait de 1904, et au poète de langue allemande, le professeur Nicolas Welter, auteur de l'ode que j'avais sollicitée de lui en 1902. Et comme, un peu plus tard, j'excipais auprès de Joseph Hansen, guide et conseiller d'Ernest-Charles, de mon antériorité remontant à 1902: « Comment, s'exclama le colonel du "Royal Gaffeur", comme nous avons, avec d'ailleurs son assentiment enchanté, intitulé ce brave "Sepp", tu as écrit quelque chose sur Victor Hugo? »

Sic vos non vobis!

*

En suite des fêtes hugoliennes, il y eut, de par le monde, distribution de distinctions françaises diverses. Je crois me souvenir que c'est à cette occasion que Henri Anen et Joseph Hansen reçurent les Palmes académiques.

Demandées pour moi par Saint-Georges de Bouhélier, elles me furent refusées par le quai d'Orsay, pour ne point avoir l'âge requis de 25 ans. En outre, être simple étudiant, était, aux yeux des dispensateurs et de leurs conseillers divers, un vice rédhibitoire. Ce fut là aussi la raison, sans doute, pour laquelle le Ministre de France, en procédant à la remise de plusieurs médailles de Victor Hugo, frappées à cette occasion (bronze, petit module, avec effigie, par Dupuy), aux organisateurs et collaborateurs des manifestations hugoliennes en Luxembourg, crut bien faire de me négliger. Paul Meurice, indigné, me la fit parvenir, avec une belle lettre, plus élogieuse pour moi que pour le monde diplomatique! Médaille et lettre ont, bien entendu, pris en 1941 le chemin d'Allemagne, avec tout le reste de mes médailles, autographes, diplômes et décorations...

Depuis 1902, le père Hugo a fait des progrès dans l'esprit et dans le cœur des Luxembourgeois, grâce surtout à Mademoiselle Anne Beffort, de qui le zèle est inlassable. Toutefois ai-je le sentiment que le public luxembourgeois s'intéresse davantage à la vie du poète qu'à ses œuvres et je ne jurerais pas qu'il y ait encore, parmi nous, des lecteurs, grands ou petits, jeunes ou vieux, capables de s'émouvoir jusqu'aux larmes à la lecture

des accents qu'arracha à un père la mort de sa fille, ou un sceptique, ramené à la foi par la lecture de la « Prière pour tous »... Je déplore que, sans l'avoir lu, tant des nôtres s'avisent de le juger et se fassent l'écho de la stupide appréciation d'André Gide: « Victor Hugo, le plus grand poète français, hélas! » Ce n'est pas très spirituel et ne contribue guère à l'illustration de celui qui, proférant ce mot d'« esprit », s'imagina sans doute insinuer sa propre gloire!

Entre ces deux hôtes de notre pays, à quelque soixante années d'intervalle, le choix de la postérité n'hésitera pas, du moins quant à la valeur poétique et littéraire. Hésitera-t-elle quant à la valeur morale? A peine! Abstraction faite de la question sexuelle, à ceux qui reprochent à l'auteur des « Misérables » sa prétendue avarice — qu'en savent-ils? — j'opposerai le don que notre hôte de Vianden fit, le 16 juillet 1871, lors d'un incendie dans l'ignorée petite cité ardennaise. Vraiment, je ne vois pas le richissime auteur des « Nourritures terrestres » — qui fait, à tout bout de champ, l'aveu de son avarice —, alors qu'il était à Colpach l'invité de ses « amis Mayrisch », comme il s'exprime dans son « Journal », verser, après avoir fait la chaîne pendant trois heures, 15.000 francs luxembourgeois à des sinistrés d'Ell ou de Redange. Geste qu'il aurait plutôt abandonné à l'inlassable générosité d'Aline de Saint-Hubert!...

Du pathos chez le père Hugo, une érudition à fleur de peau, parfois crispante et souvent inutile, des procédés à répétition et, vers la fin de sa vie, un égocentrisme souvent ridicule? Soit! De tout cela, nul grand écrivain n'a été exempt. Une philosophie plutôt contestable? Je n'y contredis pas. Mais nul, jamais ni en aucune langue, n'a eu des accents lyriques aussi émouvants, n'a, avec une supériorité aussi hautaine, lancé l'invective, n'est resté à une telle distance des petitesse et des mesquineries humaines. Le néant, en comparaison, de ses détracteurs, ne fait que le grandir!

« Victor Hugo, le plus grand poète français! » Oui, certes! Mais aussi, simplement, « le plus grand poète » sans épithète!

L'Huître et les Plaideurs

*En souvenir de Tony Wenger
et d'Edouard Simonis.*

Or, ceci se passait dans des temps très anciens ... et remonte même, dans ses origines, au siècle dernier, puisqu'il faut parler net. A l'an 1899, pour tout dire.

Comme mon immémorial et si regretté ami Maurice Gandolphe, dans ses moments perdus conférencier d'Alliance française, venait de rentrer à Paris après un long séjour en pays nordiques, je délaissai les cours de MM. Massigli et Lyon-Caen, pour aller puiser à des sources récentes quelques renseignements sur le 60^e degré de latitude Nord, que mon autre ami, Maurice Bedel, ne devait atteindre qu'un quart de siècle plus tard.

Maurice Gandolphe rapportait de là-bas un livre: « La Vie et l'Art des Scandinaves », et un titre, celui de « lecteur » de la faculté d'Upsal, ou de celle de Gøteborg, je ne sais plus au juste. Poliment, je regrettai, qu'en quête d'initiale, le conseil universitaire n'eût point arrêté son choix six lettres plus loin: c'eût été, me révéla l'intéressé, concurrencer l'archevêque du lieu. Puis, sans autre transition, il me déclara que la création d'un comité d'Alliance française s'imposait à Luxembourg, et que j'étais l'homme de la situation.

Quand on a vingt ans, et même un peu plus ou un peu moins, être reconnu « l'homme de la situation » par un conférencier échappé aux embûches d'une expédition aussi polaire, est chose flatteuse. De plus, à cet âge, on ne doute de rien. Quinze jours après, à Luxembourg, je sonnais à la porte du ministre de France.

M. Horace Denaut, ministre de France, était un homme du monde doublé d'un diplomate et réciproquement. Il me reçut avec affabilité. Il me parla de ma famille, m'assura que la jeunesse studieuse luxembourgeoise lui était sympathique, me félicita de faire mon droit à Paris et ajouta qu'il n'avait pas lu sans intérêt un long poème sorti de ma plume. Ce dont je ne fus pas médiocrement fier, quoique j'eusse la persuasion intime et fondée, qu'aucun de mes essais poétiques n'avait encore, ni

anonymement ni muni de ma signature, quitté le carnet de blanchisseuse où, depuis six ans, je les inscrivais avec régularité.

C'est ainsi que l'on usurpe une réputation!

Mais démentez donc un diplomate!

Cependant, rompant le silence qui suivit ces préliminaires, j'exposai au représentant de la République le motif d'une visite au premier abord, inattendue. A peine avais-je, d'une diction précipitée, mais en termes choisis, développé mes intentions et exprimé mes certitudes, que M. Denaut, très aimablement, se leva. Je me levai à mon tour. M. Denaut, de plus en plus aimable, fit deux pas vers la porte. De concert avec lui, vers la porte, je fis deux pas. Avec une amabilité progressive, dont je ne devais que plus tard apprécier la saveur, il me fit traverser toute la longueur du grand salon en m'assurant — ici, l'amabilité touchait aux cimes — que j'étais la preuve vivante de l'absolue superfluité d'une institution destinée à propager le français dans le pays qui m'avait vu naître...

Je mis huit jours à comprendre combien nous avons été, moi, plein de candeur, le ministre, plein de délicatesse.

Chat échaudé craint l'eau froide. Quelques années après, ayant appris par Paul Meurice la part que j'avais prise à la célébration, en Luxembourg, du centenaire de Victor Hugo, des personnalités nancéennes s'en vinrent « solliciter mon concours en vue de la création d'un comité régional de l'Alliance française dans le Grand-Duché de Luxembourg ». Je les renvoyai, modestement, au président de la Société Française de Bienfaisance, M. Charles Jubert père, et n'entendis plus parler de rien.

C'est-à-dire que je n'entendis plus parler de rien jusqu'au 4 novembre 1905.

J'éprouvais, à cette date, l'irrésistible et saisonnier besoin d'aller prendre l'air du temps en l'Île-Saint-Louis. Une lettre de M. Tony Wenger vint me surprendre comme je faisais mes malles.

Je connaissais cet homme charmant et fin pour avoir, sept ans auparavant, contribué avec lui — et combien d'autres! —, lointainement, à l'organisation d'un Congrès international du Tourisme qui, pour employer les termes consacrés, « avait tenu ses assises dans nos murs ». Il m'était particulièrement sympathique pour n'avoir jamais employé avec moi, que l'usage du luxembourgeois, exprimant des idées non quotidiennes, déconcernait encore, d'autre langue que la langue française. Il la parlait

et l'écrivait avec une égale supériorité et trouvait, tout naturellement, l'accent qu'il fallait pour persuader les plus récalcitrants de ne point se servir d'une autre.

Je laissai donc, à la pointe de l'île, « la morne Seine rouler son flot indolent » sous mes veuves fenêtres, et me mis à l'entière disposition de mon correspondant. Cela, d'ailleurs, avec d'autant plus de plaisir et de hâte, qu'en me faisant part de sa commission de délégué de l'Alliance française pour le Grand-Duché de Luxembourg, et qu'en se promettant, avec trop d'indulgence préventive, monts et merveilles de ma collaboration, il m'annonçait la tierce intervention d'Edouard Simonis.

Voilà qui était parfait ! Du moment qu'Edouard Simonis en était, les auspices s'annonçaient favorables et il n'y aurait pas moyen de s'ennuyer une minute. En effet : cet homme sympathique, insupportable et délicieux, qui prenait, avec sérénité, le contre-pied de toutes les opinions reçues, ne mentit, dès l'abord, point à sa réputation. Il commença par changer la prononciation normale de nos patronymes respectifs, et tandis qu'il me dotait, à l'allemande, d'une terminaison en « äy », avec tréma sur la finale il fit suavement, de « Wenger », un « Vangé » du meilleur aloi de France. A quoi je répondis par Simonard et signalai la correspondance que j'entretenais avec lui, en remplaçant la terminaison franc-comtoise ou normande de mon nom, prononcée à l'allemande, par celle de Versailles ou de Noailles.

Ainsi prenions-nous plaisir à scandaliser les passants attardés ou les voisins aux écoutes quand, après des reconduites sans fin, nous nous décidions, tout de même, à prendre congé, l'un de l'autre, à l'issue de soirées laborieuses...

Ah ! Nous ne conspirions pas en silence ! Couleur de topaze brûlée, le thé de Ceylan, parfumé à souhait, fumait dans les tasses. Nous, nous fumions aussi, mais dans un goût moins oriental... Le « gros gris » de Simonis, les demis-londrès de Wenger, mes cigarettes caporal, ce parfum composite des plus forts tabacs de la Régie, cela reste inséparable, dans mon souvenir, des discussions sur la précellence du langage français et les moyens de le généraliser. Pour moi, j'avais ma marotte et n'en déinordais, ni n'en déinords encore à l'heure qu'il est : l'enseignement doit se faire par le bas ! Secouant la cendre, perpétuellement renouvelée, de ma « gauloise » — on l'intitulait « hongroise » à l'époque —, je prétendais avec feu qu'il fallait aller au peuple en passant par l'instituteur ; que c'était celui-ci qu'il importait de gagner, et l'institutrice, et la sœur de la Doctrine chrétienne, et l'écolier, et l'écolière, et les parents de

ces minuscules espoirs... Sans eux, sans leur appui, leur bonne volonté, leur dévouement, leur compréhension et l'excitation de leur amour-propre, il n'y avait rien à faire, il n'y aurait jamais rien de fait... Tirant avec méthode et lenteur sur son cigare, Wenger, en revanche, préconisait l'extension de l'élite: « par cercles concentriques », disait-il, non sans lancer vers le plafond des ronds de fumée qui illustraient sa thèse. Simonis, méphistophélique, la pipe au bec, nous mettait d'accord en donnant tort à tous les deux, et nous répétait — en termes plus inagés, toutefois — tantôt, le dit de son vieux domestique provinçois: « Monsieur va donc se f... maît' d'école à c'te heure? », tantôt son conseil personnel, « de ne pas perdre notre temps à cracher dans l'eau... »

Dans l'esprit de mes hôtes alternatifs — car les séances inaugurales se tenaient, à tour de rôle, au 13 et au 33 du Boulevard Royal —, un groupement unique ayant son siège à Luxembourg devait réaliser nos premières aspirations et rayonner peu à peu sur tout le pays. Je médusai mes gens en leur dévoilant, de science personnelle, l'existence de foyers intellectuels à Diekirch, à Echternach, voire à Esch-sur-Alzette. J'en parlais d'autant plus savamment, que j'avais, dans ces provinces lointaines, provoqué en 1902 la célébration des fêtes hugoliennes avec un succès plus immédiat et plus définitif qu'à Luxembourg, qui avait été plus lent à s'émouvoir.

Finalement, il fut décidé, de prier, par lettres individuelles, un professeur de littérature française de chaque établissement d'enseignement du pays, deux chefs d'administration, trois membres influents de la colonie française, deux hommes politiques et un représentant de la presse de se réunir avec Edouard Simonis et moi-même, sous la présidence d'honneur de Monsieur le Ministre de France, le 12 novembre suivant, dans les salons de M. Tony Wenger, délégué.

Tout le monde ne fut pas exact au rendez-vous... Etaient présents, dit le procès-verbal, que je ne relis pas sans une compréhensible mélancolie: MM. Tony Wenger, Auguste Ulveling, Albert Rodange, Gustave Zahn, Alfred Houdremont, Jacques Kayser, Joseph Hansen — tous sont morts depuis! — et Marcel Noppeney, celui-ci encore bien en vie, hâtons-nous de le dire avant qu'il ne soit trop tard. S'étaient fait excuser: MM. Horace Denaut, ministre de France, d'Hannoncelles de Gargan, Charles Jubert père et Nicolas Liez. Etaient absents — « sans congé », relèvera Gustave Zahn, avec une sévérité professionnelle —: MM. Henry Ahnen, Martin d'Huart, Auguste Jacqui-

not, Auguste Laval, Emile Servais. Quand à Edouard Simonis, il avait réussi cette performance, en tous points admirable, d'appartenir, à la fois, aux trois catégories: co-signataire de la lettre d'invitation, il n'avait pas répondu à son propre appel, mais il devait nous envoyer, le lendemain, de Paris, un télégramme destiné à l'excuser...

Malgré son absence, les débats furent mouvementés. On parla de comité clandestin, de confiscation de la volonté populaire... Pour un peu, on aurait, devant les événements d'une quinzaine d'années, réclamé une consultation nationale. Bref, il fut décidé de « réunir le peuple dans ses comices », autrement dit, de convoquer, pour le 21 novembre suivant, les adhérents provisoires — et d'ailleurs encore inexistantes au moment de cette résolution — en assemblée générale constitutive. La salle des conférences de l'École industrielle et commerciale, gracieusement — soyons rituel — mise à notre disposition par le directeur de cet établissement, encore hospitalisé à l'époque à l'Athénée, sembla devoir suffire à contenir les foules escomptées...

Mais, dès le lendemain, un match courtois commença entre Tony Wenger et moi, à qui ferait le plus de recrues. Le 19 novembre, dernière limite, j'arrivais en tête avec 42 pièces au tableau, contre 33 à mon concurrent. Avec la générosité du vainqueur, je prétendais devoir personnellement figurer sur la liste de l'adversaire. Non moins chevaleresquement, Tony Wenger n'en voulait rien savoir. Appelé à trancher le différend, Edouard Simonis, revenu sur les entrefaites de Paris, qu'il prononçait « Pantruche » — « Paname » n'étant pas encore inventé — et qui n'avait recruté d'autre adhérent que lui-même, inscrivit nos deux noms sur sa liste personnelle, modernisant ainsi, non sans humour, l'histoire de l'Huitre et des Plaideurs.

A ce noyau de 75 adhérents vinrent s'en ajouter une vingtaine, recrutés par nos collègues. Si bien que, avant même d'être constituée, notre société comptait déjà une centaine de membres. Ce qui était un joli record!

Représentés par la moitié, exactement, ces 100 membres, chiffre rond, se réunirent donc le 21 novembre pour procéder — par acclamation — à l'élection d'un imposant bureau. « Dans l'assistance, écrivait l'*Indépendance luxembourgeoise*, organe officieux sinon officiel du groupement, on remarquait un grand nombre de membres du corps enseignant, des chefs d'administration, des députés, des avocats, des conseillers municipaux,

des industriels, des commerçants, des publicistes, des médecins, des étudiants... »

Je rappellerai ici la composition de ce comité, aussi impressionnant par le nombre de ses membres, qu'éclectique par le choix des personnalités :

Président d'honneur: M. Horace Denaut, ministre de France.

Président honoraire: M. d'Hannoncelles de Gargan.

Président effectif: M. Edouard Simonis, avocat.

Vice-présidents à Luxembourg: MM. Philippe Bech, avocat et député; Martin d'Huart, professeur à l'Athénée; Tony Wenger, délégué de l'Alliance française de Paris; Gustave Zahn, directeur de l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg. — En province: MM. Joseph Hansen, professeur à Diekirch; Henri Ahnen, professeur à Echternach; Alfred Houdremont, directeur de l'Ecole industrielle et commerciale à Esch-sur-Alzette.

Membres du Bureau: MM. le docteur J. Forman; Michel Glæsener, professeur à l'Athénée; Charles Jubert père, président de la Société française de Bienfaisance; Jacques Kayser, professeur à l'Ecole normale des instituteurs; Auguste Laval, président de la Chambre des députés; M^{me} Jules Lamort, présidente de l'Association des Dames françaises; MM. Nicolas Liez, rédacteur de l'*Indépendance luxembourgeoise*; Albert Rodange, ingénieur en chef des T.P.; Auguste Ulveling, président de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat.

Secrétaire: M. Marcel Noppency, étudiant en droit.

Trésorier: M. J.-B. Fischer, médecin-dentiste.

Vingt et un, si je compte bien. Sur cinquante! La proportion est suggestive.

Incontinent, d'ailleurs, ce comité désigna, pour la propagande et l'expédition des affaires courantes, une commission restreinte, composée de MM. Edouard Simonis, Tony Wenger, Gustave Zahn, Martin d'Huart et Marcel Noppency; cette commission abandonna, tout aussi incontinent, ses pouvoirs à une sous-commission, réunissant le président, le délégué et le secrétaire.

Ce fut une quinzaine d'activité... dévorante. On ne parvint jamais à réunir le comité décoratif, et la commission restreinte se montra pleine de réserve. Mais la sous-commission mit les bouchées doubles. Toute la journée, du boulevard Royal à la rue Chimay, de la rue Chimay au boulevard Royal, des

courriers exprès transportaient des sacs, des commissionnaires coltinaient des paquets. Ce que j'ai pu écrire d'adresses, rédiger de lettres, expédier de circulaires, pondre d'articles en ces quinze jours est fantastique! Je vois encore la première vague d'assaut des « invitations à la valse », comme disait Tony Wenger, les trois mille enveloppes jaunes, l'encre violette des suscriptions... Et ma dextérité à coller les timbres...

Le soir, on se retrouvait, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, tantôt chez le troisième. La sous-commission, en la personne de ses trois membres, continuait à déguster d'innombrables tasses de thé, à fumer avec entrain, à discuter avec passion. Du choc des idées la lumière ne jaillissait pas toujours, mais combien l'atmosphère était excitante, intellectuelle, sans pédantisme ni contrainte. Avec ces hommes, qui comptaient bien plus du double de mes années, je me sentais non seulement en harmonie d'idées, mais aussi en identité d'expression. A tous les points de vue nous parlions la même langue. Le français, qu'ils maniaient avec une aisance merveilleuse, constituait entre nous un lien à la fois souple et résistant, dont la caresse nous enchantait. Tout était aplani, léger, spirituel. Différences d'âge, de tempérament, d'opinions politiques, d'existence, de milieu professionnel, rien de cela n'était plus. Fervents d'un même culte, nous ne différons que quant à d'infimes détails dans la manière de le célébrer, et c'était tout juste ce qu'il fallait pour qu'un aliment sans cesse renouvelé entretînt le feu sacré.

Un « généreux donateur anonyme », comme s'exprime le livre des procès verbaux — disons tout de suite qu'il s'agissait du baron de Gargan, un nom que l'on retrouve toujours quand s'impose un dévouement discret à de nobles causes —, avait mis à la disposition du comité en formation une somme destinée à une conférence inaugurale et de propagande. Non moins généreusement, non moins anonymement, M. Dervaux, de Senningen, sénateur du Nord, contribua à assurer la création des comités d'Alliance française au Luxembourg. Le choix de Paris tomba sur ce charmant poète du « Départ à l'Aventure », le conférencier, romancier, critique et essayiste Achille Segard. La sous-commission, au grand complet, pour dignement recevoir l'hôte parisien, s'achemina vers la gare en tenue de croquemort. Simonis, l'air plus Méphisto que jamais sous son bords plats, Wenger ne perdant pas un pouce de sa taille, moi, hésitant entre le rire fou qui me chatouillait les côtes et l'air lugubre de circonstance, nous abordâmes le quai, non sans dignité. Achille Segard, descendant du train, nous demanda avec sollicitude si nous nous rendions à un enterrement...

Ce ne fut point une illusion, en tout cas, que nous enterâmes, car sa conférence fut étourdissante de verve, d'assurance et d'éloquence, quand il nous exposa la « mission civilisatrice de la littérature française à travers le monde ».

C'était la première fois qu'à Luxembourg un conférencier parlait sans user de notes.

Quelques jours plus tard, un mois à peu près après la désignation de Tony Wenger comme délégué du Comité de Paris, nous établissions nos listes « pour le premier exercice ». Nous comptions 170 membres à Luxembourg, 43 à Esch-sur-Alzette, 15 à Echternach. Quant à Joseph Hansen, il en avait, frappant du pied le sol diekirchois, fait surgir 126 à lui tout seul. J'avais écrit plus de 300 lettres, libellé plus de 3000 adresses, rédigé plus de 30 articles et recruté les $\frac{3}{4}$ des membres.

Il nous avait donc fallu moins de six semaines pour fonder en Luxembourg un comité luxembourgeois d'Alliance française comprenant 354 membres, le lancer, le rendre viable. L'enfant se portant bien, les trois pères prirent le plus rapide express pour Paris « aux fins » d'y fêter dignement chez Drouant — Gare de l'Est — une aussi heureuse délivrance...

Si « Floréal » m'était conté . . .

*En souvenir d'Eugène Forman
et de Frantz Clément.*

Le café — j'entends la salle commune, où l'on consomme des boissons variées, grignote, parfois, un sandwich, fume d'innombrables cigarettes, et, comme Gargantua, sous l'œil de Ponocratès, « joue à maints jeux différents, tous très beaux » — est une institution sociale de première nécessité. C'est le dernier salon où l'on cause ! Où l'on cause sans restrictions, sans scrupules, sans considération exagérée d'autrui et, le plus souvent, sans encombrante courtoisie. C'est là que s'échangent les idées, que s'expriment les opinions, que s'élaborent les pensées, que s'affrontent les thèses, que se heurtent les doctrines, que s'opposent — ou s'épousent — les contraires, que se rencontrent — ou s'écartent — les points de vue. On s'y crée des relations, le caractère s'y polit, la discussion s'y humanise. Chacun y reçoit chez soi tout en étant reçu chez les autres. On est « hôte », dans les deux sens du mot. Personne ne vous y dérange, vous n'y dérangez personne. C'est au café que l'on prend, pour la première fois, conscience de sa personnalité.

En politique, le café joue, à lui tout seul, un rôle plus important que la famille, le club, le cercle, la salle de conférence, la chaire de vérité et les parlotes de la Chambre réunis. En littérature, il vaut toutes les Académies du monde, fussent-elles groupées. Toutes les révolutions, surtout littéraires, y naquirent, toutes les conjurations, surtout celles de l'esprit, s'y perpétrèrent, tous les cénacles s'y constituèrent, toutes les initiatives, esthétiques, poétiques, artistiques, prirent de là leur élan. Le romantisme allemand sortit des « Bier- und Weinstuben », Anacréon et Horace, Shakespeare et Lope de Vega furent des assidus des tavernes, et, de François Villon aux mal-lavés de Saint-Germain-des-Prés, en passant par Olivier Basselin, la Pléiade, Théophile, d'Assoucy, Piron, Béranger, le Caveau, Musset, Verlaine et Raoul Ponchon (et combien d'autres !), la poésie française serait impensable sans l'influence cabaretière...

En tout bien tout honneur, bien entendu, et sans que l'ébriété y prit trop grande part...

Sauf exception...

Ajouterai-je, d'ailleurs, que, depuis une trentaine d'années, je n'y mets plus le pied, au café !

FLORÉAL

REVUE LIBRE D'ART & DE LITTÉ-
RATURE. — FREIE Rundschau
FÜR KUNST UND LITTERATUR

Franz Clement. — Edouard Dupont. — Jan Duren
Joseph Hansen. — Marcel Noppens. — Paul Palgun
Paul Reuer. — René Schmitz. — J. J. Van Doorn
Batty Weber. — Nic. Welter.
Illustrations de Pierre Mond.

N° 12

21 IV 1908

LUCKENBOURG

JOSEPH BEFFORT
IMPRIMEUR

Sauf exception, également...

Et — j'en prends à témoin ceux qui vécutent comme moi, voire après moi, les dernières années du siècle dix-neuvième, le moins stupide de tous, n'en déplaît à Léon Daudet — sans le « Vachette » avec Moréas, sans le « François I^{er} » avec Verlaine, le « Steinbach » avec Maurice Maindron et feu mon ami Dumur, la « Taverne du Panthéon » avec Jean de Tinan, parti trop tôt, et André Lebey, qui furent, eux aussi, de mes amis, sans le « Cabaret du Soleil d'Or », où, à une soirée de la « Plume », furent, pour la première fois, dits de mes vers, sans le « Flore », où je rencontrai Remy de Gourmont, les « Deux Magots », où je m'entretins avec Pierre Benoit, sans la « Closerie des Lilas », fief de mon vieil ami Paul Fort, sans — passons les ponts — le « Grand Café », cher à Courteline, le « Bar de la Paix », où j'eus l'occasion, un soir — matinal — de collaborer, presque à mon insu, avec J.-P. Toulet, sans le « Napolitain » d'Apollinaire — ne parlons même pas de Montmartre, avec toutes ses « boîtes » chansonniers, ni de Montparnasse, avec le « Dôme » et la « Rotonde » (qui n'étaient d'ailleurs pas de mon temps) —, sans ces cafés, dis-je, tant honnis par les familles, les petites et grandes revues qui firent la gloire de ce dix-neuvième siècle, ne seraient pas nées!

Il en fut de même pour « *Floréal, revue luxembourgeoise d'Art et de Littérature* »!

Toutes proportions gardées, d'ailleurs...

Et cette influence du café, malgré les sports (que nous n'en avons pas moins pratiqués, je vous prie de le croire), n'a pas diminué tant, qu'on serait peut-être disposé à se l'imaginer. « Le café, me disait récemment un père de famille, auteur responsable d'une joyeuse couvée des deux sexes, dont les représentants s'étagent entre 16 et 20 ans, assure mon intérieur contre le pillage et la dévastation, ma cave contre la mise à sec. Si, pour ne pas se mettre à dos leurs hoirs, les pères et mères devaient recevoir à leur foyer, sous des prétextes politiques, sociaux, voire artistiques ou littéraires, les petits copains et les petites copines de leurs rejets, il ne leur resterait plus qu'à céder la place. Je préfère cent fois remettre à chacun de ceux qui composent chez moi cette bande familiale de larrons à domicile, les quelques coupures mensuelles à quoi il — ou elle — prétend avoir droit (quand je pense qu'à seize ans je disposais de cent sous par mois et en devais rendre compte!), pour qu'il — ou elle — aille au café, dépenser en palabres, même arrosées, son exubérance, plutôt que d'exposer mon mobilier,

ma vaisselle et mes crus à leurs déprédations... D'ailleurs, ajouta-t-il, n'en fis-je pas autant et vous aussi, au temps lointain de notre jeunesse folle, et ne tenions-nous pas au café nos assises? »

Où, d'ailleurs, les aurions-nous tenues, sinon au « Café du Commerce », en dépit, ou peut-être à cause, de la réputation philistine que l'on fait à l'enseigne? Le fait est, qu'environ l'aube du siècle et jusqu'à la guerre — la première — ce fut là le lieu de nos exploits et le centre de l'activité créatrice et intellectuelle luxembourgeoise. Indifférents aux joueurs de skat ou de jaquet, plus indifférents encore aux parloles cancanières de la « table ronde », nous y passions quotidiennement, de huit heures à minuit et au-delà, des heures passionnantes, à nous réciter des vers — les nôtres et ceux d'autrui — et à rédiger des « lettres provinciales », autrement dit à l'adresse de nos bons camarades de Diekirch, Echternach, Esch et même Louvain et Paris. Elles épouvantaient leurs destinataires: Joseph Hansen, Charles Becker, Nicolas Nickels, tant elles abondaient en paradoxes, bravaient l'honnêteté — et non en latin! — et faisaient la réjouissance de Paul Palgen et d'Edmond Belet qui nous répondaient du tac au tac... De là des rires inextinguibles, tellement irrésistibles qu'ils se communiquaient aux tables voisines, où l'on riait parfois de bon cœur avec nous, sans savoir pourquoi et rien que de nous entendre...

Or, ceci qui va vous être conté — si tant est que vous l'écoutez —, se passait il y a un demi-siècle, exactement. C'est-à-dire il n'y a guère, à mes yeux du moins. Était-ce un mardi-gras ou un dimanche de mi-carême? Je ne saurais préciser! Mais je nous vois encore, Eugène Forman, Frantz Clément et moi, installés au « bar » de « chez Commerce » — expression consacrée — avec, assis à nos côtés, et, comme nous, haut-perchés, une Pierrette aux yeux noirs, une Colombine aux yeux bleus et un domino aux yeux verts. Muses d'occasion, d'ailleurs charmantes.

En tout bien tout honneur, soit dit une fois de plus...

L'heure était matinale et tout indiquée pour fêter au champagne — Mercier, cuvée royale — un triple succès! Je précise: Eugène Forman venait de faire jouer au théâtre de Luxembourg (Grand-Duché de même nom, évidemment, rien de l'Odéon!), ébranlé jusque dans ses fondations par l'ampleur d'applaudissements unanimes, une de ces spirituelles revues d'actualités locales, dont il avait le secret. Frantz Clément venait de publier, dans une austère revue allemande, un remarquable et remarquable

article sur le théâtre d'Ibsen. Et, pour ma part, j'étais tout étourdi encore du succès — tout relatif — qu'avait obtenu un recueil de vers, achevé depuis six ou sept ans, mais qui venait seulement de paraître chez Messein, l'éditeur de Verlaine.

Je ne prétendrai pas que le champagne coulait à flots, ce que nos moyens ne nous eussent pas permis. Mais il n'était pas non plus distribué avec parcimonie. Notre Scharff-Vanière national, maître du lieu — on ne dira jamais assez les mérites, envers la littérature et l'art photographique, de cet homme si supérieur à sa profession! —, faisait office de barman et remplissait, avec diligence et sans lésiner, les flûtes vides, les nôtres et celles de nos thuriféraires, cependant que, du haut de nos tabourets, nous recevions, avec béatitude et dignité, des félicitations qui, pour être parfois anonymes et masquées, n'en étaient pas moins chaleureuses... C'est en vain que, jouant le rôle classique de l'esclave des triomphes consulaires, un Polichinelle rouquin, le dos en voûte et le menton en galoche, nous reprochait, d'une voix de fausset, « nos attitudes de Bouddha respirant l'encens des flagorneurs »... Conscients de notre soudaine valeur, nous méprisâmes l'insulte, que dictait la désolation « de n'atteindre point à nos cimes » (Forman dixit) et engageâmes notre dépréciateur à boire à notre santé et à nos frais, ce dont il s'acquitta incontinent avec zèle et célérité... « Tiens! Anacréon, Socrate et Euripide! » s'exclama, plein d'à-propos et de souvenirs classiques, notre ami Jules Klensch, en escaladant, non sans difficulté, la septième et dernière chaise du bar, cependant que la Muse aux yeux verts, prise du délire sacré et soucieuse de prouver qu'elle avait des lettres, se mettait à réciter, avec des intonations flatteuses, les strophes les plus passionnées de mon œuvre juvénile. A quoi le Polichinelle, envieusement, mit fin, en nous traitant de chapelle pseudo-littéraire, de société d'admiration mutuelle et d'Académie à la manque... Ce nous fut une révélation, une illumination: « Académie, m'écriai-je! Polichinelle à dos d'âne, tu l'as dit! » Et, d'une phalange baguée d'un anneau à l'effigie d'Apollon, bague que, depuis, les « Kulturträger » d'Allemagne s'annexèrent, frappant avec autorité le zinc du bar, « Fondons une revue », m'écriai-je!

Jamais proposition aussi audacieuse ne fut acclamée avec tant d'enthousiasme! Nos flûtes, célébrant l'idée merveilleuse, n'étaient pas encore vidées, que déjà les charges étaient distribuées: Frantz Clément assurerait la direction de la partie de langue allemande, Eugène Forman celle de la partie luxembourgeoise, originairement prévue, mais plus tard abandonnée, et moi-même, tout en prenant la direction exclusive de la

partie de langue française — à condition qu'elle prédominât —, j'assumerai la direction générale de l'entreprise, comme étant, au surplus, seul du « bâtiment ». Depuis une dizaine d'années, en effet, je collaborais, par saccades, à cette chère vieille « *Indépendance luxembourgeoise* », où je fulminais — et voilà soixante ans que cela dure! — contre le pangermanisme envahissant et les luxembourgeoisismes qui ne l'étaient pas moins et j'étais, en outre, le seul de nous trois à avoir publié un livre... Sans compter d'autres facteurs, ayant également leur importance, et dont la paternité de l'idée n'était pas le moindre.

D'une voix un peu bredouillante, Jules Klensch, lui aussi, offrit ses services de « directeur commercial, à condition que la chose quittât le domaine de l'hypothèse pour entrer dans celui des réalisations ». Sur quoi, nous le honnimes avec ensemble, sans qu'il en fût désobligé. Quant au Polichinelle, il se volatilisait après une absorption dernière de champagne gratuit, dans l'évidente épouvante de devoir, s'il s'attardait, contracter peut-être un abonnement...

Car la question des fonds, aussitôt, s'était posée. « Baga-telle! avait déclaré Maurice Koch, qui d'une oreille attentive avait suivi les débats, sans y prendre part. Je vais, en moins de dix minutes, vous faire vingt abonnés! » Déjà le « barman » avait souscrit pour deux abonnements, imité en cela par la Muse aux yeux verts. Survinrent Edouard Dupont, Paul Reiser, Eugène Champagne. Ils s'engagèrent avec enthousiasme. Glissant de leurs tabourets, Colombine et Pierrette se répandirent à travers la salle attenante, à l'effet de persuader jusqu'aux plus sceptiques, puis se propagèrent dans les autres cafés de la Place d'Armes — ô province! —, où elles mirent à profit la liberté carnavalesque, pour battre le rappel et décider une clientèle éventuellement rétive. Ce fut magnifique! Toute la ville reflua vers le bar. Jules Klensch prenait les noms et les inscrivait au fur et à mesure des engagements. Eugène Forman, hiératique, approuvait majestueusement du chef et serrait la main de chaque nouvelle recrue avec une condescendance épiscopale. Frantz Clément faisait l'aboyeur et employait sa faconde coutumière à étourdir les hésitants. Quant à moi, au courant des choses de l'imprimerie, j'avais, par un rapide calcul, établi qu'avec 250 abonnés à 12,50 francs par an, les frais d'impression et d'envoi de douze fascicules seraient couverts...

Quant aux collaborations, quant au texte, quant à la « copie », pour s'exprimer professionnellement, n'en regorgions-nous pas? Et d'ailleurs: « Notre génie y pourvoira », clama Frantz Clément

à travers sa barbe de faune en clignant de ses yeux de chat. « Les couplets de mes revues, c'est du tout cuit! » affirma Eugène Forman, en secouant ses mèches blondes qui déjà se raréfiaient. « J'ai des fonds de tiroir et un recueil fin prêt! » émis-je avec modestie, en caressant de la main une chevelure que j'avais alors abondante et brune...

« Mais le titre », s'inquiéta Jules Klensch, qui avait de la suite dans ses idées, bien qu'il les exprimât ce matin-là, avec une certaine difficulté pâteuse. Le titre! En effet! « Baptisons l'enfant tant qu'il y aura du champagne », prononça sentencieusement Edouard Dupont, fervent des rites qu'il jugeait obligatoires. « Le Prince Avril », proposa la Muse aux yeux verts, faisant se cabrer ma modestie bien connue. « Patria! » s'écria Frantz Clément, qui tenait, comme actuellement encore les géniteurs de l'*Europa*, son goût du latin du fait de n'en avoir jamais appris la moindre bribe. Eugène Forman — « vous êtes orfèvre, Monsieur Josse! » — proposa « t'Revue », ce qui fut aussitôt rejeté pour cause de banalité. « Mélusine », suggéra Maurice Koch, âme tendre et romantique. « Pourquoi pas "Le Rouc" ou "Le Puits"? » rétorqua Eugène Champagne. Quelqu'un — je crois que c'était Paul Reiser — tenait pour « L'Alzette », à quoi j'opposai la « Pétrusse », en haussant les épaules, car mon siège était fait, le « Prince Avril » de la Muse aux yeux verts m'ayant ouvert l'entendement: « Floréal! » décidai-je.

Ce fut un succès. L'acclamation fut unanime. On me félicita! On se félicita! Nous nous félicitâmes! Et le Mercier, cuvée spéciale, tournée du patron, ondoya le nouveau-né!

Cependant, Maurice Koch, consolé de son échec en matière de parrainage, était parti à la recherche de Batty Weber, notre aîné de nombreuses années, afin de le mettre au courant d'une initiative, évidemment importante pour l'avenir littéraire bilingue, voire trilingue, du Luxembourg. Acclamé dès son entrée, le maître de la critique dramatique et romancière se révéla enthousiaste, dithyrambique même, balayant ainsi nos derniers scrupules... Je vis l'avenir en rose, à l'égal du ciel matinal, que déjà l'aube désertait:

« Quand on fut toujours vertueux,
On va voir se lever l'aurore »,

fredonna Batty Weber, tourmenté de vieux souvenirs... Deux sapins stationnaient à proximité. Nous les nolisâmes. Les trois Muses s'enveloppèrent de chauds manteaux, précautionneusement déposés la veille au vestiaire du « Commerce » et, à cinq par fiacre, sans compter le cocher, Victor Wahl et Georges Traus

remplaçant Jules Klensch, défaillant, nous gagnâmes, par le fond de « la Cluse », les hauteurs de Senningen, où un café au lait, généreusement accompagné d'amples tartines de notre concoyotte nationale et suivi de plusieurs réchauffantes parties de quilles, eut tôt fait de dissiper les dernières fumées du champagne.

*

Ainsi naquit « Floréal », fils de trois pères et d'une nuit de carnaval, mais, en vérité, longuement conçu, parmi maintes tentatives antérieures avortées et des travaux préalables restés sans résultat. Somme toute, l'idée était dans l'air depuis 1901, alors que, délaissant pour un temps Paris et l'étude du droit pour aller me mettre au vert à Diekirch, j'avais, aux « soirées littéraires » de Madame Mergen-Bivort et de Joseph Hansen, professeur en ce lieu, lu les poèmes qui devaient constituer plus tard le « Prince Avril ». Elle prit corps, si l'on peut dire, en février-mars 1902, par la publication d'un numéro spécial de *l'Indépendance luxembourgeoise*, consacré à Victor Hugo... « Ce siècle avait deux ans ... » (réédité en 1935). Faute de collaborations, cette tentative resta sans postérité et, bien que j'y collaborasse littérairement et avec activité, la « Semaine sportive » de mon ami Albert Klensch, qui lui succéda, ne la continua guère. En 1905, la création de l'« Alliance française », comité de Luxembourg, m'avait fait espérer un moment qu'un organe littéraire pourrait en être la conséquence. Vaine illusion ! Là encore, les collaborateurs éventuels brillèrent, moins par leur absence ou leur inexistence, que par leur méfiance et leur parti-pris. À quoi venait s'ajouter, outre l'antagonisme des deux langues, les mesquines considérations coutumières de politicaille intérieure. Il est vrai qu'il existait bien la confidentielle « Revue luxembourgeoise », organe de l'Université populaire de création récente, innovation intéressante et non sans mérite, puissamment soutenue par le parti de la droite, mais qui excluait avec horreur tout ce et tous ceux qui pouvaient prétendre à l'indépendance intellectuelle et ne publiait que de la critique sans originalité et des vers ... fâcheux... Le contraire, exactement, de ce que j'aurais voulu, c'est-à-dire éveiller des esprits, non critiques mais créateurs, et révéler à mes compatriotes, dont les connaissances littéraires n'allaient communément pas plus loin que les derniers romantiques, les tendances de la littérature nouvelle. Ignorance scandaleuse, due surtout au piétinement d'un enseignement secondaire selon des formules datant de trois quarts de siècle et des manuels de littérature et d'histoire, dont les plus récents avaient cinquante ans d'âge. (Charles-André et Welters Weltgeschichte.)

Indirectement, toutefois, la création des Comités d'Alliance française » ne fut pas étrangère à la réalisation de mes intentions. Depuis 1903, le manuscrit du « Prince Avril » se trouvait entre les mains de Georges Barral, l'éditeur des « Poètes français de l'Étranger », collection publiée chez Fischbacher à Paris et qui avait fait connaître, entre autres, au public de France, les « Trois G » de Belgique: Gilkin, Giraud et Gille. Mais j'étais plein alors d'hésitations — on ne disait pas encore « complexes » — et bien que le « Prince Avril » eût été annoncé dans la collection Fischbacher, en note marginale de « La Route enchantée » d'Adolphe Hardy, mes amis de Paris me déconseillèrent la « voie étrangère » et me recommandèrent le « Mercure de France », où je comptais des appuis, ou la « Plumes », où j'avais mes entrées... De tergiversations en tergiversations, d'autres motifs, d'ordre familial, s'opposant, en outre, à une publication immédiate, j'en étais arrivé presque à y renoncer, quand le poète et conférencier Achille Segard, venu prononcer la conférence inaugurale de l'« Alliance française » à Luxembourg, s'empara, sans plus, de mon deuxième manuscrit, l'emporta à Paris, le fit imprimer à Lille et éditer par Messein, successeur de Vanier, éditeur de Verlaine. Mis devant le fait accompli, je n'avais qu'à m'incliner... et à y donner suite. Mais il fallut l'intérêt que suscita, à Luxembourg, ce livre juvénile et révélateur, il fallut le succès des spirituelles revues d'Eugène Forman, il fallut les études ibsésiennes de Frantz Clément, il fallut l'euphorie, aussi, d'une nuit de Carnaval, pour triompher entièrement de mes hésitations, et je ne diminuerai pas, en le méconnaissant par fausse modestie, mon propre mérite: le « Prince Avril », premier en date des recueils de poèmes en langue française dus à un Luxembourgeois, a fait prendre rang, parmi ceux de langue française, à un pays qui n'avait de celle-ci que l'étiquette. Position intellectuelle enfin gagnée, et que « Floréal », bien que bilingue, venait renforcer. Certes, j'eusse préféré une revue en français, exclusivement, et n'ai point changé d'opinion. Mais le bilinguisme était un pis-aller, qui nous garantissait une clientèle plus étendue. Il n'en est pas moins vrai que, malgré cet atout, créer de toutes pièces une revue littéraire indépendante du pouvoir officiel et excluant tout ce qui — historique, politique, scientifique, folklorique — avait jusqu'à cette date, grâce à des subsides officiels généreux, assuré l'existence de publications, certes non dénuées de valeur, mais sans abonnés, était une tentative osée, une entreprise hardie... Nous n'en avons pas moins « tenu le coup ». Engagés pour une année, nous avons duré douze mois...

Personne ne s'étonnera d'apprendre que nous « y mîmes du nôtre » ! Et non seulement notre temps et, si nous en avions, notre talent... Mais nous fûmes secondés, je me hâte de le dire, par l'intérêt que prit à notre initiative M. Joseph Beffort, notre imprimeur. Je suis heureux de pouvoir rappeler, après tant d'années, le souvenir de cet homme, foncièrement bon et serviable, et à qui, en réalité, la cause de la langue française en Luxembourg doit plus qu'on ne pourrait le dire. Pendant de longues années, il soutint tout le poids de l'*Indépendance luxembourgeoise*, cet unique journal de langue française, que tuaient, lentement et sûrement, les journaux parisiens pénétrant — heureusement d'ailleurs — en quantités massives dans notre pays, et qui, malgré tous les dévouements qu'il suscita, succomba finalement pour des raisons que je dévoilerai quelque jour, s'il m'en reste le temps... De même, Joseph Beffort n'hésita pas à nous faire, en faveur de notre œuvre bilingue, mais où le français, sous ma direction, prédominait, les conditions les plus favorables et à tenir personnellement la main à une exécution typographique impeccable et à une présentation parfaite. Et c'est ainsi que « Floréal » put boucler la boucle et durer un an. Mais nous n'aurions pas pu aller au-delà...

Certes, les triumvirs-directeurs n'étaient plus « du dernier arrivage », bien qu'ils n'eussent pas encore été frôlés « par le fantôme de la trentième année ». Mais quels éléments dissemblables ! Nous nous différencions autant physiquement qu'intellectuellement, unis seulement par le commun besoin de secouer un peu la torpeur de nos compatriotes, fût-ce en les scandalisant. Frantz Clément, petit, trapu, roulant plutôt qu'il ne marchait, disparaissant presque en entier sous sa barbe de faune et sous une broussaille récalcitrante de cheveux d'un châtain tirant sur le roux, était notre cadet de quelque cinq à six ans. Par une intelligence remarquable, un esprit vif et lumineux, et une lecture abondante, il avait compensé son manque de culture classique. Comme il le releva lui-même dans « Floréal », ni l'école primaire de Mondorf, ni l'école agricole d'Ettelbruck, ni l'école normale de Luxembourg n'auraient constitué une base suffisante à sa formation intellectuelle, s'il n'avait eu le désir de parvenir et la volonté d'arriver. Des cours universitaires suivis à Leipzig, notamment les leçons de Wundt, le physiologue, avaient remédié à maintes lacunes. L'amitié protectrice de Batty Weber, qui unissait à une longue pratique du journalisme et à une connaissance littéraire très approfondie, un esprit très fin, très souple et très délié, l'avait aussi fortement influencé, si

bien qu'il devint, à son tour, une autorité en matière littéraire allemande.

Quant à Eugène Forman et moi, nous avions, nécessairement, une certaine culture classique. Culture bien relative, toutefois, que celle que nous devons à sept années de collège luxembourgeois plus une huitième de philosophie idem ... à quoi ajouter les trois années d'étude du droit aux facultés de Nancy, Genève et Paris... Ce qui nous avait valu, à l'un et à l'autre, le même dégoût de l'enseignement local et le même écœurement de la Chicane. J'avais, pour ma part, suppléé à mes ignorances obligées, déjà mitigées grâce à mon milieu familial et à mes amitiés d'enfance, par une abondance de lecture presque incroyable et par des cours « bénévoles » suivis en Sorbonne et au Collège de France. En outre, depuis près d'une dizaine d'années, je partageais mon temps entre Luxembourg et Paris, où j'étais devenu un fervent des milieux littéraires, particulièrement de la « Plume » et du « Mercure de France », et collaborais, occasionnellement, à la « Liberté » de Georges Berthoulat et au « Gaulois » d'Arthur Meyer. De là, une certaine formation professionnelle qui faisait défaut à Eugène Forman, lequel d'ailleurs ne s'en souciait guère. Blond, aux yeux « céruléens », il était d'apparence calme, presque apathique, et nourrissait un flegme factice, une sorte de paresse voulue, cultivée, et dont il se faisait gloire, mais dont il se dégageait par à-coups, sachant alors faire preuve d'une énergie peu commune et, qui plus est, persistante. Volontiers professoral, bien que sans pédantisme — il devait, d'ailleurs, plus tard, quoiqu'inscrit au barreau de Luxembourg, devenir professeur de langues à Prague —, il avait un esprit paradoxal, une imagination vive et abondait en idées originales et pittoresques. Il était un conteur de premier ordre et c'était avec un plaisir toujours renouvelé, qu'on écoutait les histoires qu'il inventait au fur et à mesure qu'il les débitait... Il avait le don de la moquerie douce et sans méchanceté, où l'ironie se mêlait à l'indulgence. Très observateur, il perceait à jour les motifs qui faisaient agir les gens autour de lui. Ce qui nous valut ses revues « montmartroises », spirituelles en diable, qui firent les délices des soirées « mâles » du Casino, et que je mets, pour ma part, au-dessus de ses revues à grand spectacle — si l'on peut dire — du Théâtre. Quant à « Floréal », il lui fit faux bond dès le troisième numéro, et suspendit bientôt ses envois de copie, sous prétexte « qu'il devait aller se reposer à Plombières des fatigues de sa collaboration et que d'ailleurs la Faculté lui avait prescrit de prendre de l'exercice sous les espèces de l'équitation ». — « Equitation, m'écrivit-il quelques jours

plus tard, aux dimensions réduites, la boule, en cette station balnéaire vosgienne, n'ayant pas encore remplacé les petits-chevaux. »...

Et voilà justement qui nous différençait: j'étais, en ces temps lointains, aussi méridional d'apparence qu'il était «boréal», aussi mince qu'il était bien en chair, aussi sportif qu'il était casanier, aussi pris d'un besoin d'activité que lui d'un besoin de repos. J'étais aussi agité qu'il était calme, aussi nerveux qu'il était lymphatique. Il contait, j'écrivais. Il aimait le pocker et ses succédanés. Je détestais les cartes. Et du temps, où nous étions ensemble à Genève, cependant que je faisais de la bicyclette, de l'alpinisme, de l'aviron, de la natation, du tennis et du cheval, du vrai — excellente préparation aux examens en droit —, il se livrait sans scrupule aux douceurs d'un farniente intégral.

A l'origine, il avait été entendu que «Floréal» serait trilingue. Eugène Forman devait, comme je l'ai dit, y insérer ses couplets. Or, il n'arriva même jamais à les mettre au net. Heureusement, que je possédais de lui, depuis cinq ans, les premières pages d'un roman allemand: «Pukis Erdenfahrt». Je le publiai sans hésiter dès le premier fascicule et non sans succès. Il fut ainsi obligé de le continuer, ce qu'il fit au commencement d'assez bonne grâce. Mais il nous laissa en plan au numéro 9, ce qui nous obligea, dans le dernier fascicule, à une conclusion tronquée et résumée, d'ailleurs absurde. Eugène Forman se vengea le plus spirituellement du monde. Comme nous lui demandions — il habitait alors Ville d'Avray — pour la «Parade de Floréal» son portrait ou sa charge, il nous envoya ... une page blanche...

Feu d'artifice final, bien dans la note, ce fameux numéro 12 de «Floréal», triomphe de la «self-ironie», parade à rebours! Ce fut notre adieu aux lecteurs. Nous avions tenu nos engagements, je le répète, mais nous passions la main... Personne ne se trouva pour continuer l'expérience. Il fallut attendre plus d'un quart de siècle pour la reprendre ... sur les mêmes bases, par la publication des «Cahiers luxembourgeois».

*

Disons-le sans ambages: nul pays n'est plus rétif à la poésie, aux spéculations philosophiques, aux affirmations littéraires que notre Grand-Duché de Luxembourg. Nul n'est plus éloigné des choses de l'esprit. Qu'on n'essaye pas de se le dissimuler: on est

ici de sens rassis, plutôt matérialiste, on « vit de bonne chère et non de beau langage ». On condamne tout travail purement cérébral, s'il n'est pas simultanément, matériellement productif. Il y a mieux ... ou pis... Chez certains, chez beaucoup, chez trop, l'indifférence à l'endroit de la chose intellectuelle devient de la répugnance, devient même de l'animosité. Si déjà un coup d'œil sur la bibliothèque d'un Luxembourgeois « moyen », ou un entretien avec un libraire, devient chose singulièrement révélatrice, que dire, par exemple, de l'attitude de tels journaux locaux de langue allemande qui, il y a de cela un quart de siècle, demandèrent très sérieusement une intervention officielle, voire étrangère, contre un confrère à leur sentiment trop obscur au point de vue du style (« Luxemburger Zeitung » et « Soziale Republik » contre « Indépendance luxembourgeoise »)?

Même en faisant la part de l'animosité politique — il y avait dans ces journaux un fond de germanophilie latente — n'était-ce pas « hénaurme » d'en appeler au gendarme, fût-ce par plaisanterie? — ce qui n'était pas le cas? Moyen d'ailleurs assez enfantin pour essayer de réduire un contradicteur au silence, mais qui n'en est pas moins indicateur d'un état d'esprit assez fâcheux, et qui aurait pu me décourager, si j'avais été susceptible de l'être jamais!

Or, rien ne semblait plus superflu à cette époque qu'une aide accordée à la littérature, quand celle-ci n'était pas « d'ordre pédagogique ». Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous ignora avec ampleur et je ne sais pas même, si la Bibliothèque Nationale prit un abonnement. Quant à la Municipalité, elle se désintéressait de toute manifestation intellectuelle, en opposition avec le moindre chef-lieu de département en France, au budget duquel figurent régulièrement pensions ou subsides accordés aux « gloires locales ».

Fort heureusement, nous avions d'autres cordes à notre arc: Une partie de la presse était à notre dévotion, la presse allemande avec la *Luxemburger Zeitung*, dont Batty Weber dirigeait les destinées, la presse de langue française avec l'*Indépendance luxembourgeoise*, où je faisais un peu la pluie et le beau temps. Frantz Clément avait ses entrées dans divers journaux, plus ou moins hebdomadaires, et Eugène Forman déposait parfois, dans un infecte petit canard assez répandu, le *Volksbote*, une de ces énormes galéjades dont il avait le secret. Enfin nous jouîmes également de la neutralité malveillante du *Luxemburger Wort*, dont les rédacteurs se méfiaient de nous pour maintes raisons. En réalité, nous scandalisions le grand public par un ton tout à fait imprévu et estimé trop libre. Il arriva même que,

méconnaissant entièrement le sens d'une nouvelle de Jeanne Duren que nous avons insérée sans aucun scrupule, le curé d'un gros bourg de la campagne interdit, du haut de la chaire, la lecture de *Floréal* à ses ouailles... Ce qui me valut, de la part de l'abbé Jacques Meyers, avec qui j'étais en excellents termes personnels, bien que sa revue, la *Revue Luxembourgeoise*, nous ignorât, une lettre d'excuses pleine d'esprit.

Pour moi, qui ai toujours eu l'anxieux respect des convictions religieuses d'autrui et qui suis traditionnaliste jusqu'au bout des ongles, cet ostracisme m'avait peiné, mais Frantz Clément estima que « c'était là la plus féconde des réclames » et une sensible augmentation d'achats au numéro ne lui donna pas tort.

On voit que, étant donné ces conditions et circonstances, il y a eu « un miracle de "Floréal" » ! Un miracle en plusieurs actes, en 12 numéros pour mieux dire. Et ce miracle a été moins d'avoir pu secouer un peu l'inertie de nos compatriotes, que d'avoir pu, chaque mois, pendant toute une année, trouver la matière originale nécessaire à l'élaboration et à la publication d'un fascicule de près de 100 pages ! Certes, comme je viens de le dire, l'emploi simultané des deux langues étendait le cadre des lecteurs, mais, tout de même, je faisais, sans en avoir l'air, prédominer le français et tenais à ne pas se laisser glisser, dans une revue qui était destinée à donner à l'Étranger un aperçu du Luxembourg littéraire, et aux Luxembourgeois une idée tout au moins élémentaire de la littérature contemporaine, tant française qu'allemande, des articles, où s'épanouirait une prose douteuse, voire abondante en solécismes.

Or, ce fut là, je crois, l'écueil principal où, n'ayant pu l'éviter, nous échouâmes. Nous fûmes littéralement submergés par une copie de primaires s'extravasant dans les deux langues, entièrement inemployable. De tous côtés, même de la prison du Grund, vers et prose surgirent. Cela a diminué, mais n'a pas changé. Au grand public, indifférent, sinon hostile, une pseudo-élite correspond de soi-disant intellectuels, jeunesse parfois prolongée jusqu'au-delà de l'âge mûr, démunie de jugement, incapable d'auto-critique, dépourvue de connaissances, victime du refoulement freudien et rencontrant malheureusement de trop accueillants périodiques. Fractions de « lettrés », ils sont de bonne foi et croient vraiment « que c'est arrivé » ! En cette matière, l'anonymat foisonne du reste autant que foisonnent, d'autre part, l'envie, la jalousie et la vilénie native... Mais les signataires glorieux ne foisonnent pas moins, et le mouvement déclenché en ce sens par l'apparition de « Floréal » nous

valut, à Frantz Clément et à moi, bien des surprises et bien des ennuis...

Autre chose encore, qui est heureusement en voie de regression: il y a un demi-siècle, en survivance de l'époque, où chacun se cantonnait dans sa spécialité artisanale et où l'on déniait, sans doute non sans raison, toute compétence à qui n'était pas du métier, le droit d'écrire était réservé aux docteurs ès lettres, comme le droit de plaider aux docteurs en droit et le droit de guérir aux docteurs en médecine. Or, ne voilà-t-il pas que, par le truchement de « Floréal », deux simples étudiants et un vulgaire maître d'école s'avisèrent de vouloir endoctriner leurs contemporains! Cela ne s'était jamais vu! De là, une certaine méfiance à notre endroit, contre laquelle luttait toutefois, et non sans succès, cet autre vice de petite ville: la curiosité et l'espoir du scandale. Comment se tireraient d'affaire, comment rempliraient leur engagement, des personnages « sans diplôme », d'une « frivolité » reconnue, des « instables », des « velléitaires », voire des « nomades », disparaissant, ressurgissant, plus souvent à Paris qu'à Luxembourg, portés à l'ironie et même à la moquerie, et que nul ne pouvait prendre au sérieux, à commencer par eux-mêmes!

Pour ce dernier point, on n'avait pas tort, car nous éprouvions un éloignement considérable pour les « imbéciles solennels », desquels, d'ailleurs, la race tend à disparaître. Mais la jeunesse « avait donné ». Et c'était même touchant de constater que certains avaient souscrit, pour lesquels 12,50 francs, montant de l'abonnement annuel, constituait un sacrifice considérable. En revanche, j'ai conservé le souvenir d'un millionnaire authentique (en francs-or) qui, à ma demande de s'abonner, me répondit « qu'il estimait avoir fait suffisamment pour la littérature en s'abonnant », je ne sais plus, si c'était à « Fémina » ou à la « Vie heureuse »...

Quoi qu'il en fût, étant « seul du bâtiment », je dus me charger — et le fis avec plaisir — non seulement du côté littéraire « français » de l'entreprise, mais également de tout le côté matériel: Choix du papier, choix des caractères, organisation intérieure, répartition des matières, mise en pages, correction des épreuves, cuisine et gavage du canard et, ce qui était plus difficile et plus périlleux, recrutement des collaborateurs, tant locaux qu'étrangers, et responsabilité dernière quant à l'acceptation ou au rejet des contributions littéraires...

C'est alors que prit naissance cette légende absurde, d'un « purisme » intransigeant, légende qu'on n'a pas encore remise entièrement à l'heure qu'il est. Pour m'être vu dans l'obligation

de refuser l'insertion d'envois « littéraires » aussi pleins de bonne volonté que d'erreurs grammaticales et de « naïvetés » — soyons poli — de fond et de forme, je fus, je suis encore, accusé, tantôt de décourager les talents naissants, tantôt de détourner mes compatriotes de l'emploi de la langue française, tantôt de manier la férule à la façon d'un cuistre. Naguère encore, j'étais décrété coupable de « clouer au pilori du ridicule », par nom et prénoms, les délinquants et, tout récemment, qui était visé, sinon moi, par un de nos bons écrivains, lequel, en dépit de Brunot, Bruneau, Dauzat, Thérive, Hermant, Georgin, Thomas, Martinon (Français), Grevisse, Hanse (Belges), Nyrop (Danois), von Wartbourg (Suisse allemande), etc., en dépit des innombrables ouvrages et revues spécialisés, qui sortent de presse tous les jours, en dépit des « Querelles de langage » ou autres rubriques linguistiques dont aucun journal sérieux de langue française ne se désintéresse, écrivait cette énormité, que : « combattre les solécismes du parler franco-luxembourgeois, c'était "poser des colles" (sic!) au sujet d'arguties dont nul en France, même à l'Académie, ne se souciait plus » ? Plaisante accusation, dont je ferai bonne justice par ailleurs. Plusieurs d'entre mes meilleurs amis, de qui j'aurais pu espérer plus de compréhension, se sont laissés prendre aux insinuations de mécontents et, sans plus ample informé, se sont plaints de mon acribologie... Acribologie inutile du reste: depuis 60 ans, je condamne régulièrement, une fois au moins par an — je prends un exemple entre cent — l'usage fautif, uniquement luxembourgeois, de l'adverbe « respectivement » ! Cela n'empêche pas que « respectivement », voire « resp. », schibboleth national, soit encore et toujours mis à toutes les sauces!... Cependant, pour avoir éliminé maints articles, où s'épanouissait une prose douteuse, abondante en solécismes, luxembourgeoisismes, germanismes, je me suis créé bien des inimitiés! Je les porte d'un cœur léger! Mais, que de susceptibilités froissées, que d'illusions anéanties! Et combien j'ai lutté, et lutte encore, contre ce sentiment, universellement répandu, mais plus tenace, plus ancré à Luxembourg que partout ailleurs, que le travail littéraire est un passe-temps pour oisifs, une sorte d'amusement, de délassement, un divertissement d'amateurs, destiné à tuer le temps, l'occupation fictive des ratés... Aligner des vers ou pondre de la prose? Bagatelle! Qu'est-ce, comparé au dur labeur de l'avocat à la barre, du commerçant à son comptoir, du fonctionnaire derrière son guichet, du professeur en sa chaire!...

Si donc nous eûmes, Frantz Clément et moi, à repousser les assauts de maints candidats à cette immortalité relative qu'oc-

troie l'imprimerie, nous fûmes, d'autre part, forcés de battre le rappel pour arriver à remplir nos pages. Le « complexe de la violette », qui n'est le plus souvent qu'outrecuidante vanité, sévissait alors déjà, et il nous fallut employer des prodiges de diplomatie pour convaincre certains de nos meilleurs « manieurs de plume ». Mon ami Joseph Hansen fut gagné dès l'origine. Mathias Tresch et Nicolas Ries furent un peu plus réticents, puis cédèrent ... avec plaisir. En revanche, Paul Palgen, que je ne connaissais pas encore — sept ans d'âge nous séparent —, et cette talentueuse Jeanne Duren — si regrettamment disparue — furent des enthousiastes de la première heure, ainsi que Batty Weber et Nicolas Welter, les plus grands noms de notre littérature allemande. Puis, cités pêle-mêle: Paul Reiser, et plus occasionnellement: Nicolas Schlottert, Nicolas Nickels, Gaston Diderich, Edouard Dupont, pour le français, Joseph Tockert. René Engelmann, Camille Deutsch, Théo Witry, Ferdinand Hegermann, pour l'allemand. Faisait le pont entre les écrivains luxembourgeois de langue française et ceux de France, notre ami Paul Lévy, l'auteur, alors, de « Fleurs d'Oppression » et de l'« Idole » et, depuis, de nombreux romans d'entre les meilleurs. Quant aux écrivains et aux œuvres que nous fîmes connaître à nos compatriotes, la liste en est longue. Je citerai, au hasard des pages que je feuillette: Zola, Huysmans, Charles Guérin, Paul Verlaine, Adolphe Retté, Emile Verhaeren, Henri Strentz, Florian-Parmentier, André Neveu, Albert Mockel, Louis de la Salle, Gaston Hérisson, Georges Ducrocq, Ernest Gaubert, Jules Gross, Georges Walsch, Gaston-Denis Périer, Sully Prudhomme, Madame Ackermann, Jules Delacre, Rachilde, Alfred Jarry, Léon Bloy, Charles van Lerberghe, Henry Albert, Jean van Dooren, Robert Randau, André Germain, Octave Mirbeau, Olivier Billaz, Louis Mandin, Jean Martineau, Maurice Souriau, Edouard Rod et d'autres encore, que j'oublie! Nous eûmes en outre l'honneur de compter parmi nos collaborateurs, avec des textes inédits: Paul Fort, Remy de Gourmont, Emile Verhaeren, Maurice Gandolphe, Achille Segard, Touny-Lerys, Louis Thomas, Ernest Gaubert, Madame Poirier, Albert Lecocq, Sylvain Bonmariage, et surtout nos collaborateurs constants J.-J. van Dooren et René Schmickrath, nos voisins et amis arlonais.

La langue et la littérature allemande étaient représentées par Johannes Schlaf et Richard Dehmel, qui envoyèrent des inédits. Frantz Clément nous fit connaître: Gerhard Hauptmann. Georg Hirschfeld, Heinrich Mann, Hermann Hesse, Arthur Schnitzler, Wolzogen, Hugo von Hoffmannsthal, Clara Viebig, Karl v. Perfall, Ludwig Thoma, Ompfeda, Reiner-Maria Rilke,

Rikarda Huch, Theodor Wolf et autres seigneurs de moindre importance (dont quelques scandinaves), et nous présenta nos compatriotes de langue luxembourgeoise: Jules Keiffer, Duchscher et Wachthausen père. Joseph Hansen nous parla d'une étude de Nicolas Sinner sur Madame Ackermann, et, pour ma part, je rappelai avec émotion le souvenir de mon ami Camille Deutsch.

Certes, tout bien considéré, « Floréal », en soi même, s'il fut un « miracle », ne fut pas un « phénomène ». Elles étaient innombrables, les petites revues de Paris et de Province qui le dépassaient. Mais il représentait un effort, qu'à distance je trouve admirable, et qui eut une réussite évidente: celle qui consiste à avoir administré la preuve d'une vie intellectuelle luxembourgeoise et lui avoir donné son élan.

Pour cela il nous a fallu lutter contre les préjugés, contre la mesquinerie ambiante, contre la petitesse d'esprit des uns, le dédain affecté des autres, contre l'antagonisme de certains, contre l'envie, contre la jalousie, contre le besoin de nuire et la joie de blesser, contre la prétention bête et la vanité offusquée, contre tout cela qui caractérise le petit pays et la petite ville. Mais une chose est évidente: la liste des abonnés de « Floréal » est en même temps, sinon celle de l'élite luxembourgeoise totale d'il y a un demi-siècle, du moins d'une bonne partie de cette élite, celle des « gens de gauche », celle de droite s'étant abstenue par méconnaissance de nos intentions pourtant essentiellement neutres et pacifiques. Abstention regrettable et bientôt malveillante, d'où réciprocité active de notre part, et bientôt rupture d'échange de la part de la *Revue luxembourgeoise*, malgré les bonnes relations que j'entretenais personnellement avec deux de ses rédacteurs principaux, l'abbé Jacques Meyers et le professeur Michel Gläser.

Quoiqu'il en soit — et cela a été reconnu même par nos adversaires —, « Floréal » marque une date et un tournant dans la vie littéraire luxembourgeoise, pas tant peut-être par sa valeur intrinsèque que par les horizons qu'il ouvrit, les possibilités qu'il révéla et le contact qu'il établit, sur le plan intellectuel, entre le Luxembourg et ses trois voisins. Il a été la dalle de départ, le milliaire initial, de nos affirmations littéraires luxembourgeoises particulièrement de langue française. En contant ici son histoire, en évoquant mes contemporains et collaborateurs disparus et en rappelant leur souvenir, j'ai essayé de situer, dans le temps, une date d'entre les plus importantes de notre vie intellectuelle.

P.-S. — Ajoutons que la publication — parution, dirait-on de nos jours en bien mauvais français — du douzième fascicule de « Floréal » (avril 1908) — le numéro qui fit scandale, car jamais encore on ne « s'était payé la tête des autres et la sienne » avec une telle désinvolture! — fut fêtée par un banquet au — actuellement feu — Casino. Deux directeurs sur trois — Eugène Forman persistant à Ville d'Avray —, les collaborateurs locaux les plus éminents, les Mécènes les plus coruscants (sic!) (deux abonnements au lieu d'un seul donnaient droit à ce titre) et les amis les plus évidents y prirent part. Il y eut des discours en trois langues: français, allemand, luxembourgeois, des vins de trois pays, des télégrammes échangés et reçus, une chère plantureuse, des plaisanteries énormes — les dames étaient exclues —, une « Chantons la pomponnette » en trois langues comme les discours et les vins, Walter Colling déclama — toujours en trois langues — des fragments dramatiques, qui nous firent venir aux yeux les larmes ... du rire, et je mis directorialement fin à la fête en lisant — cliquetis de rimes millionnaires et d'envoi princier — la ballade qui timbra le menu et terminera cet article, et que voici:

*Ballade admonitoire
pour inviter les croquants à exalter « Floréal ».*

Qu'on soit natif de Saint-Frusquin
 Ou de Croquante-en-Croquantaine,
 Qu'on soit cliente de Paquin
 Ou bien de la « Samaritaine »,
 Qu'on lise Ohnet ou Monsieur Taine,
 Qu'on soit noble ou manant féal,
 Roi proche ou princesse lointaine,
 Il sied d'exalter « Floréal »!

Car n'en rien faire est d'un coquin,
 D'un croquant, la chose est certaine,
 Sot lecteur d'un plus sot bouquin
 Affectant l'air fier d'Antisthène.
 Qu'on l'expédie en quarantaine
 Delà l'océan boréal!
 Foin de cette âme puritaine!
 Il sied d'exalter « Floréal »!

Sous le silvestre baldaquin,
Dans les bois, près de la fontaine,
Colombine avec Arlequin
Ou Pierrot court la prétontaine...
Hallali! Hallali! Tontaine!
Avant de trousser l'idéal
Jupon de soie ou de futaine,
Il sied d'exalter « Floréal »!

Envoi.

Prince Avril, d'allure hautaine,
Descends donc de ton piédestal,
Car tu n'es pas Croquemitaine!
Il sied d'exalter « Floréal »!

(Avril 1908.)



Promenade sous les Palmiers

« Es wandelt niemand ungestraft unter Palmen. »
(Gœthe, « Wahlverwandtschaften ».)

Il y a cinquante ans — un peu plus, un peu moins —, Luxembourg était un pays étrange, où florissait la gérontocratie. Nul n'avait le droit d'être, d'exister, s'il n'avait atteint l'ample quarantaine. Des barbes abondantes et majestueuses, mais bien taillées, entouraient de leur blancheur de neige des bouches à l'accoutumée édentées, d'où les mots tombaient, catégoriques et définitifs, et avantaient énormément, tantôt les bicornes à plume des directeurs généraux et des hauts fonctionnaires, tantôt les mortiers cerclés d'or des autorités judiciaires, tantôt les toges, aux grandes occasions seulement, arborées par ces Messieurs du corps enseignant. Le monde juridique préférait la moustache, ou rare ou fournie, et il arrivait que la grande industrie et le haut commerce fussent, soit porteurs de favoris, soit détenteurs d'une face soigneusement rasée, mais aux rides dénonciatrices.

L'âge mûr, qui s'échelonnait alors entre 30 et 40 ans, aidait à l'action des années en s'évertuant à paraître blet, sauf exceptions, lesquelles, par compensation, semblaient vouloir retourner à l'adolescence, tant elles « faisaient » jeune. Il agissait selon les goûts individuels, qui allaient de l'absence artificielle de tout tégument-poil jusqu'à la barbe de fleuve, en passant par la moustache hongroise, la moustache gauloise, la moustache effilée, la moustache de phoque et la brosse à dents américaine, que certains survivants n'ont jamais abandonnée, couleur en moins, bien entendu.

Les gérontes regardaient avec moins d'acrimonie les barbus que les moustachus, et les moustachus que les glabres. Mais où s'arrêtait toute bienveillance, c'était en présence de ceux qui comptaient entre 20 et 30 printemps. Quant aux moins de 20 ans, c'était comme s'ils n'étaient pas!

Bien plus que de nos jours, l'abîme était infranchissable qui séparait la jeunesse, la vraie, à la fois de l'âge mûr et des burgraves.

Nul système pileux d'ailleurs qui valût. Avant 30 ans révolus, mes petits amis, c'était bien simple: vous n'existiez qu'à moitié! Ou si, d'aventure, vous existiez aux trois

quarts, c'était en fonction, si l'on peut dire, de celles de Monsieur votre papa. Que si vous vous aviez de sembler vous émanciper un peu — en tout bien tout honneur, bien entendu — la réprobation la plus glaciale tombait sur vous et l'on vous mettait, en toute bonne foi, dans les roues, le plus de bâtons que l'on pouvait. Et c'était avec une dignité majestueuse et révoltée, que les augustes vieillards arrivés à l'âge de la chaise curule proféraient l'anathème, et s'employaient à en faire appliquer les conséquences.

Comme je n'ignorais point ces us, je ne me mis pas, ainsi que je le raconte ailleurs, trop en évidence, lorsque mon ami Saint-Georges de Bouhélier, naturaliste et hugolâtre, me persuada d'organiser à Luxembourg la célébration — bien humble — des fêtes du centenaire de Victor Hugo. Modestement tapi, tantôt à Differdange dans l'ombre de l'étude paternelle, tantôt au 8 de la rue Toulhier, en plein quartier latin, je m'exténuais en lettres — signées —, en articles — anonymes —, en propositions diverses mais discrètes, me livrais à des investigations biographiques, à des recherches d'archives sur les diverses présences du grand poète dans notre pays. J'écrivis une brochure, composai une ode, fis agir d'anciens professeurs, mis à contribution tous mes amis, gagnai à ma cause par intermédiaires des personnalités importantes — relativement — et restai dans la coulisse non, certes, par humilité — Seigneur, écarterez de moi ce calice! — mais par politique.

Saint-Georges de Bouhélier — mon contemporain d'ailleurs — mais en France plus on est jeune plus on a du poids — m'écrivit d'abondants remerciements, et communiqua le résultat de mes initiatives à Paul Meurice, l'ami fidèle du père Hugo. Paul Meurice avait passé par Luxembourg et s'était arrêté quelque temps à Vianden en 1871. Charmé du souvenir que les Luxembourgeois gardaient à l'auteur de l'« Année terrible », il redemanda pour l'organisateur, mi-avéré, mi-occulte, des fêtes hugoliennes luxembourgeoises, l'octroi des « Palmes académiques ». Agréée à Paris — j'avais, sur les entrefaites, atteint et dépassé mes 25 ans —, la filière devant être observée, la demande fut dirigée pour avis sur Luxembourg. « Simple formalité » s'était imaginé l'exécuteur testamentaire du grand poète dont l'apothéose luxembourgeoise avait été mon œuvre. Ah! mes amis! A la réception de la demande d'avis adressée à la Légation de France à Luxembourg, l'éminence grise de celle-ci, son père Joseph, M. Gustave Zahn, pour ne pas le nommer, et le Gouvernement luxembourgeois ne firent qu'un bond. Mais de dimensions! Une décoration, à 24 ans, alors qu'« ON » n'a pas

achevé ses études juridiques!!! Et d'ordre littéraire, qui plus est, quand on n'est même pas aspirant-professeur! Mais cela ne s'était jamais vu! C'eût été provoquer le pire scandale, tendre la main aux plus graves abus, compromettre, qui sait, la solidité de l'édifice enseignant, en passant sur le corps à tous les jeunes stagiaires, si méritants, qui peinaient sur leur « programme » (lisez: thèse) et à nombre de professeurs déjà chevronnés, qui depuis maintes années rêvaient de pouvoir, quelque jour, épinglez sur leur toge, à l'occasion du Te Deum, le bijou d'argent au ruban violet. Et Paul Meurice, octogénaire, dut se contenter de m'envoyer, à titre personnel et pour exprimer sa touchante reconnaissance, la médaille de bronze de Victor Hugo, frappée à cette occasion, et dont M. Horace Denaut, chargé d'en remettre des exemplaires à ceux qui s'étaient particulièrement distingués aux cours des fêtes hugoliennes, avait oublié de me gratifier...

(Inutile de dire ici que cette humble médaille de bronze, où Paul Meurice, par protestation, avait fait graver mon nom bien que le champ ne s'y prêtât qu'à peine, m'a été volée, avec tout le reste, par les Boches en 1941!)

A 25 ans, en ce temps-là, le ruban violet, pourtant tant gâché par les uns, tant moqué par les autres, présentait un charme particulier. J'avoue sans aucune honte que j'eusse été heureux de pouvoir en fleurir ma boutonnière et de me présenter, ainsi paré, à l'examen me restant à faire pour décrocher la toque et l'hermine du docteur en droit. Et je crois bien que le fait d'avoir été frustré de ce plaisir, pourtant candide, ne fut pas étranger au dégoût qui me prit d'un « Mourlon », certes plus cher à mes examinateurs luxembourgeois qu'à mes maîtres de la Faculté de droit de Paris! Je remis donc cette épreuve à plusieurs années, et résolu de me consacrer, dans l'intervalle, à des travaux d'un ordre plus littéraire.

Cette première désillusion d'ailleurs m'aguerrit. Je considérais avec bien plus de détachement la suivante et avec beaucoup d'humour toutes celles qui devaient encore se succéder.

Je raconte ailleurs comme je fus, trois ans après, avec MM. Tony Wenger et Edouard Simonis, non seulement le co-fondateur des comités de l'Alliance française en Luxembourg, mais en réalité la cheville ouvrière de leur création. Hélas! Les dispensateurs n'avaient pas changé d'avis. Et quand, pour reconnaître nos efforts et bien que je ne considérasse comme récompense que le succès obtenu, sur la proposition de MM. Foncin, président de l'A.F., et Dufourmantelle, son secrétaire général, le quai d'Orsay attribua au président-fondateur Edouard Simonis la rosette de la Légion d'Honneur, au délégué-fondateur

M. Tony Wenger celle de l'Instruction publique — en ce temps-là on n'accordait pas encore la Légion d'Honneur au moindre adjoint au maire, fût-il germanophile! — et au secrétaire-fondateur, M. Marcel Noppene, les Palmes académiques, la Légation de France à Luxembourg, ensemble M. Gustave Zahn, de nouveau sursauta, et le quai d'Orsay reçut de Luxembourg un véto si catégorique, que l'infortunée Alliance française du boulevard Saint-Germain, à Paris, se garda bien de plus jamais intervenir en ma faveur. Plus tard, elle m'envoya comme fiche de consolation, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Corneille, à l'organisation desquelles je n'avais pas été étranger, sa médaille d'argent, grand module, et, en 1934, me fit remettre, par Albert Lebrun, sa médaille de vermeil. Ici, de nouveau, j'ajouterai que le Boche mit le grappin sur toutes les deux, mais que, l'ayant appris, l'Alliance française me fit parvenir, gracieusement, après la guerre, un double de chacune de ces médailles. Puis-je ici lui en exprimer une gratitude émue?

En 1907, une chose se produisit à Luxembourg dont, vraiment, on pouvait dire que c'était bien pour la première fois que ce phénomène survenait: la publication, à Paris, chez Messein, le successeur de Vanier, éditeur de Verlaine, du premier recueil de poèmes dus à un auteur luxembourgeois de langue française. On sait — et je ne fais que répéter ce que d'autres ont écrit — que tout le mouvement littéraire luxembourgeois de langue française, que tout l'élan qui lui a été donné et qui ne cesse de se confirmer, remonte à l'apparition de mon « Prince Avril », le 22 février 1907, apparition que suivit, immédiatement après (avril de la même année), la publication de la première revue littéraire luxembourgeoise (bilingue, il est vrai), *Floréal*, revue dont j'étais le fondateur, l'inspirateur et le directeur. Encore une histoire que je raconte ici-même. En outre, j'avouerai, sans fard d'aucune sorte, sans même le rouge obligatoire de la modestie, que ce livre eut un succès — tout au moins relatif — tant de vente (à Luxembourg: 400 exemplaires, en France: 80 exemplaires, chiffre énorme pour l'époque) que d'estime chez les lettrés: Pierre Quillard, le redouté critique du *Mercure de France*, me fut particulièrement favorable; les petites revues de France et de Belgique et de nombreux journaux consacrèrent au « Prince Avril » des articles bienveillants et la presse luxembourgeoise, tant de gauche que de droite, déborda d'éloges sur plusieurs colonnes, signés Batty Weber, Michel Welter et Jacques Meyers. Mais quand mon vieil et cher ami Maurice Gandolphe, qui avait ses entrées, petites et grandes, au quai d'Orsay, y intervint en ma faveur et demanda pour le journaliste

de langue française, pour le poète de langue française, pour le directeur de revue de langue française, pour l'introducteur et le propagateur, dans le Grand-Duché de Luxembourg, des écrivains de langue française, pour le fondateur de l'Alliance française, pour l'animateur des fêtes hugoliennes, pour le représentant, pour tout dire, des lettres françaises en Luxembourg, le ruban violet déjà maintes fois vainement sollicité, M. Horace Denaut, le père Joseph et même les burgraves se dressèrent comme un seul homme, avec des clameurs d'épouvante et d'horreur!

Nous manquâmes en mourir de rire, Maurice Gandolphe et moi et quelques autres. Cela devenait réellement drôle, tournait à la brimade. Nous relevâmes le défi. Il y avait là un bateau à monter, une scie à faire grincer. Et les Palmes académiques furent de nouveau sollicitées pour moi, tantôt par l'un, tantôt par l'autre de mes amis, et cela aux moindres occasions: publication de la plaquette de « Myrrhe, d'Encens et d'Or » (1908) — Congrès de la Langue française Arlon-Luxembourg-Trèves en 1909 — Congrès de Gymnastique à Luxembourg en 1909. Et on aurait continué *in infinitum*, si M. Horace Denaut, atteint par la limite d'âge, n'avait pas finalement quitté Luxembourg, et si moi, passé docteur en droit et par conséquent ayant franchi la première arche du pont sur l'abîme, ne m'étais trouvé subitement dans les relatives bonnes grâces des gérontes...

Et comment, finalement, j'obtins les Palmes académiques sans que nul ne les ait, pour moi, demandées — au contraire —, c'est ce qu'on verra dans le morceau suivant...

*

Combien dépassées, depuis, ces distinctions académiques! La croix qu'épingla sur ma poitrine le maréchal Foch lui-même; la médaille d'or de la Reconnaissance française que m'apporta de Paris Monsieur Armand Mollard; la rosette, que fixa à ma boutonnière Madame Juillard, femme du ministre; la cravate qu'en présence de M. Saffroy me remit le général de Larminat; celle que de ses mains noua à mon cou la grande-duchesse Charlotte; cette autre dont m'honora le Gouvernement luxembourgeois, tout cela, que, au péril de ma vie, au prix de ma liberté, de ma santé, de ma fortune et des plus abominables souffrances morales, payèrent anticipativement mes sacrifices en accord avec mes convictions, et que j'accueillis d'un cœur reconnaissant et comblé, resta inférieur à la joie émerveillée qu'aurait causé en moi, jusqu'à la veille de la trentaine, l'humble ruban violet de la reconnaissance littéraire...

A l'Ombre des vieilles Dames en Pleurs

Numériquement plus favorisé que Numa Pompilius, deuxième roi de Rome, environ l'an 700 avant l'ère chrétienne, qui n'en avait qu'une, M. Etienne Ganderax, ministre de France à Luxembourg de 1911 à 1913, avait deux Egéries. Toutefois n'avaient-elles de nymphes ni l'apparence ni le sens divinatoire. Quant à leur nationalité, c'était un véritable casse-tête chinois, aux solutions multiples; l'une, née Allemande, cousine plus ou moins germaine — c'est le cas de le dire — de Franz-Friederich usw. von Papen, Sarrois illustre en pangermanisme, était devenue Française par son mariage, mais était Luxembourgeoise par prescription domiciliaire et adoption mondaine. L'autre, née Luxembourgeoise, était, par un premier mariage, de nationalité luxembourgo-franco-austro-belge, son mari, le baron de Marches, né au Grand-Duché de Luxembourg, partie wallonne, d'une mère luxembourgeoise et d'un père d'origine gasconne, ayant été officier au service de l'Autriche. Du fait de son convol, elle était Austro-Hongroise en droit et Parisienne d'adoption. Puis elle était redevenue Luxembourgeoise de fait, pour mourir, finalement, en odeur de germanisme... On voit donc que, comme inspiratrices d'un plénipotentiaire de la Troisième, ces dames réalisaient un européanisme un peu anticipé, mais bien symbolique!

D'ailleurs, l'une et l'autre étaient de très estimables vieilles personnes, qui n'auraient pas fait de mal à une mouche — surtout à une mouche —, mais qui avaient, comme tout le monde, leurs petites opinions à placer, leurs petites rancunes à assouvir, leurs petites histoires à raconter.

Desquelles, hâtons-nous de le dire, M. Ganderax, en homme du monde et en fin diplomate, savait ce qu'il convenait de prendre ou de laisser. Il écoutait leur avis en matière, mettons, « locale », quitte à ne point s'y conformer, bien entendu. Ces avis, Madame de Munkaczy les donnait avec beaucoup de spontanéité et sans le moindre grain de diplomatie, contraire-

ment à Madame Furcy-Raynaud, laquelle y mettait des formes. M. Ganderax écoutait, souriait, opinait du bonnet, passait parfois outre, mais en observant une cote qu'il croyait bien taillée et qui ne l'était pas, ce qui indisposait des deux côtés. Car Mesdames de Munkaczy et Furcy-Raynaud avaient des amitiés et des inimitiés, et se mettaient au service des unes et des autres.

Personnellement, bien qu'une bonne trentaine d'années d'âge nous séparassent, et que mes goûts me dirigeassent plutôt vers des contemporaines, mes cadettes, ces douairières, dont l'une, au surplus — Madame de Munkaczy —, me donnait du prénom pour m'avoir fait sauter, occasionnellement, sur ses genoux à l'aube du dernier quart du précédent siècle, ne me considéraient qu'avec une bienveillance mitigée. Madame de Munkaczy n'était que médiocrement enchantée de la persistance avec laquelle j'avais toujours décliné ses invitations aux sauteries qu'elle organisait en faveur de la jeunesse luxembourgeoise, sur les escaliers de son appartement de l'avenue de l' Arsenal. J'y aurais du reste fait figure de barbon, avec mes 30 ans achevés et dépassés. Mais elle me pardonnait moins encore le courtois et un peu ironique refus que l'auteur du « Prince Avril » — tout comme avant lui (vers 1908, sauf erreur) Félix Servais, auteur du « duc de Saint-Firmon » — avait opposé à ses propositions de « salon littéraire ».

Pour avoir, aux temps héroïques, réuni, avenue de Villiers à Paris, artistes, gens de lettres et hommes politiques — voir à ce sujet l'appréciation des Goncourt! —, elle se désolait de devoir constater la carence luxembourgeoise, du moins quant à la langue française, cependant que MM. Nicolas Welter et l'abbé Jacques Meyers, écrivains de langue allemande, faisaient preuve de moins d'éloignement.

D'ailleurs, Madame de Munkaczy ne bornait pas à la République française ses diplomatiques faveurs. Elle était aussi l'Égérie de la Légation d'Allemagne, et le comte Pückler, diplomate, mémorialiste — nous le retrouverons plus loin — et musicophile, attachait à ses conseils et appréciations une certaine importance. Au théâtre, les rencontres du ministre allemand et de la dame austro-hongroise — ils étaient voisins de fauteuil — observaient un certain rite, toujours le même, qui ne manquait pas de faire la réjouissance des abonnés. Après le baiser de main d'usage, Madame de Munkaczy, de sa voix de rogomme bien connue, demandait d'abord, très familièrement, des nouvelles de la santé de Guillaume (comme si le comte Pückler avait eu, à ce palpitant sujet, des tuyaux spéciaux non com-

muniqués à la presse): « Comment va l'empereur? » était devenu une sorte d'équivalent des trois coups du régisseur. Le poulailler, immédiatement au-dessus du premier balcon, se tordait. Mais les deux interlocuteurs ne comprenaient rien à cette hilarité, qui, alors, gagnait le parquet, le parterre, les fauteuils d'orchestre. Seul le premier balcon restait digne, mais non sans peine. A voix moins retentissante, Pückler remerciait comme s'il avait été un de « ces Messieurs de la famille », et alors le rideau pouvait se lever. Ajoutons que tout cela se passait en français, langue alors considérée comme diplomatique et à l'exclusivité de laquelle, du moins dans ses relations mondaines luxembourgeoises, Madame de Munkaczy resta fidèle jusqu'à ses derniers jours, malgré l'occupation allemande. Ce qui ne l'empêchait pas de nourrir pour l'impérial patron du diplomate une admiration passionnée et de se voir, dans ses rêves, destinée à arrondir les angles franco-allemands. Car elle s'estimait fine politique et s'attribuait une importance internationale considérable. *) Or, comme, depuis 1900 à peu près, je ne manquais pas de relever, dans le journal *L'Indépendance luxembourgeoise*, les incartades du souverain et les bévues de son représentant à Luxembourg, une antipathie d'origine politique était chez Madame de Munkaczy venue se greffer sur son hostilité personnelle à mon endroit. Ce qui n'empêchait pas, quand il nous arrivait de nous rencontrer, de ma part, les affirmations d'une courtoisie irréprochable, de la sienne, celles d'un exubérant intérêt pour moi et les miens...

Quant à Madame Furcy-Raynaud, née von Boch, de Mettlach-lez-Trèves, je ne la connaissais que par ouï-dire, et surtout à cause des relations de voisinage qui s'étaient établies entre elle et ma mère, du temps où je vagissais encore dans mon berceau et où nous passions nos étés au « Val de Raville » (Rollingergrund), dans une villa sise au pied de la descente du Mont-Saint-Lambert (Lamperbiërg) et voisine du château de Septfontaines, qu'habitait alors M. Furcy-Raynaud, directeur de la Faïencerie. Celui-ci, en revanche, je le connaissais mieux. C'était un excellent homme, ex-officier français et, m'a-t-on dit, ex-zouave pontifical, qui s'était couvert de gloire, tant à Patay et à Castelfidardo, qu'à Magenta et à Metz. On racontait qu'une de ces idylles, presque obligatoires et toujours romanesques, entre infirmière et blessé aurait, en 1871, provoqué ce mariage international. Je n'en sais rien ou du moins pas plus.

*) Voir au sujet de Madame Munkaczy l'excellente étude de Jules Mersch, parue dans la „Biographie Luxembourgeoise“.

Mais le fait est, que M. Furcy-Raynaud, catholique, nationaliste et Français, avec son air martial et sa barbe blanche, et ne perdant pas un pouce d'une taille qu'il avait replète, était un homme bien sympathique. Je le vois encore, à l'automne de 1893, prenant, dans la grande allée qui, à travers le parc, unit l'avenue de la Porte-Neuve au Rond-Point de l'actuelle Croix-Rouge, des leçons de bicyclette avec Félix Wilmes. Droit comme un I, les mains cramponnées au guidon, regardant, conformément à la théorie, à vingt pas devant soi, et sans tourner la tête, il travaillait des jambes comme s'il chargeait encore les soldats de François-Joseph ou de Victor-Emmanuel, mais ne résistait pas à l'attraction de l'obstacle, faisant ainsi le désespoir de son instructeur. Président de la Société estudiantine de Saint-Vincent de Paule, dont j'étais membre (il est vrai, sans grande assiduité!), il avait gagné ma sympathie bachelière, pour prononcer en langue française des discours fort bien tournés, quoique débités un peu à la houzarde. Cela, à mes yeux, le distinguait avantageusement des abbés: vice-président, secrétaire, trésorier et autres membres d'importance, qui interdisaient le luxembourgeois et n'usaient que de la langue allemande. Ce qui m'horripilait si bien, moi, qui ai toujours fait dépendre mes sympathies et mes antipathies d'un préalable emploi ou non-emploi de la langue française, que, malgré l'hebdomadaire lecture, en français, par Joseph Delahaye d'une page sur Frédéric Ozanam, et l'existence d'une bibliothèque, où dominait d'autant plus le livre français, que c'était Furcy-Raynaud qui en avait été le généreux donateur, je renonçai bientôt à Monsieur Vincent et à ses œuvres, et employai mon argent de poche à de moins louables besognes...

Ce qui, du reste, n'aurait pu désobliger ni Monsieur ni Madame Furcy-Raynaud, qui n'en ont certainement jamais rien su.

Il faut donc chercher ailleurs la cause de l'hostilité de la dame. Elle était, en 1912, de date récente et d'une raison plus légitime:

Depuis longtemps, M. Furcy-Raynaud était mort et enterré, quand surgit ou, plutôt, ressurgit — et, pour préciser, au château de Grundhof, près d'Echternach (Basse-Cour près d'Epternay, selon ma graphie particulière) — le beau-frère de Madame Furcy-Raynaud, le comte Lamoral de Villers, Oberst a. D. de l'impérial-royal escadron des « Hussards bleus », ou des « Dragons rouges », ou des « Chasseurs mauves », ou de quelque chose d'approchant, de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Allemagnes! D'origine lointainement française, Lamoral de Villers, né Luxem-

bourgeois, bien que fils d'un ex-officier du génie prussien (Luxembourgeois aussi, mais également naturalisé Allemand comme son fils), avait, disait-on, fait la guerre de 1870, erré ensuite de garnison prussienne en garnison prussienne, épousé Mademoiselle de Boch, de Mettlach, sœur de Madame Furcy-Raynaud, quitté, vers 1905, l'armée allemande, avec le grade de « Rittmeister » de réserve, et était venu s'installer en son ancestral château-ferme du Grundhof, qu'il fit démolir et reconstruire dans un style agressivement allemand. Gros propriétaire dans le canton d'Echternach, enrichi par son mariage et des héritages successifs, il avait décidé de se faire nommer député de son canton, maire de sa commune et marguillier de sa paroisse. Attaqué par les journaux de gauche comme candidat clérical, par *l'Indépendance luxembourgeoise*, dont j'étais le directeur politique, en sa qualité — si l'on peut dire — d'officier prussien, il trouva en moi un adversaire d'autant plus résolu que, ne le connaissant en aucune façon, je n'avais pas à le ménager. Mais de cela une autre fois!... Disons toutefois ici, que l'esprit de famille est une belle chose, mais suffit-il pour excuser Madame Furcy-Raynaud de m'avoir desservi auprès du ministre de France?

Quoi qu'il en soit, voici ce qui advint:

Comme, en avril 1912, je déjeunais un jour, rue de Rennes, chez le sénateur de Constantine, le docteur Aubry, ami d'une famille amie, ce père conscrit, le plus aimable et le plus sympathique des hommes, l'index désapprouvateur braqué en direction de ma boutonnière, prit un ton indigné: « Pourquoi n'êtes-vous pas décoré? » s'exclama-t-il.

Que répondre, sinon la vérité? — « C'est sans doute, Monsieur le Sénateur, que le Gouvernement de la République ne m'en a pas jugé digne! »

Je viens de raconter, ici-même, pour quelles raisons successives et répétées les Palmes académiques, qui auraient fait, je l'avoue sans fard, l'orgueil de mes vingt ans, m'avaient été refusées malgré des mérites suffisants et des interventions puissantes. J'avais donc, depuis près de deux lustres — j'en comptais sept quand mon hôte me posa cette question — remis définitivement l'idée du ruban violet, d'autant plus qu'il ne répondait plus guère à mon âge, aux services rendus et à mes relations dans le monde de la presse. J'exposai donc, non sans humour, les péripéties de cette brimade à deux tranchants, et enregistrai, avec scepticisme, l'assurance que la promotion de juillet me vaudrait « la rosette en attendant mieux »! Cet « en

attendant mieux » fut sagement installé par moi dans un lointain avenir, car, en ces temps-là, la Légion d'Honneur n'était distribuée qu'avec parcimonie. Mais je dois dire que la perspective du « macaron » violet, en rapport, somme toute, avec mon âge et mes activités littéraires, m'enchantait, nonobstant mes doutes...

Voilà pourtant qui n'explique pas comment « l'or pur en plomb vil fut changé » et comment, en cours de route, la rosette, promise par le sénateur Aubry, se mua en un simple ruban.

C'est qu'étaient entrées en jeu les Egéries de M. Ganderax.

M. Etienne Ganderax était un homme d'un commerce agréable et d'un abord sympathique. J'ai conservé de lui un excellent souvenir. Son hôte ou son commensal à plusieurs reprises, je sentais fort bien, qu'il savait m'apprécier et était parfaitement conscient, comme son prédécesseur immédiat, le comte de Sercey, de l'intérêt que représentait pour la France la politique francophile du journal que je dirigeais. Mais il était de son époque, de son âge, de sa génération et en partageait les préjugés. Frère de Louis Ganderax, directeur de la « Revue de Paris », par lequel il était entré en relations avec le couple Munkaczy, s'il aimait les lettres, c'était platoniquement. Bien qu'il n'eût jamais occupé de poste important — il venait de Cettigné, et Luxembourg devait être sa fin de carrière —, il était très « quai d'Orsay », et appliquait les petits procédés, les petites finesse, les petites ficelles, qu'une école, déjà désuète la veille de la première guerre mondiale, continuait d'enseigner. De ce bagage de lieux communs diplomatiques, le recours aux Egéries locales fait partie. M. Ganderax, à Luxembourg, n'avait pas l'embarras du choix. D'autre part, il aurait cru déroger en sa qualité de chef de poste, s'il avait prêté une trop complaisante oreille aux éléments purement bourgeois. Il laissait ce soin à un noble authentique, son conseiller de Légation, mon cher et regretté Charles d'Annville — un petit-neveu du poète Chénédollé! —, qui devait, si peu de temps après, glorieusement tomber à Verdun. Mais quant au « patron », les « particulières particulées », dont s'agit, lui semblaient, plus que toutes autres, dignes d'attention, sinon de foi. Elles lui contaient les petits potins de la Cour et de la Ville, y ajoutaient du leur ou en retranchaient, et prétendaient influencer dans le sens d'une concorde, d'ailleurs souhaitable, les représentants officiels des puissances accréditées à Luxembourg et, par conséquent, les pays eux-mêmes qu'ils représentaient. Politique assez naïve et que je contrecarrais par celle, toute de méfiance et de mise en alerte à l'endroit de l'Allemagne, que poursuivait l'*Indépendance luxembourgeoise*... Autant de raisons, pour lesquelles j'étais la

bête noire de ces dames, qui m'attachaient une importance que je n'avais certes en aucune façon.

Aussi, quand au cours d'un *five o'clock tea*, offert par la Légation de France à Mesdames Furcy-Raynaud et de Munkaczy, le Ministre, malicieusement, annonça que le quai d'Orsay se proposait d'accorder au directeur de l'*Indépendance luxembourgeoise* la rosette de l'Instruction publique, il ne rencontra d'abord que consternation et le plus glacial des silences. Puis soudain déchainées, Madame Furcy-Raynaud en soprano aigu, Madame de Munkaczy en basse profonde, s'écrièrent d'un commun accord: « Monsieur le Ministre, qu'allez-vous faire! Accorder une distinction à cet "hurluberlu"! » Mot destiné, me dit plus tard d'Annville, qui me le rapporta, à me ridiculiser personnellement, en réservant le droit du journal de représenter une opinion qui était peut-être celle du ministre! Mais distinguer pareillement l'antagoniste déclaré du beau-frère de l'une, l'invité récalcitrant et ironisant de l'autre, l'ennemi le plus irréconciliable de l'Allemagne, pays natal de l'une, et de son allié, pays conjugal de l'autre, c'était les désavouer elles-mêmes. Elles me représentèrent comme gâchant le métier de journaliste, comme n'étant pas pris au sérieux par mes confrères, comme n'étant qu'un amateur exagéré et incompétent, mal vu par les autorités gouvernementales, suspect à tous les partis politiques et faisant en réalité, à la France et aux sympathies françaises, le plus grand tort... Antienne d'ailleurs reprise chaque fois par mes adversaires, tant de droite que de gauche, quand, à bout d'arguments, ils ont recours à la dénonciation indirecte que cette accusation comporte.

En vain, M. Ganderax, sceptique et sarcastique, mais trop homme du monde pour contredire ses interlocutrices, essayait-il de me défendre, tout en cédant, par politesse, du terrain. Rien n'y fit! Les Egéries devinrent des Erinnyes. Si passionnées dans leurs accusations, qu'à un moment, les larmes leur en vinrent aux yeux... Et, finalement, une cote mal taillée qui mécontenta tout le monde — mais on est diplomate ou on ne l'est pas! —, me fit attribuer les palmes, intermédiaires entre la rosette sollicitée par le sénateur et le refus net exigé par les Egéries!

Tout cela, je ne devais l'apprendre que plus tard, d'abord par certaines réticences de M. Ganderax lui-même, puis, après son départ, indirectement et à l'aide de recoupements, par des amis de M. Aubry, et, enfin, par Charles d'Annville, avec qui j'en fis maintes gorges chaudes. Ah! Combien les oreilles ont dû tinter aux inspiratrices, bientôt débouloignées par la nomination, à Luxembourg, de M. Armand Mollard.

La guerre éclata moins d'un an après. Madame de Munkaczy s'y distingua surtout en se rendant, seule de toutes les «dames de la ville», au *Te Deum*, commandé par l'occupant et chanté en l'Eglise des Pères de Saint-Alphonse, à l'occasion de la fête de l'empereur, le 27 janvier 1915. Cette participation, déplacée et intempestive, valut à la veuve du peintre austro-hongrois, les huées de la population des faubourgs, venue manifester devant le temple.*)

Madame de Munkaczy mourut peu de temps après, laissant à ses parents d'Allemagne les débris de sa fortune.

Quant à Madame Furey-Raynaud, de qui la générosité était connue et l'esprit de bienfaisance réputé et réel, elle fut mise à la tête, si je ne m'abuse, d'un ouvroir en relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, qui se spécialisa bientôt dans la distribution d'effets vestimentaires aux victimes de la guerre. Ce dont elle s'autorisa pour me conseiller par lettres, de cesser les distributions du même genre que nous faisons également, «mais», écrivait-elle, «en méconnaissance de cause et dans l'ignorance de peu de cas que nos protégés faisaient de nos dons ainsi que le lui avaient rapporté des personnes dignes de foi». Ce n'était pas tout à fait inexact, et certains cas donnaient raison à ma correspondante. Mais nous y mîmes nous-mêmes bon ordre, et je ne pus que lui exprimer mes respectueux regrets de ne pouvoir me conformer à ses désirs.

Après mon retour de captivité, je repris avec plus de violence encore ma campagne contre le beau-frère de la dame. Mais c'est là une histoire encore plus extravagante, que je raconterai une autre fois.

*

Cependant, je viens d'anticiper. Retournons donc en arrière.

Ignorant l'intervention égérienne qui ne devait m'être contée que plus tard, j'attendais, avec scepticisme et sans hâte, l'accomplissement de la promesse du sénateur Aubry. Je me disais toutefois, philosophiquement, que pour que l'on vous reconnût des

*) Madame de Munkaczy manquait de tact. Comme je venais de fonder le Comité de Secours aux Français et Belges victimes de la Guerre (août 14) qui suscita, dans tout le pays, un admirable élan de charité, Madame de Munkaczy m'envoya, elle aussi, son obole: 6 fr. 25 (5 mark) et sa carte avec ces mots „Pour ces pauvres Français“. Elle les récupéra quelques jours après, lors de la mémorable broyée que les troupes serbes infligèrent aux Autrichiens dans les premiers temps de la guerre, avec, sur bristol, ces mots „Pour ces pauvres Autrichiens“.

mérites, mieux valait ne pas en avoir. Mais le fait est, que, sans le savoir, je figurais depuis plusieurs semaines à l'« Officiel », parmi quelques milliers d'autres officiers d'académie (titre dont je n'ai jamais reçu le diplôme), quand, grâce aux hasards d'une promenade à bicyclette, en août 1913, j'appris par Fernand Ketter, un ami d'enfance, président du Tribunal de Briey, avec lequel nous déjeunions en ce lieu, et qui portait le ruban violet, que j'étais son récent collègue en ce point. Comme il s'étonnait de ne pas m'en voir porter l'insigne, je n'eus pas le mauvais goût, on s'en doutera, de lui conter mes déboires et mes espoirs frustrés, mais lui fis part de mon ignorance. Il me fit voir le journal officiel, où figurait ma nomination, et tint à fixer lui-même, selon des règles que j'ignorais également, le ruban violet à ma boutonnière. C'est ainsi que je rentrai le soir à Luxembourg, entouré de la considération de mes compagnons cyclistes, et décoré par la main de la Justice au nom des Affaires étrangères...

Au fond, cela me fit plaisir tout de même, car je ne suis pas de ceux qui se prétendent insensibles aux distinctions honorifiques. J'ai même été l'un des premiers, à Luxembourg, à porter constamment à la boutonnière, ainsi qu'il est d'usage de le faire en France, l'insigne de la Légion d'Honneur. Car il est curieux de constater que, dans un pays dont la modestie est le moindre défaut, il était de mise de dissimuler comme une honte, dans la vie coutumière, la preuve palpable et évidente d'une distinction, même méritée. Seule quelque plaque tombale, autrefois, révélait à un public oublieux l'ordre et le grade obtenus. Habitude, qui s'est perdue et pour cause: Il faudrait actuellement des rallonges au tombeau.

On comprendra toutefois, qu'à 35 ans sonnés, les Palmes académiques venant récompenser quinze années d'un travail assidu, constant et gratuit, en faveur de la cause française, des sacrifices sans nombre et de toute nature, l'abandon d'une carrière et jusqu'au renoncement à la création d'un foyer, n'incitent pas le palmé à sauter de joie et à pieds joints par-dessus les tours de Notre-Dame. Et le soir même, je remisai mon ruban, pour, dès le lendemain, continuer le même rôle de Cassandre, criant casse-cou aux Troyens...

Mais survint le 1^{er} août 1914! De ce jour, du jour de l'entrée dans notre pays de l'ennemi provisoirement victorieux, je sortis avec ostentation ce même ruban dédaigné la veille. Il me suivit en prison, devant le conseil de guerre, au bagné, ne quitta pas ma boutonnière, remplacé au fur et à mesure de

l'effacement de sa couleur, par celui qu'on insérait astucieusement dans les colis de vivres venant de France... Et c'est ainsi que cette modeste distinction, si tard venue dans mon existence, m'est plus que d'autres précieuse, pour avoir souligné dangereusement, vu la bravade du geste, ma constante protestation. L'arborant avec quelques autres distinctions nationales ou françaises, aux occasions où elles sont toutes obligatoires, j'ai le droit de retirer, du port de cet humble insigne, quelque fierté, pour ce qu'il aurait pu provoquer de la part de ceux auxquels je continuais à tenir tête, alors que j'étais déjà leur victime.

Les Radotages d'un Diplomate

C'est ici la reproduction pure et simple d'une série de trois articles, consacrés par moi à la réfutation des « Mémoires » diplomatiques du comte Pückler, qui venaient de paraître vers la fin de l'année 1933. L'auteur ayant estimé nécessaire de me les envoyer — sans dédicace —, j'en avais conclu qu'il désirait connaître mon opinion à leur sujet? Comme on voit, je ne lui ai pas ménagé ma façon de voir. Il n'a pas jugé bon de répondre, bien qu'il eût à sa disposition toute la presse pangermaniste d'Allemagne ... voir de Luxembourg. Si, de mon côté, je reproduis un texte vieux de près d'un quart de siècle et traitant d'une matière remontant à 50 ans et plus, c'est que, précisément, j'écris mes « Mémoires », et qu'il s'agit d'un sujet que je qualifierai d'« historique » et dont, jusqu'à ce jour, nos historiens officiels et officieux n'ont guère pris note... Voilà, pour eux, du pain sur la planche!

Premier article.

Le comte Pückler, du 18 novembre 1901 au 27 octobre 1907, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empire d'Allemagne à Luxembourg, vient, en cette fin d'année 1933, de publier ses « Mémoires ».

Voici ce que ce diplomate dit, entre autres choses, du pays dont il a été l'hôte pendant près de six années:

« C'est la destinée tragique des petits Etats-tampons que leur « situation particulière, loin de former le caractère national, le « pervertisse. Courtisés de part et d'autre, ils sont induits à se « vendre au plus offrant. En matière de séductions et d'artifices, « la grande République voisine (la France) dépassait de plusieurs « coudées l'Allemagne. Car elle disposait de moyens de tentation « spéciaux et savait en user avec habileté; petits rubans de la « Légion d'Honneur, productions de l'Alliance française, charmes « inégalés de la "Capitale du Monde" (en français dans le texte). « Ce petit Etat avait bien conclu avec l'Allemagne un mariage de « raison, mais il entretenait avec la France un commerce amou- « reux. »

Nous abandonnons au lecteur luxembourgeois le soin d'apprécier à sa juste valeur l'allusion de « la vente au plus offrant » de notre conscience nationale. Le « Luxembourg aux enchères », le « Luxembourg achetable », les « Luxembourgeois, peuple de vendus », ce sont là des amabilités diplomatiques à la mesure allemande. Il ne convient pas de s'en émouvoir. Il faut, pour comprendre le désintéressement d'un geste, les causes d'une sympathie irraisonnée, l'élan aveugle et violent qui porte tout un peuple vers un autre, un degré de civilisation, de culture intellectuelle et morale, auquel l'Allemand moyen ne saurait prétendre. D'âme mesquine, il ne connaît que l'avantage matériel. Partout, il subodore le chèque, ou, à son défaut, les distinctions honorifiques.

A ces « hochets de la vanité », M. Pückler, de qui la fortune poméranienne était considérable, semble avoir attribué plus d'importance qu'aux comptes en banque. Donc, à l'en croire, la propagande française se faisait à coups et à bouts de rubans. Nous allons, pour bien éclairer les coutumiers procédés germaniques de travestissement de la vérité, de qualités personnelles prêtées aux autres, montrer, à l'aide de l'arithmétique élémentaire, quel était « le pays de la tentation, de la séduction et des artifices ».

Il suffit de comparer entre eux le premier en date de nos *Annuaire officiels*, celui de 1910 (page 378 ss.) et, pris au hasard, celui de 1913 (page 493 ss.).

Or, en 1910 — ainsi 3 ans après le départ du ministre —, il y avait en Luxembourg 28 membres de la Légion d'Honneur (dont 2 Français, à décompter); 1 officier et 3 chevaliers du Mérite agricole; 6 officiers de l'Instruction publique; 21 officiers d'Académie; 1 chevalier de l'Etoile du Bénin; 4 décorés de la Médaille d'Honneur de la Police.

Total: 64 Luxembourgeois, porteurs de distinctions françaises.

D'autre part, en cette même année 1910, il y avait en ce même Luxembourg: 21 grand-croix et chevaliers de diverses classes de l'Aigle rouge de Prusse; 30 idem de l'Ordre de la Couronne de Prusse; 2 médaillés de la Croix-Rouge de Prusse; 7 décorés de l'« Allgemeines Ehrenzeichen » de Prusse; 1 chevalier de l'Ordre d'Albert l'Ours d'Anhalt; 5 commandeurs et chevaliers d'Ordres du Lion de Zähringen de Bade; 4 porteurs d'Ordres divers bavarois; 6 du Faucon blanc de Saxe; 3 du Mérite de Waldeck; 2 de l'Ordre de Frédéric de Wurtemberg.

En outre, de nombreux porteurs de médailles dans le monde des chemins de fer, une centaine à peu près.

Total: 81 porteurs luxembourgeois, en Luxembourg, de décorations allemandes; on peut ajouter à ce chiffre les 12 décorations autrichiennes, plus 100 médailles.

64 contre 193! La proportion est déjà suggestive!

D'autant plus suggestive, qu'aucun des nombreux employés allemands de toutes catégories occupant des fonctions à la Cour ne figure dans ce relevé.

Passons à l'année 1913:

France: Légion d'Honneur: 24 (— 2); Mérite agricole: 4; Instruction publique: 9 (+ 3); Palmes académiques: 23 (+ 2); Etoile du Bénin: 1; Ordre du Cambodge: 1 (+ 1); Médaille d'Honneur de la Police: 4.

Total: 66 (+ 2).

Toutefois pourrait-on ajouter à ces 66 décorés français les 5 survivants des anciens combattants luxembourgeois dans les rangs des armées françaises en 1870-1871, qui venaient de recevoir la Médaille commémorative de l'année terrible, créée en 1912... Evidemment, là, l'Allemagne ne pouvait pas lutter de « séductions et d'artifices »!

Cependant, voici, à la même date, le tableau des distinctions allemandes dans notre pays: Aigle rouge de Prusse: 26 (+ 5); Couronne de Prusse: 37 (+ 7); Croix rouge de Prusse: 1 (— 1); Allgemeines Ehrenzeichen: 34 (+ 27); Croix de Mérite de Prusse: 5 (+ 5); Anhalt: 2 (+ 1); Bade: 13 (+ 8); Bavière: 4; Saxe: 4 (— 2); Waldeck: 4 (+ 1); Wurtemberg: 5 (+ 3).

Total: 135 porteurs luxembourgeois, en Luxembourg, de décorations allemandes; ajoutons-y 16 (+ 4) décorations autrichiennes, plus toujours la centaine de médailles, portée à 125.

276 contre 66! C'est là ce que M. Pückler intitule: « la propagande française à coups de Légions d'Honneur »!

Nous préférons ne pas insister!

Car M. Pückler et ses pareils ne comprendront jamais, ou plutôt ne voudront jamais comprendre, que ce qui fait la force de séduction de la France, ce qui fait, comme il s'exprime, qu'on entretient avec elle un commerce amoureux, c'est justement son immense supériorité intellectuelle, morale, culturelle civilisatrice. Placé entre deux civilisations, le Luxembourg va d'instinct vers celle qui domine. En prétendant que c'est « avec

des rubans » qu'on nous attire, M. Pückler non seulement nous méconnaît et nous insulte, il diminue son propre pays!

Voici, d'ailleurs à titre documentaire, la liste des personnalités luxembourgeoises qui étaient décorées de la Légion d'Honneur au moment où M. Pückler quittait Luxembourg. C'est donc parmi elles qu'il faut chercher ceux qui, d'après le diplomate allemand, « s'étaient vendus eux-mêmes et avaient vendu leur pays à la France ». Nous avons souligné les porteurs simultanés de distinctions allemandes et indiqué entre parenthèses la date à laquelle la Légion d'Honneur avait été obtenue.

F. de Blochausen, ministre d'Etat (1884) — *Eyschen*, ministre d'Etat (1901) — *Tony Dutreux*, commissaire général à l'Exposition de Paris (1889) — *Mongenast*, directeur général des Finances (1901) — *Antoine Pescatore*, commissaire général à l'Exposition de Paris (1878) — *Henri Vannérus*, chargé d'affaires du Grand-Duché de Luxembourg à Paris (1890) — *P. Ruppert*, conseiller, secrétaire général du Gouvernement (1890) — *Martin d'Huart*, professeur de langue et de littérature françaises à Luxembourg (1906) — *Ch. Gemen*, membre du jury de l'Exposition de Paris (1901) — *Luc Housse*, échevin de la Ville de Luxembourg (1906) — *Joseph Junck*, chef de gare principal des chemins de fer du G.-L. à Luxembourg (1901) — *Eug. Lamort*, industriel à Manternach (1894) — *Alphonse Munchen*, bourgmestre de la Ville de Luxembourg (1906) — *Henri Neuman*, directeur des Contributions, conseiller d'Etat (1894) — *Emile Mousel*, membre du jury de l'Exposition de Paris, ancien bourgmestre de la Ville de Luxembourg (1901) — *A. Omlor*, industriel, exposant à l'Exposition de Paris (1878) — *Rodange*, ingénieur en chef des Travaux Publics (1901) — *Emile Servais*, commissaire à l'Exposition de Paris (1878) — *Ed. Simonis*, ancien conseiller municipal de Luxembourg (1900) — *J. Soupert*, membre du jury de l'Exposition de Paris (1901) — *Gust. Zahn*, directeur de l'Athénée, professeur de langue et de littérature française (1895).

Deuxième article.

M. Pückler, mémorialiste, n'est pas plus heureux — ou plus véridique — en ce qui concerne le rôle en Luxembourg de l'Alliance française. Il sait, ou tout au moins devrait savoir, que les buts de cette société sont exclusivement d'ordre linguistique, pédagogique, littéraire et vulgarisateur, et qu'elle est chez nous une institution uniquement luxembourgeoise. Rien de moins « politique » que cette association, répandue à travers tout le pays et qui ne compte certes pas parmi ses membres 2 % de

nationaux français, 1 % de Belges. Elle contribue à maintenir la valeur et l'application de l'article 29 de notre Constitution et remplit par cela même le plus essentiel des devoirs patriotiques. Mais cela, qui n'est un mystère pour personne, est intentionnellement méconnu par l'ex-représentant de l'ex-empire d'Allemagne. Il était pourtant aux premières loges pour se renseigner et il ne s'en fit pas faute. Voici ce qu'à ce même sujet nous écrivions dans l'*Indépendance luxembourgeoise* du 22 février 1921 :

« Malgré leur lourdeur d'esprit légendaire, les Allemands ont
« compris d'où venait le mépris où on les tient dans les pays
« participant de la civilisation latine, française; ils éprouvent
« amèrement que c'est surtout le rayonnement intellectuel de la
« France qui suscite à la nation-maîtresse les sympathies uni-
« verselles; ils savent que là où la langue s'installe, s'installe la
« pensée, et que là où la pensée française illumine les cerveaux,
« toute tentative de germanisation se trouve vouée à un échec.

« Aussi la création des Comités d'Alliance Française en
« Luxembourg, création emportée finalement de haute lutte
« contre des influences contraires, mystérieuses et mauvaises,
« inquiéta-t-elle la Wilhelmstrasse. La défiance du comte
« Pückler, ministre d'Allemagne à l'époque en fonctions à
« Luxembourg, s'avéra extrême. Des rapports partirent pour
« Berlin! L'ordre lui fut transmis de trouver à tout prix quelque
« chose pour contrebalancer l'influence de l'Alliance. Le cousin
« du "Dreschgraf" se mit à faire de la diplomatie en musique.
« Mélomane, il chargea Wagner et Bach d'amener au bercail
« germanique, par des sentiers obscurs, ceux que Victor
« Hugo ou Corneille dirigeaient vers la France, par les larges
« avenues ensoleillées. Il n'y réussit guère... Fidèle au procédé
« universellement germanique qui entend élever le plus bas
« espionnage à la hauteur d'une institution patriotique, l'Alle-
« magne alors soumit à une surveillance d'autant plus grotesque
« qu'elle était sans objet, les fondateurs et les membres des
« différents bureaux de l'Alliance en Luxembourg. Sous un
« couvert vaguement musical, dont Lulli et Rameau offrirent le
« prétexte, le comte Pückler assista aux fêtes du tricentenaire
« de Corneille à Diekirch; c'était une occasion unique pour lui
« de se rendre compte *de visu* de l'état d'esprit de ceux qui, en
« province, se permettaient de soutenir notre effort... J'ai en
« ma possession une lettre adressée par cet imprudent diplomate
« à un de mes amis, qui était reçu chez lui, mais duquel le
« sentiment musical n'obnubilait point le souci de clarté et de
« franchise françaises; or, l'*Indépendance luxembourgeoise*, l'Al-

« liance Française et ma personne y “prennent quelque chose », « comme on s'exprime à l'Académie, depuis Verdun... »

Dans une lettre, adressée en avril 1907 à un collaborateur de langue allemande de la revue bilingue *Floréal*, laquelle venait de paraître et, à l'écart de toute politique, s'occupait exclusivement de littérature et d'art, M. Pückler qui, décidément, avait le talent de se compromettre épistolairement, s'exprimait comme suit :

« Vous ne pouvez pas demander à un ministre d'Allemagne « de soutenir (par un abonnement à 12,50 fr.) un périodique qui « s'imprime sur les mêmes presses que *l'Indépendance luxembourgeoise* », car, identifiant — et combien cela est symptomatique! — le pays qu'il représentait et la doctrine pangermaniste, le ministre plénipotentiaire allemand à Luxembourg ne pouvait pas pardonner à notre journal de s'être élevé contre les théories annexionnistes des « Alldeutschen ».

D'ailleurs, si M. Pückler avait la plume épistolaire plutôt abondante, l'habileté diplomatique, en revanche, lui semblait mesurée au compte-gouttes. Sinon aurait-il écrit à M. Vannérus, président du Conseil d'Etat, ancien premier ministre, chargé d'Affaires du Grand-Duché à Paris, l'incroyable missive que la *Luxemburger Zeitung* se fait le malin plaisir d'extraire de ses mémoires? Que dire de ce ministre étranger, accrédité auprès du Grand-Duc et du Gouvernement grand-ducal, et qui, s'adressant à un des hommes les plus éminents de notre pays, son supérieur à tous les points de vue, en rang, en dignités, en savoir, en intelligence, en valeur, en âge, s'avise de lui faire la leçon, de le morigéner, de le régenter, de l'enseigner? Avec une candeur, une naïveté, une niaiserie sans exemple — ou alors une prétention sans pareille — il fait à son correspondant luxembourgeois un cours d'histoire luxembourgeoise, lui dénonce des « intrigues politiques » luxembourgeoises, s'en prend, en les qualifiant assez sottement de « françaillons », à des Luxembourgeois conseillers municipaux, députés, grands fonctionnaires, etc., tous connaisseurs en matière musicale, mais qui se soucient peu de caporaliser l'enseignement de la musique et d'accepter les yeux fermés une tutelle étrangère, sort son couplet du « Luxembourg allemand » et termine en garantissant — le pauvre homme! —, pour sa part, l'indépendance de notre pays!

Il n'est pas étonnant que, représentée par des personnalités de cette envergure, l'Allemagne d'avant-guerre n'ait cessé de collectionner un peu partout à travers le monde des échecs diplomatiques!

Mais nous voyons par là à quel danger d'assimilation politique par le canal des arts nous avons échappé. La seule leçon que M. Pückler n'ait pas voulu nous faire, il nous l'a faite : se défier de tout ce qui nous vient d'Allemagne, puisqu'un maître de solfège même exporte du pangermanisme !

Troisième article.

Ces « Mémoires » de M. Pückler, plus on lit avec attention les pages qui y sont consacrées à notre pays, plus ils persuadent de l'insuffisance ... diplomatique de leur auteur. Il les aurait publiés dans l'intention arrêtée de rendre son souvenir odieux à tous ceux qui l'ont connu, qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Non seulement il travestit sciemment la vérité en chargeant la France des péchés de l'Allemagne ; non seulement il avoue, avec ingénuité ou cynisme, sait-on jamais ! l'ingérence insupportable de son pays dans les affaires intérieures, voire municipales, du nôtre ; non seulement il endosse, avec une satisfaction glorieuse, le ridicule d'une lettre qu'on dirait écrite par un magister de village à son petit élève ; mais le voici encore, maniant le pavé de l'ours avec virtuosité, insultant aux familles qui l'honorèrent de leur amitié et s'efforçant de jeter le discrédit posthume sur des hommes politiques qui ne sont plus là pour se défendre.

Car s'il prétend que les Luxembourgeois ne sont « qu'à demi-cultivés » (halb gebildet), d'où lui vient cette science, si ce n'est de ceux qu'il fréquenta, et n'est-ce pas attribuer un état de « demi-culture », avant tout, à ses propres relations ? Que voit-on donc de compromettantes amitiés ! C'est payer cher les auditions de musique de chambre à la Légation d'Allemagne, vers 1906, que d'être traité de « demi-sauvage » plus d'un quart de siècle après !

Il est vrai que l'Amphitryon-diplomate veut bien faire une exception en faveur de certains, notamment — mais c'est pour les traiter de gerinanophiles bon teint — de MM. Eyschen et Victor Thorn et de la « famille Pescatore-Nothomb ». Sans vouloir défendre la mémoire de personnalités politiques luxembourgeoises, qui n'en ont nul besoin, je tiens toutefois à relever que rien n'autorisait M. Pückler à écrire que Paul Eyschen « était allemand de sentiments et de cœur (mit seiner Weltanschauung und damit auch mit seinem Herzen stand er auf germanischem Boden), qu'il avait une confiance illimitée dans la grandeur et la valeur de l'Allemagne et qu'il aurait certes souffert — ce qui lui avait heureusement (sic!) été évité —, s'il avait survécu à la fin de la guerre », ni à prêter à M. Victor

Thorn les mêmes sentiments et les mêmes attitudes. Personnellement, je puis lui découvrir, à ce sujet, que Victor Thorn, au lendemain de l'armistice, au cours d'un entretien que j'eus avec lui, qualifia les compatriotes de M. Pückler de « pirates et de corsaires » et ne se gêna pas pour caractériser comme il convenait la conduite des autorités occupantes à l'endroit des Luxembourgeois. Je puis lui découvrir encore que Paul Eyschen, dès avant la guerre (en juin 1913), au cours d'un déjeuner offert par M. Ganderax, ministre de France, déjeuner auquel j'assistai, fit des déclarations officielles tellement aimables envers la France, qu'elles lui valurent de la part de la presse allemande des articles allant du mécontentement à l'insulte...

Certes, je n'irai pas jusqu'à prétendre que MM. Eyschen et Thorn n'eussent pas été portés plutôt vers l'Allemagne. Ils appartenaient, l'un et l'autre, à cette génération dont les cadets avaient été impressionnés par le verbe enflammé de Gambetta, mais dont les aînés avaient été influencés par les victoires de 1870-1871, les pompes militaires de l'empire des Hohenzollern, la légende de la discipline allemande, l'organisation bismarckienne et, plus tard, le cabotinisme de Guillaume II (comme il est actuellement parmi les jeunes gens peu capables d'analyse, dénués de sens critique et sans idées générales, des admirateurs de la manière hitlérienne). Mais ils n'usèrent jamais du pouvoir qu'ils détinrent, l'un si longtemps, l'autre à plusieurs reprises, pour réduire par exemple les droits de la langue française, s'affirmer hostiles ou simplement indifférents à ce qui était français ou, et surtout, avantager au détriment de Luxembourgeois de culture française, d'éventuels Luxembourgeois de culture allemande.

Je recommande à M. Pückler, s'il veut se renseigner sur les sentiments réels de ceux qu'il accuse de germanophilie, de lire avec quelque attention le *Livre gris* luxembourgeois, édité en janvier 1919 par notre Gouvernement. Ni Eyschen ni Thorn « ne lui en déplaît », comme il s'exprime en français dans son texte, n'y font figure de « gagnés à l'idée allemande ». Et pour ce qui est particulièrement de l'ancien ministre d'Etat, de l'ancien chargé d'affaires à Berlin, s'il avait encore vécu et été au pouvoir au moment de l'armistice, il aurait été le premier à féliciter avec émotion et reconnaissance nos libérateurs français, et à prononcer — non sans trémolos dans la voix — des discours indignés, où il aurait congrûment stigmatisé les violeurs de notre sol, les étrangleurs de notre indépendance ! Car pour « souffrir », comme dit l'auteur, Eyschen n'a pas attendu l'époque assignée par le hobereau poméranien. Sa passion

commença le 1^{er} août 1914, quand il assista à l'écroulement de ses illusions, et qu'il dut constater que les traités, dont il avait, lui aussi, signé une partie tant à Berlin qu'à La Haye, n'étaient plus que des chiffons de papier aux yeux du principal signataire...

Mais pour achever le « crève-cœur » de M. Pückler (ich kann dieser Männer nicht ohne Herzweh gedenken) il y a mieux encore que la douteuse germanophilie de Eyschen et de Thorn; il y a la haine de l'Allemagne éprouvée par Maurice Pescatore, le représentant principal, d'ailleurs unique, de cette « famille Pescatore-Nothomb si imprégnée, à en croire l'ex-ministre d'Allemagne, de culture allemande » (ganz in deutsche Bildung getaucht). Que le mémorialiste poméranien, pour s'en convaincre, prenne la peine de jeter un coup d'œil sur le Bulletin de nos travaux parlementaires pendant et après la guerre. Il y verra comment Maurice Pescatore, sans souci du danger, traitait la « deutsche Bildung » et ses porteurs, et comment, entre autres, il avait, consulté par la grande-duchesse Marie-Adélaïde au sujet d'une crise gouvernementale, demandé à la souveraine, qui lui avait adressé la parole en allemand, le droit de répondre « en sa langue, la langue française ».

Et voyez comme le hasard fait bien les choses! Au moment même où paraissaient en librairie les Mémoires du prétendu ami de la « famille Pescatore-Nothomb », l'Alliance française, la bête noire justement de M. Pückler, attribuait à l'ouvrage posthume de Maurice Pescatore, *Chasses et Voyages au Congo*, le prix luxembourgeois de littérature française. Avec quelle désolation M. Pückler, s'il a la curiosité de le lire — et je le lui recommande (Editions de la Revue Mondiale, 28, rue d'Assas, Paris) —, y verra-t-il l'auteur s'exprimer à plusieurs reprises sans ménagement aucun à l'endroit de l'Allemagne et des Allemands ... ces « Boches »!

On voit par là que les « Mémoires » de M. Pückler, pour ce qui concerne notre pays, ne sont pas une œuvre au sujet de laquelle il conviendrait de féliciter l'auteur. Ajoutez-y de menues incorrections (M. Victor Thorn intitulé « président du Tribunal ») ou de considérables ignorances (le Zollverein consenti au Luxembourg en compensation [als Entgelt] de l'abandon de ses chemins de fer!); de petites méchancetés « Luxembourg, le prototype de la Kleinstadt, de la mesquinerie, de la vanité bête », ou telle allusion à M. et M^{me} Denaut) ou de grosses balourdises (la lutte entre l'amateur et l'artiste dans la personne de l'auteur) et enfin la platitude et la banalité prétentieuse du style. Tout cela n'en rehausse pas l'ensemble!

Quant à l'habituel petit couplet que les Allemands, actuellement plus que jamais, chantent sur tous les tons et qui déplore que le Grand-Duché de Luxembourg « ne soit pas encore retourné à ses origines et rentré dans le maternel giron de la Germania » (wird dieses Land den Weg zur Mutter wiederfinden?), il ne manque naturellement pas. Et cela révèle un état d'esprit plus inquiétant par sa persistance et sa généralisation que par la valeur intellectuelle de ceux qui en sont affligés.

(Ecrit les 2-5 janvier 1934.)

Histoire d'un Porte-plume

I.

La Toge et l'Hermine

Tel que vous me voyez, je suis un repris de justice. Nul plus que moi n'eut affaire à la dame mamelue, de qui l'effigie, armée d'une balance dont on remarque surtout le fléau — ce qui est symptomatique — et d'un glaive — ce qui ne l'est pas moins! —, timbre — décidément, nous n'en sortirons pas! — les papiers qui doivent leur nom à cette estampille.

Mes relations avec cette impressionnante matrone commencèrent par la prestation de mon serment d'avocat. Car j'ai été avocat, comme tout le monde. Cette cérémonie, dénuée d'apparat, se déroula un quinze juillet, au matin, alors que j'avais, la veille au soir, à l'issue d'un banquet franco-patriotique et franco-démocratique, profité de mon dernier jour de non-obligation professionnelle, pour régler, assez énergiquement, son compte à un de mes confrères du lendemain, antirépublicain avéré, anticlémenciste réputé et, par conséquent, vu les circonstances, antifrançais pour tout dire. Organisateur, avec MM. Tony Wenger, Edouard Simonis, Charles Jubert et Pierre Blanc, de cette fête, destinée, somme toute, à célébrer, après 121 ans, la prise de la Bastille, j'estimai la présence de Monsieur Ziegler provocante et déplacée. J'attendis donc, après les discours, le départ des autorités diplomatiques et présidentielles, et interpellai l'indésirable au sujet de sa participation à des agapes, dont il devait nécessairement réprover la raison d'être. Je posai la question avec calme et pondération, sans hausser le ton et en présence des organisateurs ci-dessus énumérés, sauf M. Charles Jubert, qui venait de quitter. Or, Maître Ziegler, en réponse, s'avisa d'esquisser le geste de lever la main... Ah! Mes aïeux! ... Et les siens! ... Elle fut plutôt prompte, la riposte, et valut à mon adversaire, outre une chute assez spectaculaire,

comme on dit de nos jours, sur un canapé faux Louis XV qui s'effondra sous le choc, un œil au beurre noir qui persista huit jours...

Cela se passait le 14 juillet 1910.

On voit que mon avant-contact avec la barre faisait présager des relations plutôt mouvementées...

Le lendemain, guilleret et frais comme l'œil, contrairement à mon nocturne adversaire, resté chez lui à soigner le sien, d'œil, ensemble une mâchoire assez ébranlée, et m'évertuant à une dignité indispensable devant la Cour au grand complet, je jurais, la droite levée, « obéissance à la Constitution et fidélité au souverain, m'engageais à ne rien dire ni publier de contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique, promettais de ne jamais m'écarter du respect dû aux Tribunaux et aux Autorités et de ne conseiller ou défendre aucune cause que je ne croirais pas juste en mon âme et conscience »... On comprendra que, surtout ayant pris Dieu à témoin d'un engagement aussi redoutable, je ne me sois pas attardé longtemps dans l'antre de la Chicane et parmi les méandres de la chose judiciaire...

D'ailleurs, l'inconséquence, du moins apparente, à laquelle est obligé le défenseur de la veuve et de l'orphelin, n'était pas mon fait. Brûler le lendemain ce que l'on a adoré la veille, plaider d'une âme égale, selon le vœu du client, la persuasion du moment et les besoins de la cause, le pour et le contre, représenter aujourd'hui les intérêts de Paul contre Pierre et demain ceux de Pierre contre Paul, « très peu pour moi » ! Je tombai de mon haut, à la rentrée d'octobre, de voir le confrère que j'avais corrigé et mis à mal, trois mois auparavant, pour avoir, entre autres, à une réunion électorale, intitulé le ministre Clemenceau de « ramassis de brigands » et le futur Père la Victoire lui-même de « chef de bande », prendre la parole au nom de la Régie française contre une manufacture de cigarettes luxembourgeoise... Je vis donc, dès le premier jour, dans le métier d'avocat, la profession la plus paradoxale et la plus contradictoire qui soit. Tout m'y parut déguisement, depuis le travestissement vestimentaire qu'on impose, jusqu'à celui de la pensée qui s'impose ! On vit dans l'équivoque, dans l'instable, dans le faux-semblant. Pas un mouvement oratoire qui soit sincère, pas un cri du cœur qui vienne de source ! Toutes les causes sont acceptées, quelles qu'elles soient, et « estimées justes en âme et conscience », puisque chacune trouve toujours un défenseur... L'adversaire démoli au prétoire et serré sur son

cœur au café! Vérité en deçà, mensonge au-delà... Je manquai me brouiller avec un de mes meilleurs amis, pour lui avoir reproché de décréter blanc le lendemain, ce qu'il avait déclaré noir la veille...

Pour moi, d'ailleurs, la question ne se posait pas. J'étais entré au barreau en amateur, et avec l'intention bien arrêtée de ne voir, dans le métier juridique, ni un gagne-pain ni un passe-temps. Je m'y étais décidé qu'après avoir longtemps hésité et renâclé et uniquement, parce que ma famille, et particulièrement mon père, y tenait. Aussi mis-je, à exercer cette profession, un maximum de discrétion et de dilettantisme. Je n'ai guère retenu de cette époque, qui me vit plus souvent à Paris qu'à Luxembourg et, en ce lieu même, plus souvent Place d'Armes, à l'*Indépendance luxembourgeoise*, que Place du Palais de Justice, à l'enseigne de Thémis, que le souvenir d'avoir, relativement, tiré d'affaire un ouvrier italien, impliqué dans des excès grévistes... La valeur de mes arguments, une certaine chaleur dans le débit, contribuèrent à persuader l'avocat général, M. Velter, soutenant l'accusation, d'en abandonner une partie en ce qui concernait mon client. Et tandis que les camarades grévistes récoltaient six mois de prison, mon client dut se contenter de la moitié... Comme je quittais la salle, ce succès me valut, de la part de la légitime du personnage, un abattage en règle... Mon ignorance de la langue italienne parlée ne me permit pas de saisir, si la dame se plaignait du « trop » ou du « trop peu »! Mais j'incline à croire qu'elle eût préféré, pour son compte et à charge de son mari, six mois d'entière liberté conjugale.

La guerre vint interrompre une carrière juridique qui s'annonçait si peu glorieuse. Je parlerai ailleurs de ma prise de contact avec la justice militaire, laquelle eut, comme résultat essentiel, entre 1914 et 1918, trois condamnations à mort, quatre années de travaux forcés effectifs (sur deux perpétuités), une condamnation à dix-huit mois de prison et 125 mark d'amende... Rentré du bagne, la presse m'accapara et le Palais ne me revit plus qu'en qualité principale de prévenu et, accessoire, d'auto-défenseur. Tel Cicéron, mais avec moins de talent, j'en suis sûr, je plaidai *pro domo*, tantôt me défendant, tantôt attaquant, et chaque fois avec ce qu'il fallait d'ironie pour ne pas prendre dramatiquement au sérieux ma personne et ma cause...

« Cher Maître », vint un jour me dire, peu de temps après mon retour des geôles d'Allemagne, un vague confrère, « vous ignorez sans doute, vu votre absence, que, lors de votre arres-

tation par l'occupant et du procès qui s'en suivit, M. le Procureur général d'État, dans son réquisitoire contre un agent des Postes, accusé par les Allemands d'avoir violé le secret professionnel en votre faveur, loin de condamner les perquisitions faites à votre domicile par la police boche, perquisitions qui avaient fait apparaître des preuves accablantes pour l'agent en question, les déclara légitimes! »

Légitimes! Légitimes! Cette thèse contrariait la mienne, qui déniait aux occupants tout droit légal d'intervenir dans les affaires judiciaires de notre pays. Je posai donc la question dans mon journal et y attachai quelques commentaires. Il s'en suivit que le Parquet, en la personne de feu, depuis, M. Victor Berg, me cita en justice pour attentat à la dignité de la magistrature, ce qui, toutefois, je l'atteste encore après près de 40 ans, n'était pas dans mes intentions. Mais, au préalable, me convoquant dans son cabinet et me rappelant les termes de mon assermentation, « ensemble l'arrêté du 23 août 1882 sur l'exercice de la profession d'avocat et sur la discipline du barreau », M. l'avocat général me déclara, que si je ne faisais pas amende honorable, il demanderait ma radiation du Barreau...

M. Victor Berg, que des liens de parenté unissaient à la belle-famille de ma sœur, avait, en effet, pris pour de l'argent comptant le désir autrefois exprimé par mon père, de me voir coiffer la toque et endosser l'hermine, et s'imaginait, vu que rien au monde ne lui semblait valoir la robe et le rabat, que, d'avoir acquis ce bâton de maréchal, me l'avait rendu cher au point de me faire trembler comme feuille à l'idée de le perdre. Aussi ne vis-je jamais homme plus médusé que ce représentant de la vindicte publique, quand, usant de l'exquise courtoisie dont je ne me départis jamais, je lui répondis que cette solution comblerait mes vœux, mon désir de quitter le Barreau luxembourgeois étant aussi vif que celui, pendant quatre années entretenu, de ne plus voir les barreaux de mes cachots de Trèves et de Dietz an der Lahn!...

Toutefois ne mit-il pas sa menace à exécution. Quinze jours plus tard, j'étais acquitté en première instance — quoique défaillant —, tant mon innocence en l'espèce et mon souci de ne blesser en rien la magistrature de mon pays, avaient paru évidents au « premier juge », le Ministère public s'en étant, d'ailleurs, « remis à prudence »?... Mais M. Victor Berg ayant fait appel, la Cour, persuadée par son éloquence et ma persistance à ne pas comparoir, me condamna à 250 francs d'amende... Quand je vous dis que je suis un repris de justice...

Au reste, j'ai toujours professé pour la justice en général et celle de mon pays en particulier le plus grand respect et je l'ai prouvé, tant pour l'avoir, en l'année 1912, dans un article qui fit le tour de la presse française, intitulé « Car telle est la loi ! », défendue contre les insinuations d'un homme politique ardennais, que pour avoir, moi-même, quelques années après ces événements, fait partie du Tribunal arbitral mixte franco-allemand en qualité d'arbitre-expert, délégué aux affaires d'Alsace et de Lorraine...

Ce qui n'empêcha pas — en dehors de trois ou quatre menus démêlés avec la justice du fait de mes criminels attentats en matière de circulation — le contact avec Thémis dont je vais vous conter les péripéties.

II.

Les Larmes de Monsieur de Villers

Or donc, Monsieur Lamoral de Villers, député luxembourgeois, descendait d'une vieille famille d'origine française, installée, depuis plus d'un siècle, au pays de Luxembourg. Son bisaïeul et sa bisaïeule avaient même, à en croire les pittoresques Mémoires d'un compagnon de voyage de Goëthe lors de sa « Campagne in Frankreich », reçu sans civilité, au contraire, en leur château de Born-sur-Moselle, les hôtes allemands que leur avait, en octobre 1792, imposés la débandade de Valmy. Il faut lire le savoureux récit de cette réception, tel que le reproduit, dans son « Goëthe in Luxemburg », notre compatriote, le professeur N. Hein.

Mais si le digne et rustique « marquis », comme l'intitule l'auteur, et sa non moins digne et rustique épouse, éprouvaient pour gens d'Allemagne, un éloignement allant jusqu'à l'horreur, leur descendance racheta, à un taux usuraire, cet « égarement ». Déjà nous voyons le comte de Villers, père de Lamoral, tout Luxembourgeois qu'il se prétendît, devenir officier prussien du temps du « Kartätschenprinz », environ l'an 1848, puis — c'est évidemment une manie héréditaire — devenir, premier de ce nom, député d'Echternach. Double exemple que le fils s'appliqua à suivre.

Lamoral de Villers avait un frère aîné, Hippolyte de Villers, lequel entra au service de son pays natal en qualité de secrétaire du Roi-Grand-Duc pour les affaires luxembourgeoises. C'était un homme correct et sympathique, en relations de chasse

ou de voisinage avec un de mes grands-oncles et que j'ai, de ce fait, rencontré à quelques reprises. Mais cela ne m'empêcha pas d'ignorer, de son frère, jusqu'à l'existence, qu'il passa d'ailleurs dans les garnisons d'Allemagne.

Ce n'est guère qu'au mois de mai 1911, que m'en vint la révélation, en suite d'une excursion au Møllerdall, déparé par la reconstruction, à l'allemande, de l'ancien château-ferme du Grondhaff. J'appris alors qu'Hippolyte de Villers avait un frère, prénommé Lamoral comme un simple comte d'Egmont, époux d'une riche Allemande, sœur de Madame Furcy-Raynaud, et proche parente de mes amis d'enfance, André et Hubert Pescatore. Ex-officier au service de S. M. le roi de Prusse, il avait, disait la chronique (que je cite sous toutes réserves), pris part au siège de Paris, fait de l'occupation dans l'Est, puis, de garnison en garnison, montant en grade, éblouissant, quand il venait en permission en Luxembourg, les populations, tant urbaines que rurales, par les uniformes « admirabondes » des « blaue Husaren » ou des « rote Dragoner » ou des « weiße Kürassiere », on ne savait au juste, il avait quitté l'armée prussienne en qualité de « Rittmeister » ou d'« Oberst » et était venu se reposer à l'ombre de ses lauriers au pays de ses origines.

Fis-je de ces renseignements un « papier » pour l'*Indépendance luxembourgeoise*? C'est bien possible! Je ne m'en souviens pas. Mais, sans doute, fut-ce là la raison première de l'incompréhensible animosité dont, comme on vient de le voir, sa belle-sœur fit preuve à mon endroit, deux ans après.

Toutefois n'est-ce guère qu'en 1914, et, pour préciser, au mois de mai, que je me vis dans l'obligation de prendre à partie l'officier prussien, posant à son tour sa candidature à la députation du canton d'Echternach. Qu'il se fût fait inscrire sur la liste dite « cléricale », selon le terme en usage à l'époque, était chose absolument inopérante à mes yeux.

J'étais alors directeur politique de l'*Indépendance luxembourgeoise*. « Politique », entendons-nous! A l'écart de toute politique locale, indifférent autant à celle de droite qu'à celle de gauche, respectueux de toutes les convictions religieuses et sociales — ce qui me rendait bien entendu suspect à tout le monde! —, je ne désirais qu'une chose: l'entente de tous les Luxembourgeois contre les empiètements des « Alldeutsche »: Le pangermanisme — voilà l'ennemi! — était et n'a cessé d'être ma devise. J'ai eu raison deux fois de suite! Espérons que j'aurai tort la troisième. Comme tout le monde, je voyais venir la crise, mais mieux que bien d'autres j'en prévoyais le déroulement,

particulièrement en ce qui concernait notre pays. L'élection d'un ex-officier prussien serait un atout important pour les impérialistes d'Allemagne. Mais la personnalité même de Monsieur de Villers n'était pas en jeu, ni ses opinions de clocher. Il était le « Preiss » ! Un point, c'est tout ! Il eût été libéral ou socialiste, que nous l'eussions combattu avec la même violence. Sa personne, ses accointances, sa famille, son parti, tout cela était sans aucune importance et ne valait pas la peine de s'en inquiéter. Mais sa nationalité, allemande d'élection et luxembourgeoise d'élections, sa profession de fait militaire et sa profession de foi politique, son allure et son attitude, teutonnes jusqu'à l'exagération voulue, voilà autant de raisons nécessitant l'intervention d'un journal qui, depuis une dizaine d'années, dénonçait, sous ma plume, les constantes, répétées et surtout insidieuses atteintes que l'Allemagne portait à notre souveraineté, à notre indépendance, à notre « neutralité ». Inspirée par l'Allemagne, la candidature de Villers était un des maillons de cette longue chaîne. Je cherchai à l'établir et je le fis, avec une vigueur, conforme à la fois aux exigences de mon tempérament combatif, à mes tendances de polémiste et à ma coutumière franchise.

Bien entendu, la personnalité même de M. de Villers m'était aussi indifférente que possible et je n'ai jamais cessé de respecter infiniment les sentiments religieux d'autrui. Mais qu'un officier prussien, eût-il même été assagi et converti, devint député luxembourgeois, j'avais mon mot à dire. Et l'*Indépendance luxembourgeoise* ne se fit pas faute de s'en prendre à cet ex-colonel des armées allemandes, soucieux, sans doute, de remplacer les brutes poméranienes par des contribuables echnernachois, et d'instaurer, à la Chambre luxembourgeoise, le jargon et le ton des casernes prussiennes.

Je crois me rappeler que l'homme du Grondhaff essuya un premier échec, mais fut repêché la fois suivante, car la politique cantonale a de ces retours. Quoi qu'il en soit, M. de Villers, ardemment combattu par la gauche qui ne mentionna même pas sa qualité d'ancien officier prussien, et soutenu, non moins ardemment, par la droite, qui, nécessairement, se gardait de le faire, passa (bien qu'en queue) avec toute sa liste au premier tour des élections de mai 1914.

A titre d'exemple et parce que, aussi bien, je le répète et le répéterai encore, le genre « Mémoires » m'y autorise, je reproduis ici-même, intégralement, l'un des articles que j'écrivis au lendemain des élections définitives. Celles-ci avaient, par une

réaction à laquelle il fallait s'attendre, éliminé tous les candidats cléricaux du canton d'Esch, et donné lieu, à Luxembourg, à des manifestations anti-allemandes, que les deux parties en présence interprétèrent en leur faveur, la presse de droite y voulant voir un coup monté par les gens de gauche, la presse de gauche, une condamnation de la politique de droite. En réalité, et contrairement aux explications embarrassées des uns et des autres, il ne s'est agi que d'une explosion soudaine de patriotisme.

Article de première page de l'« Indépendance luxembourgeoise » du mercredi, 10 juin 1914.

Titre: « Mir welle jo keng Preise gin! »

« Lorsque Lentz, poète patoisant, composa le “Feierwon”, rien ne semblait destiner cette cantate sur commande à devenir l'hymne de ralliement d'un peuple, qui, à cette époque, cherchait encore sa voie. La perception anxieuse du grand péril national, toujours imminent, exprimé par une formule lapidaire, énergique et naïve, fit tressaillir soudain l'âme populaire: un vers chevillé, plaqué par un anonyme sur un couplet de circonstance, il n'en fallut pas plus pour doter un peuple de cette chose frémissante, ailée, aérienne, où gronde son âme et d'où jaillit le cri, éperdu ou triomphant, de sa colère: son chant national.

C'est en vain, violentant nos sentiments et la réalité historique, qu'on prétendit nous imposer la “Hémecht”, cette prière, le “Wilhelmus”, ce cantique, le “Hæmmelsmarsch”, cette ritournelle! C'est en vain que, officiellement, le “Feierwon” fut honni, et qu'on alla jusqu'à interdire, officieusement, ce “chant révolutionnaire”.

Né de l'angoisse populaire aux jours sombres où se jouait, sur l'échiquier de l'Europe, notre jeune indépendance, il revit chaque fois que semble descendre sur nous la grande ombre menaçante de l'Est, et clame magnifiquement, par les trois cents mille voix de notre peuple, notre haine du servage, notre volonté obstinée de vivre. Les journées incertaines de 1867, les soirs tragiques de l'Année terrible, l'entendirent affirmer l'espoir national de nos pères. Nous avons, en 1890, mêlé nos voix grêles d'enfant aux voix viriles qui se dégagèrent de la stupeur de la foule et s'élevèrent comme une incantation sur le passage d'un Nassau, entrant dans sa ville de Luxembourg sous l'égide — par erreur — du casque à pointe. Tous, nous l'avons entendu monter des bouches de tout un peuple, vers la tremblante souveraine apparue au balcon de son palais, le jour où ses frères

dix-huit ans la chargèrent du poids de sa neuve couronne... Hier, spontané, épouvanté, rageur, sur tous les points du pays, le refrain vengeur éclata!

Ni la personne de M. Lamoral de Villers, ni la politique intérieure qu'il représente, ne sont ici en cause. Ce ne fut pas une manifestation anti-cléricale qui répondit à l'affichage, à Luxembourg, des résultats électoraux d'Echternach, envoyant à la Chambre un candidat catholique. Ce ne fut pas le nom des de Villers qui fut hué et conspué, ce nom sous lequel, jusqu'à ce jour, on ne connaissait que M. Hippolyte de Villers, l'ancien chargé d'affaires du Grand-Duché à Berlin, l'ancien secrétaire du Roi-Grand-Duc, personnalité éminente, sympathique à tous, respectée de tous. Mais l'ombre du casque, soudain, s'était profilée sur nos murs: un officier prussien, entrant, par la volonté des gens d'Echternach, dans notre parlement luxembourgeois, c'était l'Allemagne s'installant par surprise dans l'Acropole!

Nul cri discordant, nulle clameur déplacée ne partit de la foule massée, hier soir, autour du monument des poètes luxembourgeois, dont un discours, de M. Eyschen, avait, un jour, fait le symbole de notre indépendance. Non! Ce n'étaient pas là des manifestants simplement politiques, mécontents de tel ou tel gain du parti cléricale, réalisé en quelque lointaine Ardenne, mais c'était la voix indignée et désolée du peuple criant sa crainte et sa colère. Le refrain célèbre roula comme un tonnerre, grandit, oscilla sur les ailes de la parole et se répercuta par la ville nocturne: "*Mir welle jo keng Preise gin!*" Devant la demeure du ministre d'Etat, président du Gouvernement, sous les fenêtres du Palais grand-ducal, veuf de ses hôtes, la foule luxembourgeoise, respectueuse mais énergique, affirma sa volonté nationale avec plus de puissance que par le vote discret des électeurs d'Echternach.

L'ancien officier allemand, entrant dans la vie politique à l'âge où il convient presque d'en sortir, fera bien de méditer la leçon souveraine que vient d'infliger, à sa superbe germanique, le bon sens de notre peuple. Il saura, nous y comptons, reconnaître avec humilité l'honneur qui lui a été fait par ses électeurs echternachois, en l'envoyant, vers la fin de sa vie, siéger au Parlement d'un pays, à qui il a soigneusement omis de consacrer les années de sa forte jeunesse. Quand le député de Villers aura juré obéissance à la Constitution luxembourgeoise et aux lois de l'Etat, le respect de sa parole et son honneur de gentilhomme l'obligeront à ne plus se souvenir du serment que le Leutnant von Villers prêta au roi de Prusse. Il devra oublier

l'époque fâcheuse de son existence où il renia la patrie de son père, le lieu qui le vit naître, le pays de son enfance, et où il tenait "aiguisée l'épée et sèche la poudre", accessoires habituels de la rhétorique de l'empereur et roi, son ex-maître.

Il devra surtout se garder de rappeler, en s'en félicitant, les désastres de 1870 et d'arborer, ailleurs qu'en son château du Grundhof, les insignes, odieux chez nous, de la servitude militaire allemande.

Sinon, le peuple luxembourgeois fera retentir, plus définitivement encore et à sa seule intention, les rues étroites de l'ancienne forteresse prussienne de Luxembourg du cri de sa délivrance et de sa liberté. »

Cet article, reproduit comme la plupart de mes éditoriaux de l'*Indépendance luxembourgeoise* en extraits par la presse internationale, ne fut pas sans retentissement. L'intrusion d'un officier allemand dans le parlement luxembourgeois annonçait l'invasion du Luxembourg par une armée allemande.

Survint la guerre, s'installa l'occupation. Et Monsieur Lamoral de Villers, comme « la chienne de l'écriture, retourna à ses vomissements ». Lui qui aurait pu, comme d'autres Allemands le tentèrent ou même le firent, essayer d'arrondir les angles, d'intervenir auprès des maîtres de l'heure en faveur de ses compatriotes de naissance — et ce fut là, je crois, un peu le rôle de Madame Furcy-Raynaud, de qui il me plaît de reconnaître également les mérites —, n'en esquissa même pas le geste! En revanche, à la date du 5 mars 1915, en pleine séance publique de la Chambre, ce député luxembourgeois, alors que l'occupant foulait aux pieds notre Constitution, nos lois, nos droits et nos libertés, osa déclarer, avec trémolos à la clef « qu'il avait pleuré à chaudes larmes » (on lui a attribué depuis des « larmes de sang »! Ce n'est pas vrai! Son chagrin n'allait pas jusqu'à consentir à verser un si précieux liquide!) d'être, du fait de son serment de député luxembourgeois, mis dans l'impossibilité de mettre sa valeureuse épée d'officier prussien au service de l'Empereur et Roi, son maître! « Déliez-moi de mon serment, s'écria-t-il pathétiquement, et je me hâterai de voler au front!... Sans doute pour la plonger, cette épée de gentilhomme, dans les corps démocratiques des Français, Belges, Anglais, Serbes, Monténégrins et des volontaires luxembourgeois luttant à leurs côtés?...

On eut peut-être le tort de ne pas prendre au sérieux cette belliqueuse, larmoyante et pleurnicheuse profession de foi. Sauf le député socialiste, le docteur Michel Welter, qui invita l'unique

légionnaire luxembourgeois au service d'Allemagne (contre trois mille au service de France!) à faire seller son cheval d'armes et à rejoindre, les autres collègues du valeureux candidat-guerrier se contentèrent de hausser les épaules ou de sourire, et Herr von Villers, volontaire raté de la grande guerre, côté allemand, resta attaché au salutaire siège parlementaire que lui avait valu les suffrages de ses électeurs echternachois.

Rescapé d'une guerre qu'il n'avait pas faite, et bien qu'une manifestation populaire devant la Chambre, qui motiva sa fuite peu glorieuse, lui aurait dû faire comprendre que la plus élémentaire dignité eût exigé à l'avenir son abstension politique, M. de Villers, non seulement demeura député de son canton, mais fut même, à plusieurs reprises, réélu. Il dut donc à nouveau tendre l'échine et devint la tête de Turc rêvée de l'*Indépendance luxembourgeoise*, le « serpent des mers » pour les jours sans prébende. Quand, à bout de matière, nous n'avions plus aucune actualité à nous mettre sous la dent, Basse-Cour (traduction littérale de « Grundhof ») offrait son fonds inépuisable...

Ce que nous nous sommes amusés, grâce à M. de Villers, dans les bureaux de l'*Indépendance* et jusque dans les ateliers de l'imprimerie Beffort, « ce n'est rien de le dire » ! Les linotypistes et les metteurs en pages attendaient avec impatience la copie des « échos », et se précipitaient sur le dernier « de Villers », pris d'une véritable fringale. Ah ! nous aussi, nous « avons pleuré des larmes ». Mais celles du rire ! Le seul ennui que nous éprouvions, était l'apparente incompréhension de la langue française dont M. de Villers faisait preuve, car nos allusions les plus fines, nos mots d'esprit les plus spirituels restaient, quant à lui, lettre morte. Aussi respirâmes-nous quand, au bout de plusieurs mois de prudent silence, il se décida enfin à nous citer en justice. Jubilation intense 4, rue Chimay, centre de la direction, et 3, place d'Armes, lieu de l'imprimerie. Les droits de la défense autorisaient à des déclarations allant bien au-delà de celles que nous nous étions permises. Et c'est ainsi que Maître Marcel Noppeney, resté précautionneusement inscrit au Barreau, se rendit au Palais de Justice, y arbora la toge et l'hermine, et présenta la défense de Monsieur Marcel Noppeney, auteur des articles incriminés. Les débats furent reproduits intégralement en première page du journal, avec toutes les preuves à l'appui désirables. Glorieusement acquitté en première instance, je fus, en appel, condamné à 200 francs d'amende « pour calomnie et diffamation » et à autant de dom-

mages et intérêts destinés à redorer le blason que mes accusations avaient terni.

Mais, me demanderez-vous, quelle était donc l'injure sanglante et diffamatoire, déshonorante et calomniatrice, que vous aviez proférée, pour vous être exposé ainsi à l'éternelle honte d'une inscription, à votre casier judiciaire, d'un délit, qui aurait pu vous valoir jusqu'à deux ans d'emprisonnement? Par quelles expressions définitives portâtes-vous atteinte à l'honneur de M. de Villers et l'exposâtes-vous au mépris public? Quelles insultes fîtes-vous éclore sous votre plume et quels termes outrageants s'évadèrent de votre clavier?

Hélas! Rétroactivement, je bats ma coulpe: j'avais osé dire que M. de Villers, ancien officier prussien, était un « Boche ».

Mais, comme j'avais, en d'autres endroits, des « Echos », donné de ce terme une définition assez énergique et fort complète, riche en qualificatifs explicatifs, l'avocat de la partie adverse, comme on dit en jargon, avait, fort astucieusement, fait usage de ce « moyen ». C'était de bonne guerre et je vous prie de croire que je ne lui ai jamais voulu. Lui avait d'ailleurs prêté une assistance assez imprévue le substitut de l'avocat général qui, bien qu'un de mes amis d'enfance, n'en avait pas moins passé ses barbues veilles à dépouiller la totalité de mes articles et déniché dans des textes non incriminés maintes autres injures dont il fit le complaisant étalage, bien que, ni la partie adverse, ni l'avocat de celle-ci, ni aucun des témoins comparants, n'y eussent prêté attention ou n'en eussent eu connaissance. L'arrêt les passa d'ailleurs sous silence et mon ami d'enfance en fut pour ses frais. Je ne puis m'empêcher de trouver qu'il aurait pu, fouillant dans notre passé, découvrir maintes balivernes de ce genre ou d'un autre, car nous n'avions pas toujours, au temps de notre jeunesse folle, mesuré nos paroles et nos actes.

Mais le pauvre Herr von Villers ne gagna rien à l'intervention judiciaire. Bien au contraire. Déjà la publicité des débats avait donné lieu aux constatations les plus réjouissantes. Quatre témoins, dont deux députés et deux secrétaires de syndicats ouvriers, avaient été invités par le demandeur à attester que l'article incriminé, paru en français dans un journal de langue française, était bien dirigé contre M. de Villers, qui n'avait pas été nommément désigné. Je demandais donc, conformément à la loi et à la Constitution, que les débats, ensemble les dépositions des témoins, eussent lieu en langue française, puisqu'il s'agissait uniquement d'écrits français. La demande, favorablement accueillie par le président, fut repoussée par les

intéressés, dont les deux secrétaires de syndicat et l'un des députés déclarèrent ne pas connaître cette langue suffisamment pour s'exprimer. En savaient-ils assez pour comprendre un texte essentiellement littéraire et uniquement allusif? Sur ma demande ils durent reconnaître qu'ils ne lisaient jamais *l'Indépendance luxembourgeoise*, à laquelle aucun d'eux n'était abonné, et que c'était tout à fait par hasard que l'article en question leur était tombé sous les yeux. Quant au quatrième témoin, avocat et député, lui aussi, il ne « lisait jamais ce repréhensible journal », mais était également tombé par hasard sur ce même article... Mais le plus drôle de l'histoire c'est que cet écho-là, justement, n'était pas dirigé contre de Villers, mais bien contre un autre ex-officier allemand, habitant le pays...

Pour ce qui était de redorer le blason de M. de Villers, j'y mis la plus mauvaise grâce du monde. L'amnistie me libéra du paiement de l'amende. Restaient les 200 francs à verser à l'élu d'Echternach et les frais. Je m'y refusai net, malgré l'intervention de l'avocat, mon adversaire, et exigeai hautement que la justice suivît son cours.

Si bien que je reçus, un beau jour, la visite de Maître Pierron, huissier.

Cet estimable officier judiciaire n'est jamais parvenu à comprendre pourquoi j'opposais un front d'airain à ses sollicitations et pourquoi je préférais, entaché d'une fâcheuse tendance à la prodigalité, payer des frais, à l'en croire, inutiles. Dans son amabilité, il alla même jusqu'à me déclarer qu'il payerait de ses deniers, assuré qu'il était du remboursement. Je l'en dissuadai avec énergie. Maître Pierron dut donc procéder à tous les devoirs de sa charge, notamment à la saisie de mes meubles. Ce dont il tint à me prévenir, avec prière de lui indiquer les jour et heure, où il pourrait se présenter à mon domicile et y parler à ma personne. Je m'empressai de faire droit à cette demande, mais avertis en même temps mes amis, Jean Muller, vice-président de mon ex-comité de Secours, Maurice Koch, membre du bureau de ce même comité, Paul Palgen et François Wirion, membres bienfaiteurs, de bien vouloir se rencontrer chez moi, à l'heure indiquée. Maître Pierron fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité professionnelle: cigares, cigarettes, biscuits, champagne. De celui-ci, plusieurs bouteilles y passèrent. Une ultime tentative de me persuader et convertir ayant échoué, Maître Pierron en prit son parti, mais non sans me prier de lui indiquer les meubles dont la saisie me serait le moins désagréable. Je désignai, avec

l'approbation de mes hôtes, deux bicyclettes, une machine à écrire, la table d'icelle et un porte-plume en façon de plume d'oie, mais en aluminium, qui m'avait coûté quarante centimes d'avant-guerre. Jean Muller fut désigné comme gardien du séquestre, et Maître Pierron regagna vers midi son domicile, enchanté de la réception qui lui avait été faite et regrettant que ce genre d'hospitalité ne fût pas plus généralisé parmi la clientèle habituelle des porteurs de contraintes...

Toutefois conservait-il l'espoir qu'un dernier sursaut de bon sens de la part d'un avocat, nécessairement soucieux de la dignité de l'ordre auquel il avait l'honneur d'appartenir, ainsi que de son bon renom personnel et familial, le dispenserait d'aller plus outre. Il n'en fut rien. Je restai inébranlable. La vente à l'encan et judiciaire du mobilier de M. Marcel Noppeney fut donc fixée au samedi suivant, jour de marché, place Guillaume, et Maître Pierron vint, dès potron-minet, pudiquement apposer à ma porte le papier timbré obligatoire, pour le faire disparaître aussitôt après, avec presque les larmes aux yeux en présence d'un entêtement qu'il jugeait criminel...

Et l'on put voir, ce samedi, vers les 9 heures du matin, du N° 4 de la rue Chimay — où tant de misères, françaises et belges, voire luxembourgeoises, avaient, pendant plus de quatre années, été soulagées et d'où était parti, cinq ans auparavant, entre seize soldats allemands, baïonnette au canon, pour la prison, les condamnations et le bagne, celui-là même, dont un officier, allemand lui aussi, faisait en ce moment vendre les meubles —, s'extraire une procession passablement pittoresque: deux petits apprentis des ateliers de l'*Indépendance*, en tablier de travail, chacun poussant une bicyclette, ouvraient la marche en se tordant; les suivait un troisième, allègre porteur de la table de la machine à écrire; celle-ci était véhiculée sur une charette légère par un quatrième, hilare également; cependant que, tenue en laisse par le garçon de courses, Miss Nelly (par Lord Derby et Empress of Sahara), lévrière (comme dit Colette) russe, progressait dédaigneusement, avec, passé à son collier et muni d'une ruban tricolore, le porte-plume de huit sous.

Graves et dignes, mes quatre amis cités ci-dessus, suivaient le cortège, cependant que, dans l'attitude d'un homme irrémédiablement déshonoré, je fermais la marche. Tout cela s'engouffra dans le petit passage, ressurgit place Guillaume, où déjà M. Schoup, le traditionnel crieur public, préposé à ce genre de réjouissance, ameutait les chalands, auxquels la vue des deux

bicyclettes, objet raréfié par la guerre, mettait l'eau à la bouche. Un grand concours de population, surtout rustique, se forma. Le temps d'enlever le porte-plume du collier de Miss Nelly et les enchères s'engagèrent. Par sauts de cinq francs, grâce à l'intervention alternée de mes amis, sérieux comme des papes, elles atteignirent en un rien de temps les 345 francs nécessaires au désintéressement de Monsieur le comte Lamoral de Villers, frais compris, et la procession reprit en sens contraire, emportant avec elle les illusions des amateurs de bicyclettes.

Moins d'une heure après, le porte-plume de 345 francs figurait en bonne place à la vitrine du *Journal d'Esch*, au rez-de-chaussée du 4 de la rue Chimay, flanqué de son historique en deux langues et porteur d'une étiquette monstre, proclamant son prix d'achat et son prix de vente...

Il demeura huit jours en place. D'où, encore, persistant concours de population et pour M. de Villers, un succès auquel il ne s'était certes pas attendu!

Ah! Cher et défunt M. de Villers! Si vraiment le ridicule tue, vous mourûtes, à l'inverse de Monsieur de la Palisse, bien des années avant votre décès...

Peut-être s'étonnera-t-on de la puérité de la chose? Mais ne fallait-il pas s'amuser un peu et les épouvantes de la guerre étaient encore trop proches pour que les grotesqueries qui les avaient accompagnées, en ce qui me concernait personnellement: accumulation des peines, formalisme de la procédure, imbécilité du «*Kriegsgerichtsrat*», stupidité des colonels en retraite et des hobereaux de province: von Kesselstadt, von Oberrnitz, von Puttkammer, qui avaient prononcé mes condamnations, ne m'incitassent point à me venger du ridicule inconscient de ceux-ci, par le ridicule voulu retombant sur l'un des leurs?

*

Cependant, hors la mienne et celle, dans le *Journal d'Esch*, de Frantz Clément, nulle voix ne s'est élevée pour stigmatiser l'attitude de ce député luxembourgeois qui, en pleine Chambre luxembourgeoise, avait, contre ses propres électeurs luxembourgeois, contre son pays, contre son gouvernement, contre la souveraine dont il était, croyons-nous, le chambellan, pris cyniquement le parti de l'occupant ennemi et proclamé son attachement au chef de nos tortionnaires!

Ce n'est pas tout: le canton d'Echternach continua d'envoyer siéger à la Chambre luxembourgeoise l'homme qui avait proclamé le dégoût d'en être membre, celui qui avait renié sa

nationalité et pactisé avec l'ennemi. Il ne se rencontra, hors moi, personne qui lui demandât raison de son attitude. Il était donc naturel qu'insoucieux comme chaque fois des suites de la mienne, je ne fisse que redoubler mes attaques et mes sarcasmes. M. de Villers, s'il y gagna 200 francs pour rafistoler son honneur, y gagna surtout à être plus ridiculisé encore. C'eût été en effet mal me connaître que de s'imaginer que les foudres judiciaires pussent intimider un homme qui comptait deux perpétuités de bague et trois condamnations capitales...

*

La longanimité, l'indulgence, je dirais même la bienveillance dont bénéficia M. de Villers, ne sont à l'honneur, ni des électeurs qui l'envoyèrent siéger à la Chambre, ni des parlementaires qui le tolérèrent, ni des Gouvernements qui le protégèrent ou firent même mieux ! Que le comte de Villers ait été germanophile, c'était son droit, comme c'est le mien, à moi, d'être francophile. Mais de là à affirmer cette germanophilie par des déclarations officielles, même non suivies d'effet, à persister dans l'équivoque d'une double nationalité, à continuer à jouir des avantages de la neutralité luxembourgeoise tout en prenant le parti de l'ennemi qui violait sa parole, reniait sa signature, martyrisait les nôtres, faisait régner un régime de terreur et d'épouvante, ce n'était pas seulement l'expression de sentiments qu'il aurait été plus digne de ne pas afficher, ce n'était pas seulement d'une prudence qui, vu les circonstances, frisait la lâcheté, ce n'était pas seulement ridicule et à la portée intellectuelle d'un rengagé poméranien, c'était, en réalité, un crime.

Nos tribunaux spéciaux ont, après la dernière guerre, condamné à des peines de prison et à des amendes considérables des « collaborateurs » qui n'avaient pas à se reprocher la vingtième partie de ce qu'a fait M. de Villers. Il faut vraiment un sens tout particulier de la moralité et de l'honneur, pour se jeter ainsi au cou du maître de l'heure, se déclarer son féal, mais prudemment se retrancher derrière une prétendue obligation, pour ne pas avoir à risquer sa vie ou simplement le confort de son existence... Nous sommes quelques-uns à ne pas avoir agi de même ! Heureusement pour notre pays !

J'aurais honoré le comte de Villers, j'aurais publiquement regretté de l'avoir, avant la guerre, persécuté de mes plaisanteries, s'il avait eu ce beau geste, celui de nos trois mille légionnaires — mais en sens opposé —, de donner sa démission de député luxembourgeois, de rendosser l'uniforme prussien, de

mettre son sabre d'ex-cavalier à la disposition de son pays d'élection et, sinon de partir pour le front, vu son âge, du moins de faire comme ses innombrables aînés, dans tous les pays belligérants, de travailler à l'arrière, de partager enfin, n'eût-ce été que dans une infime mesure, les conditions d'existence de ses anciens camarades. Belle occasion de mettre ses actes en rapport avec ses paroles et de donner l'exemple du courage de ses opinions et de la loyauté dans leur exercice.

De tout cela, personne ne s'avisait, une fois l'ennemi bouté dehors. On reçut, à grand renfort de protestations de reconnaissance et d'amitié, ceux qui venaient de nous délivrer. Mais on écarta autant que faire se pouvait, ceux — légionnaires militaires ou légionnaires civils — au sacrifice, au courage, à la constance desquels le Luxembourg devait l'indulgence des vainqueurs ! Le Graf von Villers, l'homme aux larmes et au sabre du 5 mars 1915, fut si bien mis en avant par certains de ses collègues et par certains membres du Gouvernement d'alors, que le Gouvernement belge lui octroya, moins de deux ans après la signature de la paix, la grand-croix de l'Ordre de Léopold, le Gouvernement luxembourgeois celle de la Couronne de Chêne et, vraiment, du pas dont allaient les choses, il n'est pas impossible qu'on ne lui ait pas également glissé la cravate de la Légion d'Honneur ?

Mais vingt-cinq ans plus tard, on condamnait à des années d'emprisonnement des pères de famille qui, pour pouvoir subvenir aux besoins de leur femme et de leurs enfants, avaient accepté de collaborer avec l'occupant. Je ne les excuse pas. Mais pourquoi, à un quart de siècle d'intervalle, deux poids et deux mesures ? Si la conduite de de Villers valait l'indulgence, que dis-je, la bienveillance et les récompenses qu'il a obtenues de la part de ses électeurs, d'abord, de celles des gouvernements, ensuite, la conduite du moindre de nos résistants de 1940-1945 vaudrait à celui-ci des monuments en place publique !

PORTRAITS



LOUIS BLANC

officier français, fils de Pierre Blanc, artiste-peintre et de Madame, née David. Louis Blanc est né à Luxembourg en septembre 1905 et est tombé en Mauritanie à Toujounine, à la frontière du Rio del Oro, en septembre 1931.

Louis Blanc

Ce nécrologique a paru dans l'« Indépendance luxembourgeoise » le 9 novembre 1932 lors de l'apparition du beau livre du colonel Paluel-Marmont: « Croix sur le Sable ».

Un livre vient de paraître que je voudrais voir entre les mains de tous mes jeunes compatriotes. De ceux-là surtout qui, entre dix-huit et vingt-cinq ans, hésitent, s'effraient, calculent et se croient — plutôt qu'ils ne se sentent — incapables d'aborder la vie avec confiance et enthousiasme. Ils trouveront, dans l'exemple de Louis Blanc, une leçon et un espoir.

Je demande qu'on ne m'accable pas! Que les malveillants rengainent leurs arguments, les excités leurs injures, les pédants leurs conseils. Que je ne sois pas forcé de constater, une fois de plus, que se font les chevaliers d'un pacifisme agressif ceux-là justement qui ont le moins souffert de la guerre et de ses horreurs!

Pour moi, je lui ai suffisamment payé mon tribut pour avoir le droit de la haïr, non seulement de toutes mes forces, mais aussi et surtout avec plus de raison que ceux qui n'ont connu, de cette abominable époque, que les épreuves d'un peu moins de beurre sur leur pain, d'un peu moins de malt dans leur bière. Cela m'autorise à avoir, pour qui risque sa vie avec ferveur dans une entreprise dont il connaît à la fois et méprise les dangers, une admiration profonde, où entrent de la tendresse, de la tristesse et de la reconnaissance.

Je songe à tous ceux que j'ai connus, jadis et naguère, dans le rayonnement de leur jeunesse, avec leur assurance dans l'avenir, leur foi en eux-mêmes, l'éclat de leur regard, la chaleur de leur parole, la générosité de leur âme. Si j'ai horreur de la grande tueuse qui les a enlevés à mon amitié, comme elle les a pris à leur tâche virile, diminuant la valeur globale de l'humanité et empêchant des réalisations peut-être merveilleuses, puis-je moins les aimer dans mon souvenir désolé, et sont-ils des réprouvés, parce que la guerre, cause de leur mort, est un objet de réprobation?

Car, depuis près de quatorze ans déjà, c'est un crime, ici plus qu'ailleurs, de parler d'elle et d'en écrire, de rappeler ces années atroces et admirables. Un sentiment complexe, fait d'oubli, de lâcheté rétrospective, de crainte du mépris, de honte du passé et de l'appréhension de l'avenir, règne partout. Qu'une voix prétende se faire entendre qui rappelle ces journées de sang et de ruines, de terreur et d'épouvante, d'unanimes clameurs aussitôt s'élèvent qui la réduisent au silence. Le mort que vous avez chéri: père, frère, fils, ami, vous avez le droit de le considérer comme une victime, vous n'avez pas le droit de voir en lui un martyr...

Mais puisque ce n'est pas cette guerre-là que j'évoque!...

Louis Blanc, vous, de qui Paluel-Marmont — celui-là même qui écrivit l'épopée puérile et sublime des enfants de vingt ans, s'en allant, « en casoar et gants blancs », défendre la patrie en danger — vient de ressusciter la mémoire et de conter la mort héroïque, quand, au trot allongé de votre méhari vous couriez vers Chaïmam d'où vous ne deviez pas revenir, que faisiez-vous, sinon défendre des populations paisibles et apeurées, contre les brigands du désert? qu'aviez-vous été jusqu'à ce jour, sinon le génie protecteur de votre cher Tamchakett, l'organisateur de ce pays cinq fois grand comme votre pays natal, que vous gagniez à la civilisation, à la sécurité, presque au bien-être? et de quoi étaient faits votre fierté et vos espoirs, sinon du souci de creuser plus avant le sillon, d'être un des innombrables continuateurs de la tâche si merveilleusement pacifique du grand Maréchal, assurant à la France un empire, ouvrant aux hommes de bonne volonté un monde nouveau?

Vous êtes tombé à vingt-six ans, en pleine force, en pleine ferveur, mais ayant derrière vous déjà une vie active et féconde, une vie utile, une vie de labeur, de dévouement et de réussite.

Vous êtes tombé alors que, sur la sombre clarté du ciel encore nocturne, vous dressiez votre haute taille pour, prises les dispositions du combat et de la victoire, rallier vos hommes et les couvrir de votre corps.

Vous êtes tombé, frappé d'une balle en plein cœur, le bras tendu pour un dernier adieu au pays de votre choix, de votre amour et de votre passion suprême.

Cela, tout cela, Paluel-Marmont nous le dit en des pages vibrantes, qui sont d'entre les plus belles de ce monument, à la fois littéraire et funéraire, où treize stèles de jeunes hommes

se groupent et d'où celle qui porte le nom de Louis Blanc, se détache pour nous, la plus lumineuse et la plus douloureuse de toutes.

Une mère pleure, un père s'incline, une sœur s'angoisse, des amis s'attristent; là-bas, sur le sable des dunes, une croix s'érige. Elle dit à la solitude immense la beauté d'un sacrifice, admirable d'avoir été librement consenti:

« Louis Blanc, né dans le Grand-Duché de Luxembourg ... »



Cliché SELF

ROBERT BRASSEUR

avocat, député, homme politique,
né à Luxembourg en 1870, mort à Luxembourg en 1934.

Robert Brasseur

Il ressemblait, physiquement, à Henri de Régnier, de quelques années son aîné. Mêmes moustaches gauloises blondes, même geste pour les effiler, même calvitie précoce et distinguée dégarnissant et prolongeant un front de penseur, même attitude un peu ironique bien que bienveillante. Moins de froideur, sans doute, moins de hautaine réserve, mais la même allure de gentilhomme et d'aristocrate, tempérée d'indulgence. Il ne lui manquait que le monocle pour que l'on s'y méprit et se crût en présence de l'auteur de la « Sandale ailée » et des « Médailles d'argile » ! Mais l'eût-il porté, il se serait, chez nous, attiré l'animosité, la haine et jusqu'à l'outrage d'un populaire imbécile, anxieux gardien d'une égalité apparente, et qui s'incline avec peine devant une supériorité réelle, tangible, évidente.

Celle-là, jamais ne fut contestée à Robert Brasseur, jamais elle ne fut niée, même par les plus irréductibles de ses adversaires. Et de ceux-ci, comme tout homme de valeur, il en a eu quelques-uns ! Au Barreau, à la Chambre, au Conseil municipal, dans la vie ! Des adversaires, oui, mais non pas, en réalité, des ennemis. Si on lutta avec lui — et cela m'est arrivé —, ce fut toujours à armes courtoises. Vif à la riposte, il ne blessa jamais celui qui, avec lui, croisait le fer, mais se contentait le plus souvent de le désarmer. Arrivait-il qu'il fût désarmé lui-même, il s'inclinait de bonne grâce, et acceptait sa défaite en souriant.

Certes, comme tout le monde, il dut, dans sa vie, bien des fois louvoyer pour désobliger le moins de gens possible. Cela n'était pas toujours facile et le fut même, à ma connaissance, deux fois dans une situation paradoxale que tranchèrent tant sa bonne humeur que les bonnes dispositions de ceux qu'il avait à départager.

Il avait beaucoup d'esprit, et dans les deux sens du terme : celui qu'on accordait à ce mot au 18^e siècle, celui qu'on lui attribue de nos jours. On a prétendu que son goût pour les jeux de mots, voire pour les calembours, allait jusqu'à la manie. Ce n'est pas là mon avis. Il ne les collectionnait pas pour les remplacer, ainsi que certains procèdent. Mais ils lui venaient tout

naturellement, avec soudaineté, provoqués par un autre, amenés par la conversation. Il n'y insistait pas, les disait avec naturel, et ceux-là avaient tort qui — on ne prête qu'aux riches — voulaient en découvrir là où il n'y en avait pas. Je n'en rapporterai qu'un, sans grande finesse à première vue, mais qui emprunte à des circonstances essentiellement locales ou même nationales, et en tout cas linguistiques, sa profondeur: Ayant plaidé un jour d'hiver, dans une salle d'audience surchauffée, une cause où il s'était dépensé peut-être plus que de raison, il s'était, quittant son siège, approché d'une fenêtre qu'il avait discrètement entrouverte pour respirer une bouffée d'air frais. Cela ne fit pas l'affaire du président du tribunal qui, pensant en luxembourgeois, mais s'exprimant en français, lui dit d'un ton assez sec: « Maître Brasseur, vous êtes chaud? » La riposte tomba « raide comme balle »: « Non, Monsieur le Président, je suis froid », et il referma la fenêtre. Une légère hilarité ondula...

Sans être un écrivain, Robert Brasseur, qui maniait supérieurement la parole, maniait aussi avec facilité la plume, et possédait une forte culture littéraire. Classique à la fois et romantique — surtout romantique et particulièrement admirateur de Victor Hugo —, s'il admettait le réalisme de Zola, il n'éprouvait pour les écoles modernes aucune attirance et répugnait énergiquement — ce sosie de Henri de Régnier! — au symbolisme. Président du comité luxembourgeois de l'Alliance française, il présentait avec élégance et en connaissance de cause les conférenciers venant à Luxembourg faire entendre la bonne parole. Avec l'assistance de sa femme, née de Saint-Hubert, toute distinction et amabilité, il réunissait alors chez lui, à leur intention, ceux qui, en Luxembourg, représentaient le plus évidemment les lettres françaises. J'ai souvenir de dîners, où luttaient entre elles la gastronomie et la littérature, et où brillèrent, à tour de rôle, le président du Sénat Albert Lebrun, Gaston Gérard, maire de Dijon, ministre du Tourisme, Maurice Garçon, gloire du barreau parisien, André Maurois, plus tard de l'Académie française, Lucie Delarue-Mardrus, captivante, émouvante, pittoresque ... et qui adorait notre pays...

Voici, pour donner à cette esquisse rapide un peu de relief, l'article qu'au lendemain de la mort de Robert Brasseur, je consacrai dans *l'Indépendance luxembourgeoise* du 18 février 1934 à celui que nous venions de perdre:

« Ceux qui ont connu cette intelligence supérieure et aimé, cet être d'élite, éprouvent en ce moment une inexprimable tristesse. Une existence s'interrompt brusquement, qui fut exem-

plaire à des titres multiples, et Robert Brasseur, en mourant, laisse un vide que nul, parmi ceux de sa race et de son pays, ne semble encore être appelé à essayer de combler. A l'heure du cruel adieu, autour de la terre ouverte, d'autres voix s'élèveront pour dire l'homme politique, le maître du barreau, le conseiller écouté, discret et sage d'entreprises considérables, le président d'importants groupements intellectuels. Pour moi, je ne voudrais fixer que quelques-unes des attitudes où il apparut à ceux d'entre nous qui, sans chercher un chef, ne virent pas moins en lui un modèle, parfois, et, toujours, un exemple.

Personne ne mit jamais plus de grâce et de politesse à accueillir les amitiés qui venaient à lui, personne ne leur fut jamais plus fidèle. Il avait le cœur vite ému, et ce n'était pas en vain que l'on faisait appel à son sincère et actif désir d'obliger, à son intervention toujours prête à s'affirmer en faveur de ceux, en fussent-ils indignes, dont la cause lui semblait juste, dont les revendications lui paraissaient motivées. Animé d'un esprit généreux, habité par une grande bienveillance, il était d'un commerce sûr et aimable, et savait l'art difficile de fréquenter les hommes, sans les laisser pour cela s'installer dans sa vie. Car il avait le goût passionné de l'indépendance personnelle, et son intelligence était toute de calme, de bon sens et de modération.

Il avait une formation intellectuelle exceptionnelle. Sa clarté de conception, sa netteté de jugement, sa forte culture littéraire, un sens classique, latin, français surtout, des choses de l'esprit, une étonnante aisance verbale, l'attrait de sa personne, le charme de sa parole, une conversation vive et colorée et cet enjouement de l'esprit qui s'ébat parmi les idées et qui lui faisait pousser parfois sa verve spirituelle jusqu'à la blague et au calembour, son exquise politesse, enfin, d'homme du monde, s'effaçant en souriant devant l'exubérance, parfois déplacée, de l'interlocuteur, tout cela faisait de Robert Brasseur, en société, le plus agréable des compagnons, le plus éblouissant des causeurs, le plus fêté, le plus adulé des convives.

Voilà qui aurait suffi à lui faire tenir, dans la vie intellectuelle de notre pays, une place immense, s'il n'avait pas, en outre et surtout, eu un don admirable et admirablement développé de la parole.

Car Robert Brasseur était né orateur. A ses hautes qualités d'intelligence, il joignait cette qualité, haute tout autant, de pouvoir les communiquer avec art, avec force, avec persuasion. Sa voix était distincte, vibrante, portait bien et

partout. Il avait le mot juste, incisif quand il fallait, insinuant quand il devait. Il n'était pas déclamatoire, pas emphatique, mais savait, dans ses discours, toujours équilibrés, modeler ses inflexions sur les mouvements de sa pensée, et la finesse de son esprit contrôlait l'élan de son éloquence. Et s'il fut le maître, à ce point de vue incontesté et jusqu'à ce jour inégalé, de notre barreau et de notre parlement, je ne crois pas, qu'en aucun lieu du monde où il prit la parole — car il cherchait volontiers le contact direct avec les esprits de tous les pays et se vit souvent appelé au-dehors par des congrès, des fêtes universitaires ou académiques —, il n'ait point été l'égal des meilleurs.

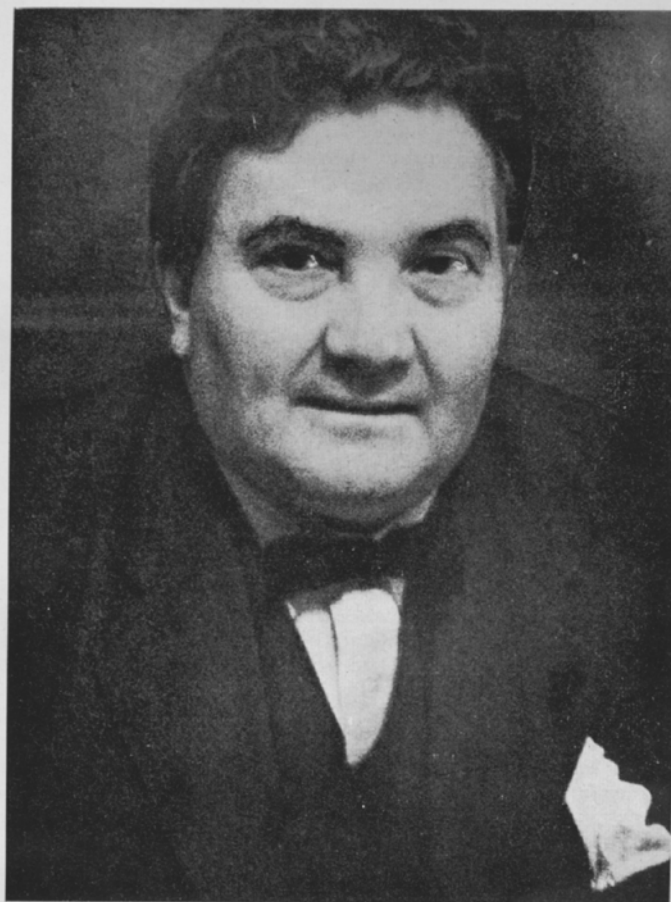
Il avait une haute conception de la profession d'avocat et de la qualité de parlementaire. Il n'entreprenait pas une défense, ne soutenait pas une thèse, qu'il n'en eût au préalable reconnu la justesse et la légitimité. Défenseur bien fourni d'arguments, épaulé par les connaissances juridiques les plus approfondies, par la documentation la mieux faite pour convaincre, il illustra la barre luxembourgeoise. Orateur politique, fondant son idéal social sur la suprématie de l'esprit, il illustra notre Chambre des députés. Et comme il était entré dans la vie politique, faisant sonner bien haut sa qualité de libéral, selon la belle et entière acception que ce mot comporte, il la quitta, fidèle à l'esprit de sa doctrine, quand elle lui apparut vide du sens qu'il lui avait prêté. Il la quitta sans regret, de sa propre volonté, malgré toutes les sollicitations contraires, et — car il détestait la sottise et avait la vulgarité en horreur — sans aucun esprit de retour. Mais son nom reste attaché à des réformes dont peut s'enorgueillir le parti dont il était le chef.

En se mettant délibérément à l'écart de la lutte des classes et des partis, Robert Brasseur n'abandonnait point, toutefois entièrement la politique. On n'en peut que déplorer plus profondément encore que se soient tus, au Conseil d'Etat, sa voix autorisée et son verbe persuasif.

Mais nul ne m'en voudra de voir en Robert Brasseur, avant tout, celui qui dirigea, de trop courtes années, les destinées de l'Alliance française, qui en incarna les espoirs et les réalisations, qui en assura l'autorité et le prestige. Quand, aux côtés d'Albert Lebrun, l'actuel président de la République française, notre ami de toujours, notre hôte de ce jour-là, Robert Brasseur présida les fêtes qui célébrèrent la vingt-cinquième année d'existence de nos Comités, la salle, toute entière vibrante, unit, dans une même et unanime et prolongée acclamation, l'illustre homme d'Etat

français et l'éloquent orateur luxembourgeois. C'est dans cette attitude symbolique d'union intellectuelle et cordiale de notre pays avec la puissante amie et protectrice, que Robert Brasseur vivra surtout dans notre souvenir. »

*(Indépendance luxembourgeoise
du 13 février 1934.)*



Cliché Voix

FRANTZ CLÉMENT

instituteur, journaliste et homme de lettres,
né à Mondorf-les-Bains, en 1882, assassiné à Dachau en 1943.

Frantz Clément

Pensionnaire de Dachau depuis plusieurs mois déjà et préposé, au bloc d'entrée, à l'entretien des carreaux, je me livrais à leur nettoyage, occupation dont la portée intellectuelle n'échappera à personne, quand Johann Schnock, dit « du Chnoc », maître de chapelle du lieu et répétiteur des chansons, ineffablement stupides, destinées à rythmer notre marche, vint m'aviser de l'arrivée d'un compatriote venu de Hinzert. Il m'avait été délégué par Otto Gutmann, citoyen helvétique, mais ex-officier de l'armée allemande en 14-18, anti-naziste convaincu, auteur d'un livre, d'ailleurs interdit, intitulé « Pro et contra », et, pour l'heure, Blockältester du 9. Je devais à l'abbé Jean Bernard, qui, arrivé à Dachau huit jours avant moi, jouissait de ses bonnes grâces et lui avait parlé de ma personne en des termes sans doute hyperboliques, sa particulière bienveillance confraternelle. Or, l'examen, le plus souvent accompagné de menues voies de fait, qu'il faisait à l'accoutumée passer aux nouvelles recrues, venait de lui révéler un autre confrère luxembourgeois, mais de langue allemande celui-ci, à qui il avait, comme à tous mes compatriotes frais débarqués, posé la question, devenue rituelle: « Connais-tu Noppeney? » Frantz Clément n'avait pu faire autrement que d'avouer cette connaissance, éventuellement compromettante, mais avait cru bon d'ajouter que nos relations, autrefois amicales, s'étaient, depuis quelque vingt ans, refroidies jusqu'à la congélation. Que la question franco-allemande, par suite de malentendus réciproques, nous avait brouillés, et qu'il doutait fort que je fusse enclin à passer l'éponge. En quoi il se trompait et Gutmann n'eût pas eu besoin de déclarer que, si je ne criais pas immédiatement: « Embrassons-nous, Folleville! », il y mettrait bon ordre... Ce fut de grand cœur et sans la moindre contrainte, que je me dirigeai vers celui que du Chnoc m'indiqua comme étant « der Luxemburger Schriftsteller ».

Car je ne l'aurais pas reconnu. Certes — et c'est-là une bien fâcheuse infirmité en matière de relations sociales ou mondaines —, je n'ai en aucune façon la mémoire des physionomies. En outre, je n'avais, au cours de ces vingt dernières années, passées surtout en voyages et déplacements, jamais eu l'occasion de rencontrer Frantz Clément. Mais, malgré l'assurance de du

Chnoc, j'hésitais à mettre ce nom sur cette lamentable et pitoyable apparence, accroupie sur un tabouret, vêtue des mêmes oripeaux infâmes qui nous habillaient tous, mais que le sadisme combiné des garde-magasin et des garde-chiourme avaient choisis particulièrement informes. Frantz Clément n'était pas grand de taille et était resté replet et abondant malgré les privations. On l'avait inséré dans une casaque et un pantalon, l'un et l'autre démunis de boutons, dans quoi un enfant de treize ans eût été à l'étroit. Il avait les deux mains posées à plat sur les genoux, et ses deux pieds ne touchaient terre que par la pointe, ce qui accentuait encore son air malheureux, abandonné et épouvanté. Je ne pus l'identifier que grâce à la forme singulière de ses pupilles dont j'avais conservé le souvenir. Mais j'étais tellement ému et désemparé moi-même que, lui serrant les deux mains, je ne trouvai d'autres mots à lui dire que : « Oh ! Frantz ! Qu'ont-ils fait de vous ? » Expression que je me reprochai aussitôt, me disant qu'il n'eût pas fallu avouer par là qu'il était devenu, à force sans doute de mauvais traitements, de coups et de tortures, pour ainsi dire méconnaissable.

S'attendait-il vraiment, comme Gutmann me l'avait fait affirmer par du Chnoc, à quelque rancune, à quelque éloignement de ma part ? C'eût été me connaître moins bien qu'il n'en avait eu licence un quart de siècle plus tôt. Le fait est, qu'il me parut à la fois étonné, ravi et attendri, et que nous nous sentîmes aussitôt, l'un et l'autre, plus unis par la communauté d'infortune, que nous ne l'avions été par celle des batailles parallèles menées en notre jeunesse, alors que nous fondions la revue « Floréal » et prétendions secouer, lui « en allemand », moi « en français », l'indifférence, à cette époque extrême, de nos compatriotes à l'égard de la chose littéraire.

Ces temps héroïques, nous les évoquâmes, à partir de cette première rencontre, chaque fois que les heures de détente nous réunissaient. Mais tout autant, nous anticipions l'avenir. Double dérivatif au dur martyre constant que nous subissions, à nos angoisses, à nos soucis. Cette négation du présent, cela nous retranchait un peu de ce milieu abominable où le dégoût nous submergeait. Autant que moi, Frantz Clément cherchait à s'en dégager, mais moins que moi entraîné à se replier sur soi-même, il souffrait plus que moi de l'ambiance.

Pour lui, le triomphe des Alliés était une certitude « mathématique ». Il consentait à ce qu'il fût aussi motivé historiquement, et nous tombions d'accord, vu les notions de crime et de châtement, qu'il ne l'était pas moins psychologiquement. A ce

goût de la discussion philosophique, ou plutôt sophistique, je reconnaissais bien le Frantz Clément d'autrefois. Mais où il n'avait plus rien de commun avec lui-même, c'était quand nous traitions la question proprement — si l'on peut dire — allemande. Là, il devenait épique ! Sa haine de l'Allemagne, de tout ce qui était allemand, pour être de date plus récente, ne le cédait en rien à celle que je pratiquais consciencieusement depuis plus d'un demi-siècle. Elle était d'autant plus farouche qu'elle s'augmentait du sentiment d'avoir été leurré, de devoir reconnaître qu'il avait fait fausse route et que l'Allemagne tout entière, et sous toutes ses formes, n'était qu'hypocrisie et machiavélisme. Il trouvait, pour la caractériser, des mots à l'emporte-pièce qu'il soulignait du geste de ses petits bras, seul effort physique à quoi il consentit.

Car, très malhabile de ses doigts, il ne put ou ne voulut jamais se résoudre à un travail manuel. En vain tentai-je d'attirer son attention sur le danger que, de ce fait, il courait ! Je ne parvins pas à le convaincre. Très optimiste, il inclinait à accepter pour plausibles les racontars selon lesquels il existait, quelque part en Allemagne, un camp de concentration réservé aux infirmes, invalides et inadaptés des autres camps et vers lequel il serait, à son tour, dirigé. Souffrant de phlegmons et d'un catarrhe intestinal, il fut tout heureux de pouvoir entrer à l'infirmerie d'où il sortit, quelques semaines plus tard, guéri et assez vaillant, mais plus que jamais décidé, après un essai de « corvée de patates », à refuser tout travail. Inscrit aux « Uneingeteilte », il passa aux « Invalides », bloc spécial, en perpétuelle quarantaine, réservé aux transports en expectative et anti-chambre des chambres à gaz d'Auschwitz ou de Lublin, voire du crématoire de Dachau. Les prisonniers internés dans ce bloc étaient maintenus à l'écart des travailleurs. Il leur était interdit de quitter leurs baraques et la cour y donnant accès. Celle-ci, d'ailleurs, était fermée du côté de la « Lagerstraße » par un treillage en fil de fer, qui permettait tout de même d'échanger quelques mots avec les camarades du camp et de leur serrer un doigt à défaut de la main. Aussi souvent que possible, j'allais avec Joseph Thorn retrouver Frantz Clément en cet endroit. Nos conversations, un peu à bâtons rompus, évoluaient toujours autour du même sujet, dont notre persuasion commune du triomphe final formait l'indispensable base et l'élimination de tout élément boche en Luxembourg, l'essence.

Cependant, la surveillance se resserrant, ces entrevues bientôt s'espacèrent, puis cessèrent. Je dus me contenter d'apprendre de temps à autre que la santé du reclus était toujours bonne

et sa confiance inébranlable. Je tentai, de concert avec Joseph Thorn, vainement de le repêcher et de le faire, par l'intermédiaire de Gutmann, entrer au « ravaudage des chaussettes » où nous étions en fonctions. Travail relativement facile, de douteuse valeur intellectuelle, mais qui avait l'avantage de ne pas contribuer à l'escomptée victoire... Malheureusement, il était trop tard.

Et un jour — fin mai ou commencement juin —, Gutmann, devenu sur les entrefaites « Lagerältester », vint me trouver, m'annonçant la composition du transport et son départ imminent pour une destination inconnue, et ajoutant qu'il m'avait ménagé une suprême entrevue avec Frantz Clément. Ce n'était pas sans risques, toutes relations entre transportés et demeurants étant strictement interdites. Accompagné du Stubenältester Grosch — prix: 10 cigarettes —, je fus introduit dans le hall aux douches qui servait simultanément de lieu de pendaison et de gare de départ, et y trouvais Frantz Clément, à peine inquiet, et, physiquement, en bonne forme. Il était d'avis, une fois de plus, que ce transport n'avait rien de fictif; que, réellement, il serait dirigé sur un camp sans travail obligatoire, où l'inadapté, le vieillard, l'infirme, le malade trouveraient quelques soins, tout au moins relatifs, et une condition moins inhumaine. Illusions que je m'ingéniais à entretenir, encore que je n'en eusse aucune.

Et pourtant, Frantz Clément était prêt à toute éventualité: « Si », me dit-il, « je devais ne pas m'en tirer, si je devais ne pas revenir en Luxembourg — et remarquez que j'ai bon espoir, et que je suis persuadé qu'il suffit de "vouloir tenir le coup", pour ne pas succomber —, apportez-y, si le sort vous est favorable, l'expression de ma dernière pensée (mei Vermiechtness). Je regrette d'avoir jamais écrit en allemand, parlé allemand, pensé en allemand. Je voudrais que notre pays se détournât entièrement de tout ce qui est allemand. Si je devais rentrer chez moi, ce que, après tout, j'espère de tout mon cœur, je me consacrerai tout entier à cette tâche, la plus sainte de toutes: arracher le Luxembourg à l'influence intellectuelle de l'Allemagne. Et puisqu'il est trop tard pour changer de véhicule, c'est de la langue allemande elle-même que je me servirai pour la combattre. En un mot, cher ami: C'est vous qui aviez raison! »

Devant notre sort parcilleusement incertain, encore qu'à des degrés différents, je chargeai à mon tour Frantz Clément d'un message, sinon identique — et pour cause, du moins analogue. « Mais, ajoutai-je, je compte fermement que nous mènerons ce même bon combat, côte à côte, comme autrefois, quand nous luttions de concert pour nos jeunes idées... »

Un serrement de mains — le dernier — scella cet engagement réciproque. Au même instant, un SS ouvrit la porte. Ma présence lui parut insolite. Je l'expliquai, jouant sur les mots, en attribuant au Lagerführer l'autorisation obtenue du Lagerältester. Gratifié d'un maître coup de pied dans les chausses, je m'esquivai, cependant que le Stubenältester amadouait le personnage par l'octroi de quelques-unes de mes cigarettes.

Le lendemain, Gutmann vint à moi. « Frantz Clément ? » m'informai-je. Il haussa les épaules : « Liquidé ! » dit-il. Et, faisant le geste de presser sur la détente : « Genickschuß ! »

Le même jour, on faisait figurer sur la liste des déçus, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte plus tard, celui de Frantz Clément, « des suites d'un catarrhe intestinal »...

J'ai dit ailleurs de quoi se composaient les cendres des morts adressées, moyennant paiement, aux familles des défunts...

Cette dernière heure, passée avec celui qui avait été et qui était redevenu mon ami, j'en garde le précieux souvenir, mêlé de regret, d'amertume et de considération. De regret, parce qu'une mort brutale l'arrachait à une amitié qui s'était reconstituée dans la communauté de l'infortune présente et dans celle de la tâche future; d'amertume, à cause du hasard stupide créant entre nous une série de malentendus, puis un hiatus de plus de vingt années; de considération, parce qu'il mourut en brave, pour une cause dont il n'avait pas prévu, certes, qu'il serait un jour l'un des martyrs.

Cette dernière heure forma la conclusion de nos entretiens. Profondément, intensément, un écrivain de langue allemande, un auteur d'ouvrages, d'articles ayant contribué à l'extension de la langue allemande dans son pays, reconnaissait qu'il aurait dû mettre ses connaissances, son talent, ses facultés intellectuelles, la langue même qu'il maniait avec tant de maîtrise, à combattre ce pourquoi il avait lutté. Ce critique littéraire allemand, ce délégué de la maison d'éditions Ullstein, en se promettant de travailler dorénavant à l'interdiction de journaux, de périodiques, de livres allemands dans le Grand-Duché, condamnait courageusement la langue qui était celle de sa pensée. Admirable sacrifice, plus beau encore que celui qu'il faisait de sa vie au pays qui l'avait vu naître.

En perdant Frantz Clément, nous avons perdu, nous qui nous dressons contre les prétentions allemandes, insidieuses ou brutales, le combattant le plus averti. Avec quelle force, avec quel succès aussi, il aurait cloué au pilori les agents des nou-

velles tentatives d'absorption qui déjà s'accusent, et ceux qui, relevant la tête, présentent ou continuent l'œuvre néfaste de la germanisation, linguistique d'abord, politique ensuite, de notre pays. Pour les égarés qui ne veulent pas comprendre, pour ceux qui ne saisissent pas que chaque mot allemand que nous prononçons, que nous écrivons, est un gage que nous donnons à notre seul ennemi, l'exemple de Frantz Clément, reniant ce qu'il avait adoré, devrait être la plus grande, la plus admirable leçon!



Cliché SELF

CAMILLE DEUTSCH

ingénieur,

filz de Xavier Deutsch, chef de Gare à Wilwerwiltz, et de Madame, née Papier;
né à Wilwerwiltz en 1878, mort au Congo Belge en 1907.

Camille Deutsch

C'est au collège de Diekirch, en 1896 ou 1897. Dans la grande cour de récréation, les feuilles tombent au vent d'automne. Très jeunes, nous discutons avec sérieux d'in vraisemblables théories. Certains écoutent, qui baillent, puis s'en vont. Seuls, alors, nous nous récitons mutuellement des vers : Victor Hugo, Musset, Heine, Baudelaire, Verlaine...

D'autre fois, Deutsch me parle de son pays natal, si proche, mais que je ne connais guère. Je me défie de l'Ardenne grise, resserrée, inhospitalière, froide, rébarbative, depuis que de récentes vacances me révélèrent l'Estérel rouge et or, la Méditerranée berceuse, et, entre le vert persistant et vernissé d'arbres que je m'imagine plutôt que ne me les représente mon souvenir, des échappées sur l'infini bleu de la mer et du ciel...

Mais il me dit les chênes trapus, la bruyère violette, l'or des genêts, les ruisseaux jaseurs dans les vallons étroits, les villages propres aux flancs des montagnes. Je sens qu'il aime son coin de terre avec toute son âme et que rien n'est plus merveilleux à ses yeux que le soleil d'automne, baignant de pourpre et tachant de rouille les forêts de son pays.

Deux ans s'écoulent, qui mettent entre nous du souvenir et de l'espace. De Stuttgart, où il fait ses études d'ingénieur, il m'adresse, à Paris où je fais mon droit, des lettres vibrantes. Les mathématiques l'inspirent ! Il écrit à son tour : des vers allemands, de la prose française sur le mode symboliste. Comme, par une prémonition singulière, il fait, en cette université allemande, la connaissance de jeunes Français, dont Marcel de Coppet, qui sera plus tard gouverneur du Tschad et qui, lui, échappera au soleil d'Afrique dont son camarade luxembourgeois devra mourir.

Cependant, par paquets, il m'envoie ses essais, sollicite mon avis, puis anxieusement réclame ses manuscrits pour les détruire, mécontent d'eux et de soi. Je bénis le hasard, qui de cette destruction inutile me fit préserver les quelques poèmes publiés plus tard dans « Floréal », et où se dévoilait un peu de cette âme impressionnable et fouguese.

Parfois les vacances nous rapprochaient. Nous parlions alors avec passion du livre récent, échangeions nos impressions de vie universitaire. Puis, nos conversations s'achevaient, comme autrefois, par des vers récités. Seulement, cette fois-ci, c'étaient les nôtres que nous révélions mutuellement!

Et puis, la vie s'imposa, brutale.

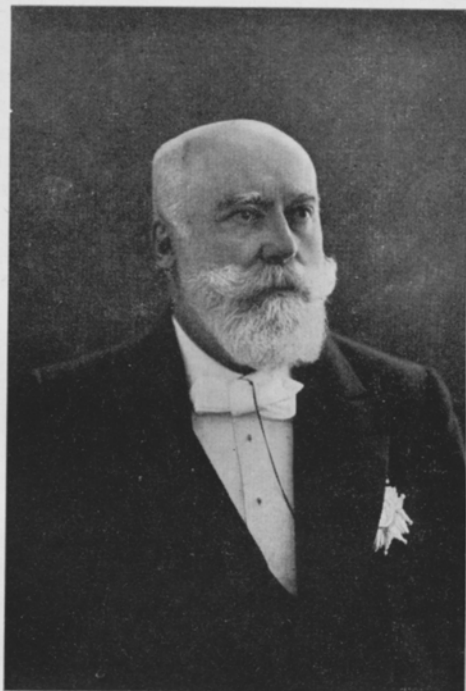
Camille Deutsch partit pour le Congo belge. Par l'intermédiaire de ses tantes Papier, de Rodange, et de l'ingénieur Cito, de Pétange, une situation, là-bas, s'offrait, qui satisfaisait à son désir d'aventure. Souvenir peut-être de nos conversations de naguère, la terre lointaine l'attirait, le pays des soleils flamboyants sur les parois rouges des roches, des feux nocturnes dans la brousse.

Il y fit son temps, nous revint. Mais sa famille avait quitté l'Ardenne qu'il aimait, et habitait Luxembourg. Et puis, il n'éprouvait plus avec son âme d'enfant. Le ciel automnal le navrait. Trop de soleil avait passé dans ses yeux, trop de lumière. Comme Rimbaud, il avait oublié ses vers et souriait quand on lui en parlait. Il repartit avec joie. « Avoir ici une case confortable, avec une véranda courant tout autour et, en trophée, les défenses du premier éléphant qu'on a tué », m'écrivait-il, « c'est un vœu raisonnable et je n'en désire pas plus », et, plus loin: « Une fois terminée la durée de mon nouvel engagement, j'irai en Chine construire des chemins de fer avec Cito. Je ne veux pas quitter tout à fait les pays du soleil. »

Quelques mois après, à Paris, par un journal luxembourgeois traînant au « Café de la Source », j'apprenais sa mort avec une stupeur douloureuse.

A relire parfois les quelques vers juvéniles du cher disparu et ses lettres lointaines que la guerre détruisit avec les nombreuses photos de ses saisons coloniales, je trouve tragique cette adorante hantise du soleil, qui devait le tuer de son baiser implacable. (« Floréal », 1907.)

Après cinquante années, je reprends cet article, tel qu'il fut publié dans « Floréal », en n'y ajoutant qu'une phrase, celle où il est question de Marcel de Coppet, de qui Gide parle dans son « Voyage au Congo ». Cette phrase exceptée, je n'ai rien à ajouter à cette évocation d'un ami mort qui, j'en suis persuadé, si l'aventure ne nous l'avait pas pris, aurait été parmi les meilleurs des nôtres.



PAUL EYSCHEN

ministre d'Etat, président du Gouvernement,
né à Diekirch en 1841, mort à Luxembourg en 1915.

Paul Eyschen

entre la France et l'Allemagne

C'est ici une appréciation personnelle, qui ne prétend point entraîner l'assentiment unanime, mais qui contribuera peut-être à rectifier une opinion, par moi estimée fautive, accréditée en Allemagne, à en croire du moins les encyclopédies Brockhaus, Meyers et Kürschner et, au lendemain de la mort de Paul Eyschen, la presse allemande tout entière: la légende de sa germanophilie.

Cette appréciation ne procède ni de la connaissance approfondie de l'homme ou du ministre, ni de l'étude des archives, ni d'une science historique certaine. Seul, le hasard de circonstances familiales a voulu que j'aie, pendant de longues années, entre mon enfance et mon arrestation par la police militaire allemande, le 7 juin 1915, été, rue Chimay, le « voisin d'en face » du Paul Eyschen. Ce qui m'a valu d'être, à diverses reprises, son hôte dans l'intimité. Car on sait que ce célibataire impénitent, qui disposait d'un cordon bleu hors ligne et d'une cave de choix, détestait déjeuner seul. A telles enseignes, qu'il aurait, évangéliquement, vers la onzième, vers la douzième heure, invité le premier passant venu

« plutôt que de rentrer au logis ... sans convive! »
comme dit, ou à peu près, Racine.

Le procédé ne variait guère: pas d'invitation en règle, pas de bristol, pas même de message verbal, malgré l'amitié professionnelle qui unissait sa cuisinière à la mienne: une rencontre, d'apparence fortuite, Place d'Armes, comme je rentrais du Palais ou du journal; en réponse à mon coup de chapeau, une main, déjà de loin, tendue; un arrêt sur place; deux ou trois va-et-vient, de compagnie, sous les marronniers; puis, à brûle-pourpoint: « Faites-moi donc le plaisir de déjeuner avec moi, si vous n'avez pas d'empêchement! »

Comment la trentaine récente d'un avocat-dilettante et journaliste-amateur aurait-elle pu résister à la proposition si flatteuse, formulée avec tant de détachement, de partager la fortune du pot avec le personnage le plus important de mon

pays? Libre comme l'air, je n'avais d'obligations d'aucune sorte, et j'acceptais donc, avec naturel et simplicité, une invitation aussi dénuée de protocole. D'autre part, mon oncle, Victor Noppeney, commissaire du Gouvernement, voisin et ami d'enfance de Paul Eyschen, et mon beau-frère, Auguste Ulveling, président de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat et ancien attaché de Paul Eyschen au ministère de la Justice, m'avaient nécessairement beaucoup parlé de celui qui était alors, et depuis de longues années, la personnalité la plus éminente du pays et la plus en vue à l'Etranger. En outre, directeur politique du journal *L'Indépendance luxembourgeoise*, seul journal de langue française de Luxembourg et dont le rôle a été, de ce fait, d'une importance qu'on s'attache à vouloir trop ignorer, il m'est arrivé, pour cette raison et pour d'autres encore, d'avoir été mêlé, parfois à mon corps défendant, à des événements non sans portée nationale et même internationale.

De mes cinq ou six entrevues avec notre ancien ministre d'Etat, des conversations multiples à son sujet, des deux lettres qu'il m'écrivit et de mes observations, involontairement quotidiennes, résultant de notre voisinage, j'ai acquis et conservé le sentiment que, s'il y avait du vrai dans l'assertion du député, plus tard ministre, Michel Welter, l'intitulant « comédien » en pleine séance de la Chambre, cela provenait de l'attitude imposée à ce remarquable homme d'Etat par l'extraordinaire, l'invraisemblable situation politique où se débattait notre pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, du fait des podagres du Congrès de Vienne et des conséquences de leur « diplomatie ». Le plus grand mérite de Paul Eyschen est d'avoir, jusqu'à la fin, pu évoluer sur la corde roide de la neutralité, et su maintenir à un même niveau les deux plateaux de la balance, tant entre nos puissants voisins qu'entre les partis politiques du pays. Cela l'obligeait à se tenir tout le temps en scène, à jouer un rôle incessant, à ne pas connaître de relâche et à prendre bien des choses au sérieux, à commencer par soi-même...

De belle prestance, le lorgnon étincelant et la barbe blanche des hommes politiques de sa génération, il s'était modelé sur une des admirations de sa jeunesse, Gambetta, de qui, comme Charles Simons, comme Félix de Blochausen, il s'était assimilé le geste et avait emprunté l'inflexion verbale. Tandis que Mathias Mongenast prenait modèle sur Freycinet et Grévy, et que Henry Kirpach, le meilleur et le plus pacifique des hommes, affectait parfois l'allure de Bismarck, qu'il détestait copieusement, Paul Eyschen cultivait le genre Léon Bourgeois, de l'amitié duquel il se flattait. Il usait aussi avec virtuosité d'une voix dont il

allait chercher l'intonation aux creux de la poitrine et savait prendre une allure majestueuse, qui le mettait d'emblée sur le même plan que la plupart des personnalités politiques et diplomatiques internationales qu'il était appelé à rencontrer à Paris, à La Haye, à Berlin. Il parlait un français assez pur, bien que parfois entaché de quelques luxembourgeoisismes, et avait un incontestable talent d'orateur. Presque enfant encore, mais déjà fort averti, j'ai assisté, dans la tribune politique de la Chambre, à ces joutes parlementaires qui mettaient aux prises le ministère et certains députés de l'opposition. Je ne puis m'empêcher de regretter une époque où la dignité de nos représentants, la science des sujets qu'ils traitaient et la connaissance de la langue qu'ils employaient étaient considérés comme inséparables d'un mandat de député.

Cependant — et c'est là ce qui m'intéresse plus particulièrement —, quelle était, en réalité, la pensée intime d'Eyschen, en ce qui concernait la France et l'Allemagne? Eh bien, voici: il avait pour l'Allemagne une admiration sans affection, pour la France une affection sans admiration. Il voyait dans celle-là la force triomphante, la volonté de puissance, l'unité de sentiments, l'activité commerciale et industrielle, sa prédominance politique et diplomatique. Il déplorait dans celle-ci l'instabilité ministérielle — lui, la stabilité personnifiée —, la diminution de la natalité — lui, le célibataire endurci! —, les répercussions de l'affaire Dreyfus, et ce qu'il appelait « l'élimination progressive de ce grand pays des marchés du monde ». Et s'il n'allait pas répétant, comme tant d'autres — car il était pour cela trop fin et trop intelligent —, l'assertion stupide « la France est en décadence », il se demandait tout de même avec anxiété: « Quand se ressaisira-t-elle? » Ce à quoi je lui répondis un jour, qu'à mes yeux, elle n'avait nullement besoin de le faire...

Car bien que les principaux journaux allemands et les encyclopédies lui aient infligé l'étiquette odieuse de « germanophile », il ne l'a, selon moi, jamais été. A moins de devoir supposer que cet homme, qui avait alors le double de mon âge, qui occupait la haute situation que l'on sait, m'ait, s'exagérant mes relations avec des journalistes français, avec des écrivains français, avec des parlementaires français — par politesse? par précaution? par diplomatie? par curiosité? —, fait des déclarations intentionnellement mensongères, j'estime que Paul Eyschen était fortement porté vers « la chose française »: art, lettres, architecture, enseignement, sciences juridique et médicale, passé historique, éloquence politique, etc. Il me parlait avec enthousiasme de ce qu'il appelait « la vie policée française », chantait des hymnes

à la Savoie et au Dauphiné qu'il préférait à la Suisse, et avait pour le « grand siècle » des mots qui sentaient un peu le collège, mais qui prouvaient tout de même, outre une connaissance approfondie des classiques français, une dilection particulière pour leur patrie. En revanche, il réprouvait le « ton exagéré d'une certaine presse » (Léon Daudet, Cassagnac, Rochefort, Drumont, etc.) et mettait en garde le directeur de journal que j'étais, contre un langage trop véhément... En avril 1914, lors de la belle réception que Luxembourg ménagea au roi Albert, venant rendre visite à la grande-duchesse Marie-Adélaïde, Eyschen m'écrivit pour me féliciter du « leader » que j'avais consacré dans mon journal à l'arrivée parmi nous de ce prince. C'est ce même article qui devait provoquer, après la guerre, dans certains journaux belges, de si singulières interprétations...

Plus officiellement, plus publiquement que dans les conversations que j'eus avec lui, Eyschen exprima ses sentiments francophiles dans le sens du moins que j'indique, par le discours qu'il prononça le 15 juin 1912 au déjeuner offert par le ministre de France, M. Etienne Ganderax (à l'hôtel Brasseur), à des personnalités politiques et à des journalistes luxembourgeois à l'occasion de la course cycliste Nancy-Luxembourg, organisée par *l'Est républicain de Nancy* et *l'Indépendance luxembourgeoise*, discours où il s'exprima comme suit :

« Messieurs, si vous vous sentez chez vous, ici, n'en soyez pas étonnés. Le Luxembourg, intellectuellement, est français, il n'y a pas le moindre doute. Vous devez comprendre que sa situation géographique lui impose parfois des mouvements de bascule, et qu'il lui arrive de s'incliner un instant à gauche après avoir beaucoup incliné à droite. Mais il y a des Luxembourgeois tout à fait Français et il n'y a pas un seul qui n'ait pas quelque chose de français ! » Et l'orateur établissait comment « l'art luxembourgeois, cette expression du sentiment populaire, l'art architectural, l'art monumental, nous était venu tout entier de France par la Lorraine, ainsi que le faisait, actuellement, le sport »...

Or, si cette fois-là Eyschen se laissa entraîner à un tel point que, du jour au lendemain, le ton de la presse allemande changea à son endroit et que les gazettes d'Allemagne lui reprochèrent sa « scandaleuse francophilie », c'est qu'il avait enfin donné libre cours à ses sentiments intimes, et que, pour la première fois, il les révélait publiquement avec tant d'ampleur.

Mais d'où provenait ce qu'on a voulu considérer comme une volte-face que l'Allemagne officielle ne lui a jamais pardonnée ? Comment se fit-il que, n'ayant jusqu'à ce jour jamais fait preuve d'une francophilie aussi évidente, même lorsque l'occa-

sion semblait l'exiger impérieusement (Exposition de 1900, Inauguration de la ligne de Chemin de fer Luxembourg-Longwy, Anniversaire de Victor Hugo, Création de l'Alliance française, Tricentenaire de Corneille, etc.), il profita soudain d'une initiative qui n'avait rien d'officiel et qui émanait exclusivement de deux journaux, dont l'un, le mien, sans influence politique considérable, pour dévoiler les discrètes sympathies que je lui connaissais, mais qu'il avait pourtant dissimulées jusqu'à cette date?

Or, si j'interprète bien, et les circonstances, et certaines allusions que m'avait faites, à plusieurs reprises, notre ministre d'Etat, celui-ci ne s'était jamais senti soutenu et encouragé, du moins depuis le départ de M. Crozier, par la représentation diplomatique française. Insuffisance ou pusillanimité? « Surtout pas d'affaires », répétait M. Horace Denaut, pendant neuf ans ministre de la République à Luxembourg. La Commémoration de Victor Hugo en 1902? Inutile! La création des Comités d'Alliance française en 1905? Inutile! Le Congrès de la langue française en 1909? Inutile! Le maintien du journal de langue française? Inutile! Il fallut l'entrée en fonctions d'Etienne Ganderax, puis l'arrivée d'Armand Mollard, pour qu'on puisse enfin admettre que la France ne se désintéressait pas autant du Luxembourg qu'on aurait pu le supposer à constater sa carence. Et Eyschen, se sentant enfin un peu épaulé — sans doute Millerand et Bourgeois qu'il rencontrait tantôt à Paris, tantôt à Evian, tantôt à La Haye, tantôt à Vianden, où Millerand villégiaturait parfois, lui avaient-ils donné aussi quelques assurances —, osait donner libre cours à ses sentiments intimes et reconnaître publiquement à la France ses moins contestables mérites.

En outre, il connaissait bien l'Allemagne et les Allemands. Qu'il ait cru, un seul moment, à partir de 1900, au respect du territoire luxembourgeois par les armées allemandes, non! Dès 1905, dès La Haye, Eyschen savait à quoi s'en tenir. En 1909, mon beau-frère Uveling m'a dit textuellement: « Eyschen est persuadé que l'Allemagne ne fera de nous qu'une bouchée! »

Pour ce qu'il est des sentiments qu'il portait à Herbert de Bismarck, voici une déclaration qu'il fit à mon oncle Noppeney, devant le portrait du « chancelier de fer » en cadre modern-style! qu'il avait dans son cabinet: « Le fils a la sottise de la mère, sans rien du génie du père! »

De quoi mourut Eyschen? De ses désillusions? De sa bonne foi trompée? Mais non! Un homme politique, après 25 années et plus de pouvoir, n'en est plus là. De la violation de notre

neutralité? Il la prévoyait, je viens de le dire. De ses adversaires au parlement? Il avait triomphé d'eux en un tournemain. De la sourde opposition de la Cour? Il en avait vu d'autres en 1889 et 1890. Non! Il est mort, cet homme qui était fait pour vivre plus longtemps, et qui était resté en pleine possession de tous ses moyens, de ne plus pouvoir croire en soi-même. Mort de voir s'écrouler, non l'édifice de notre précaire « neutralité », à quoi il avait, pendant un quart de siècle, travaillé (voir la question du « Neutral-Luxemburg » en matière de chemin de fer), mais celui de sa propre personnalité. Il est mort de l'insolence des occupants à son endroit, du manque de considération à son égard de la canaille militaire boche s'installant chez nous comme chez elle. Du rejet par l'Entente de ses propositions bien intentionnées, mais parfaitement déplacées, en faveur d'une paix qui eût été, somme toute, allemande. De la rancœur de devoir constater qu'il ne comptait plus, ni dans son pays, ni chez autrui; qu'on ne le prenait plus au sérieux, ni chez les Allemands, ni chez les Alliés. Que dans son propre Hôtel du Gouvernement il n'était plus le maître, et que le moindre galonné boche l'était davantage que lui. Et qu'enfin il était devenu un objet de pitié pour tous, après avoir été celui du respect des uns, de l'admiration des autres.

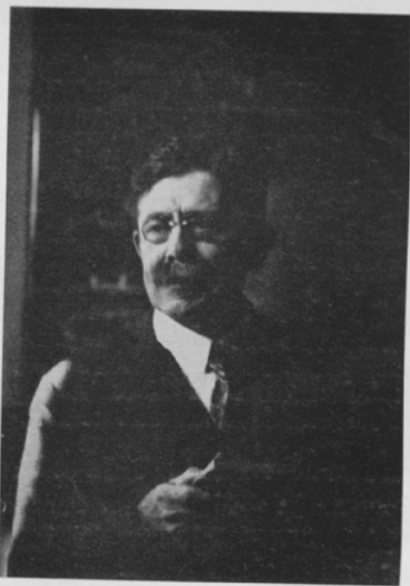
J'ai gardé d'Eyschen deux souvenirs dont le rappel, à distance, m'émeut: il fut le premier — en qualité de voisin, précisa-t-il — à « envoyer son obole » au Comité de Secours, fondé par mes amis et moi, dès les premiers jours d'août 1914, en faveur des populations frontières françaises et belges victimes de la guerre. Une lettre — à l'encre rouge — l'accompagnait, où il me félicitait de mon initiative et m'annonçait d'autres envois, lesquels persistèrent jusqu'à sa mort.

L'autre souvenir date de la même époque: Comme il m'avait convoqué au Gouvernement au sujet d'une réclamation du « gouverneur » Tessmar, je crois, ou tout autre, qui m'accusait « de renseigner l'ennemi en publiant dans l'*Indépendance luxembourgeoise* » (paraissant sous censure militaire!) la traduction en français des communiqués que l'Etat-Major allemand, installé à Luxembourg, transmettait lui-même à la presse par l'intermédiaire du gouvernement luxembourgeois, il me dit: « Ils veulent vous avoir!... Tenez-vous coi... si vous pouvez... » — « Oui, répondis-je, mais *justement* je ne *peux* pas!.. » Il eut un soupir, et se préparait à me congédier quand le garçon de salle annonça le général von... Alors Eyschen eut un geste: Dressé de toute sa taille et d'un air souverain, avec un mouvement méprisant de la main: « Qu'il attende! » dit-il. Et il me pria de me rasseoir.



JOSEPH HANSEN

professeur de littérature française au collège de Diekirch et à l'Athénée de Luxembourg, ancien élève de l'Ecole Normale de Paris, né à Steinsel, en 1874, mort à Luxembourg, en 1952.



Clichés SELF

Joseph Hansen

Comme je suivais, à l'Athénée de Luxembourg, le cours, d'ailleurs absurde, de philosophie que nous dispensait l'abbé Tibesart — un bien brave homme au surplus, et un professeur sympathique, mais fait pour nous permettre d'apprécier Descartes, Kant ou Platon comme moi pour enseigner la théologie —, j'éprouvai le besoin d'un guide supplémentaire pour m'introduire en ces arcanes.

M. Gustave Zahn, ancien normalien et examinateur attiré à la deuxième partie de notre baccalauréat national, me conseilla vivement de m'adresser à un de ses lointains successeurs, jeune professeur-stagiaire à l'Athénée et qui, frais émoulu du lycée Henri IV où il s'était initié à un enseignement un peu moins « premier Empire » que celui revu par Friedemann, qui sévisait encore à Luxembourg, attendait, en ses terres natales de Pétrisole (Steinsel en langue vulgaire), que l'occasion se rencontrât d'appliquer des méthodes nouvelles.

C'est ainsi que je fis la connaissance de Joseph Hansen, de qui l'une des plus grandes gloires — à l'en croire — est d'avoir été mon « maître de philosophie ».

Heureusement pour lui qu'il a eu d'autres succès à son actif!

Les cours de « philo » (psychologie, éthique, logique, métaphysique) se donnaient alors en langue allemande, ce qui n'était guère fait pour ordonner et clarifier mes pensées, disposées au désordre et sensibles à la brume. De plus, nous « jouissions » d'un « manuel » commis par un certain Stœckl, et qui était le livre le plus attristant que j'eusse été obligé de feuilleter au cours de ma carrière lycéenne! Et Dieu sait qu'à ce point de vue, l'enseignement, en Luxembourg, battait tous les records! Mais Joseph Hansen n'était pas impunément un « échappé de la rue d'Ulm », comme je me plaisais à l'intituler irrespectueusement, et il sut m'éclaircir — ou m'éclairer — suffisamment l'entendement, pour qu'à l'examen final je pusse répondre victorieusement aux insidieuses questions d'un juré épineux, extrêmement monté contre moi, parce que j'avais, avec trop de détails et trop de citations, traité le sujet de littérature française que nous avions eu à développer à l'écrit.

Alfred de Musset, pour ne rien vous céler!

Mais c'était là, à vrai dire, la faute de Joseph Hansen, qui m'autorisait trop facilement, alors qu'il m'expliquait les monades vêtues et les monades nues de Leibnitz, à l'interrompre, pour lui réciter, tout d'une traite, *Namouna!*

Je dois d'ailleurs avouer que le plus clair du temps, qui devait être consacré aux répétitions de philosophie, l'était, en réalité, à la littérature (où je n'en avais nul besoin!) et que nous continuions ces incursions, sans nécessité mais d'autant plus agréables, en un domaine moins rébarbatif que celui de saint Thomas d'Aquin, au cours de promenades diurnes répétées et de reconduites nocturnes perpétuelles.

Ce fut donc là, à la veille de mon départ pour l'université, mon premier contact avec Joseph Hansen. Il devait se répéter et s'intensifier fugitivement aux vacances et d'une façon plus constante deux ans après, quand une préparation d'examen me fit faire choix, pour trouver le calme nécessaire que la « gran via » de la capitale luxembourgeoise ne pouvait me garantir, de la provinciale ville de Diekirch. Précisément, Joseph Hansen venait d'y être appelé pour guider une généreuse et studieuse jeunesse, non dans les arcanes de la Philosophie, mais à travers les méandres de la langue française.

Ce qui, d'ailleurs, lui allait beaucoup mieux!

Nous voilà donc, par la complicité des circonstances, réunis à nouveau, lui, enseignant la grammaire avec fougue, moi, m'enthousiasmant négativement aux beautés du Code civil.

Mais, en dehors des heures que Joseph Hansen consacrait à faire entrer dans des crânes, parfois rétifs, les subtilités de Noël et Chapsal, revues par Victor Sturm avant Mathias Tresch, et que, de mon côté, j'employais à l'étude des lumineuses controverses de feu Mourlon, nous avions maintes occasions de rencontres. C'est à cette époque, ou plutôt de cette conjonction, que naquit, peut-on dire, le mouvement littéraire luxembourgeois de langue française. Les soirées littéraires — oui, parfaitement! — chez Monsieur et Madame Hansen alternaient avec les réunions paralittéraires qui se tenaient chez Madame Mergen-Bivort. Elles en ont, si l'on peut dire, posé les premiers jalons. Joseph Hansen préparait alors sa thèse sur Lamartine, important ouvrage dont une réédition serait souhaitable, et je procédais de mon côté à la sélection des poèmes écrits depuis ma seizième année, qui devaient — six ans après — paraître sous le titre « Le Prince Avril ». « Floréal », tout entier, s'il vit le jour quelques années plus tard à Luxembourg, fut conçu à

Diekirch à cette même époque, ce que Eugène Forman ne contestera certes pas. Tout ce qui devait, au cours des années qui suivirent, donner de l'élan à la cause de la langue française en Luxembourg, fut dès alors élaboré: les programmes des fêtes hugoliennes de 1902, cornéliennes de 1906, la création de l'Alliance Française en 1905, le sauvetage, à deux reprises, de l'« *Indépendance luxembourgeoise* », ce journal dont on ne déplorera jamais assez la disparition, tout cela, qui devait se réaliser peu à peu, nous le discutâmes au cours de cette année de 1900-1901, dans cette paisible petite cité qui avait, avant de nous la consentir, accordé son hospitalité à Mathieu-Lambert Schrobilgen, poète de talent, et à Jules Metz, journaliste de valeur, tous deux, eux aussi, de langue française.

Ce qui fit que nous restâmes en contact constant et que les années s'écoulèrent sans que nous devinssions l'un à l'autre étrangers, bien que l'un fût rivé à son port d'attache diekirchois, cependant que l'autre errait un peu partout à travers l'Europe et au-delà...

Pourtant, nous étions en désaccord sur bien des points! Mais voilà qui justement avivait nos rencontres et notre correspondance. Nous échangeions des lettres ... homériques. De Nancy, de Genève, de Paris, de Luxembourg, je bombardais mon ex-maître de philosophie de missives dont le moins qu'on pût dire était qu'elle bravaient, dans leur texte, l'honnêteté, prouvant par là, de ma part un certain optimisme exubérant qui ne m'a pas quitté, mais que Joseph Hansen déclare encore actuellement avoir été calqué sur le sien, prétendu incurable. Quoiqu'il en soit, comme il s'était avisé un jour de donner lecture, à haute voix, d'une de ces épistoles à la conférence des professeurs diekirchois, il vit ses collègues, l'un après l'autre, prendre la porte. Ce qui m'amusa prodigieusement et me fit redoubler de virulence. Mais mon correspondant soutenait ses thèses avec, parfois, plus de logique, s'il y mettait moins d'ardeur.

Toutefois, où nous nous entendions parfaitement, c'était dans notre commune horreur de l'Allemagne, notre commun amour de la France.

Et tandis que, lors de la première occupation, je donnais, à Luxembourg, à la francophilie latente de mes compatriotes, un visage, Joseph Hansen, à Diekirch, rendait aux Alliés des services que devait récompenser l'octroi de la Croix de Guerre française et du Military Cross de Grande-Bretagne.

L'entre-deux-guerres nous voit à Luxembourg tous les deux. Le professeur de langue française de Diekirch y a été déplacé

et y continue sa féconde campagne. Nous nous épaulons mutuellement. Je suis partout où il est, il est partout où je suis : manifestations de tout genre, mais toujours françaises, Alliance Française, comités multiples, constitution de sociétés, fondations de ligues, fêtes francophiles, conférences, réceptions d'hommes de lettres ou de personnalités politiques... Et c'est, chez Monsieur et Madame Robert Brasseur, le président Albert Lebrun qui, décorant Joseph Hansen et n'ayant pas de rosette sous la main, détache la mienne et la fixe à la boutonnière du nouvel officier...

Mais j'aime que la dernière guerre, fertile pour lui aussi en angoisses et en tristesses, l'ait, somme toute, épargné. Sans doute n'eût-il pas supporté les horreurs dont les quelques années que j'ai de moins que lui m'ont permis de triompher. Cependant, le voilà encore, gaillard et vaillant — redresse-toi un peu, Sébastien! —, et, s'il le faut, toujours sur la brèche. Et je prie le lecteur de me croire : nous avons tous les deux, Joseph Hansen et moi, l'intention très arrêtée de continuer encore pas mal de lustres à donner, dans la mesure de nos forces, à la chose française, à laquelle nous avons consacré notre jeunesse et notre âge mûr, tout le dévouement et toute l'ardeur dont seront encore capables nos dernières années.

(Ici, je dois dire que mon optimisme, en ce qui concerne Joseph Hansen, a eu tort. Joseph Hansen est mort peu de temps après que j'eus écrit ces lignes.)

(Extrait de l'« Hommage à Joseph Hansen », publié à l'occasion de son 75^e anniversaire par les « Amitiés Françaises ».)



MAURICE PESCATORE

député, homme politique,
né à Château-Giscours (Gironde) en 1870,
mort à bord de l'«Albertville», au large de Dakar, en 1929.

Madame Maurice Pescatore, née Barbançon.

Maurice Pescatore

à l'occasion de la publication de son livre:
« Voyages et Chasses au Congo ».

Le plus beau livre de cette année 1932, parce que c'est le plus vrai; le plus humain, parce que le plus vécu; le plus définitif, aussi, parce qu'il nous parvient de par-delà la tombe.

J'ai dit ailleurs de Maurice Pescatore, qu'il était « le type de l'homme complet, à la fois athlétique et cérébral; qu'ayant vécu avec intensité ses aventures de chasse au grand fauve, il avait su, par le charme de l'expression et l'agrément d'un style net et nerveux, mais riche et coloré, les évoquer admirablement... Qu'obéissant à l'appel mystérieux de l'aventure, il était mort loin de sa terre natale, en pleine action, et donnant jusqu'au bout l'exemple de ce courage tranquille, souriant et pourtant presque téméraire, qui ne l'abandonna jamais. »

Je n'ai rien à reprendre à cela, après avoir lu ce livre: Maurice Pescatore y revit tout entier, avec cette amabilité innée, qu'il savait, quand il en était besoin, rendre un peu hautaine; avec cet effacement modeste, qui ne l'empêchait pas d'imposer, quand il convenait, sa forte personnalité; avec un détachement, parfois ironique, qui faisait place, à certains moments, à un merveilleux enthousiasme. Car, dans son livre comme dans sa vie, il s'affirme une individualité de premier plan, qui ne peut laisser indifférent nul de ceux qui le connurent, nul de ceux qui le liront.

Ce n'est pas ici l'endroit de dire tout ce que notre pays a perdu en le perdant: en tout cas, une de ses intelligences les plus lucides, une de ses âmes les plus généreuses, un de ses caractères les plus probes.

Je l'ai vu à l'œuvre pendant la guerre, à la Croix-Rouge Luxembourgeoise, puis au Comité central des Œuvres de Secours, dont il déclina la présidence par délicatesse — une délicatesse que j'ai d'autant mieux le droit de juger exagérée, que ce fut en ma faveur qu'il en usa. Mais en cet homme qui était

tout courtoisie et tout bonté, un sentiment très net subsistait des distances morales. Je vois encore son attitude de souverain mépris, au Conseil de Guerre allemand de Trèves, où il déposait en qualité de témoin à décharge (en ma faveur) : le policier Bauer, chef de la Sûreté allemande de campagne, qu'un président terrorisé laissait, quand il lui plaisait, diriger les débats, s'avisait de lui poser directement une question. Maurice Pescatore abaissa vers lui un tel regard de dégoût sans limite et d'invincible répugnance, que ce fut comme un soufflet éclatant à travers la salle... Puis, il attendit, pour répondre, que le président se fut fait l'interprète du mouchard... Pescatore risquait gros jeu; il ne l'ignorait pas; mais ce n'était pas fait pour lui déplaire. Et cette insouciance, pourtant réfléchie, du danger, nous la retrouvons en présence des nobles fauves d'Afrique, comme devant le louche gremlin synthétisant l'espionnage allemand.

A côté de ce goût du risque et de ce dédain du danger, de cette joie dans l'aventure et de ce besoin d'action, il a toutes les qualités d'un organisateur — son livre pourrait être considéré comme le bréviaire du chasseur de fauves —, tous les dons d'observation d'un écrivain de race. Chez lui, le sens du pittoresque ne nuit pas à la vision nette du détail. Aucune recherche de la « scène à décrire », qui vient se placer d'elle-même sous sa plume. Malgré l'abondance, pas de hors-d'œuvre. Des tableaux bien brossés, qui se succèdent sans se juxtaposer. Le ton est alerte, gai; le style est correct, clair; l'expression, sobre tantôt, et tantôt imagée. Aucune monotonie dans ce livre qui pourtant consacre trois cents pages à la répétition d'un même geste. Bref, Maurice Pescatore, qui prétendait écrire en amateur, pourrait être un modèle pour maint professionnel de la plume. Que de descriptions de voyages, d'aventures de chasses, de visions équatoriales pâlisent devant cet ouvrage! Il est de ceux qui se lisent d'un bout à l'autre, sans sauter une ligne, sans, qu'une seule seconde, l'intérêt faiblisse.

Mais ce livre n'est pas seulement passionnant comme le sujet exige qu'il le soit; il n'est pas seulement plein d'observations pittoresques, de détails curieux, d'explications jamais embarrassées, d'aperçus ingénieux, de preuves éparpillées de connaissances les plus diverses; il n'est pas seulement riche d'une poésie, tantôt latente, tantôt exprimée, de sensations auditives et visuelles, entendues et vues par un artiste; mais il fourmille aussi de notations psychologiques, tant en ce qui concerne les indigènes, qu'en ce qui touche les coloniaux. Il ne fallut que peu de temps

à Maurice Pescatore pour pénétrer l'âme farouche des uns, l'âme nostalgique des autres. Et mes compatriotes de là-bas, comme ceux d'ici, ne verront pas sans émotion l'auteur se rappeler à chaque page ses origines luxembourgeoises, rechercher jusque dans la brousse les gens de son pays, et comparer dans son souvenir tel paysage exotique aux champs, aux forêts, aux collines de la terre natale.

Quant au texte, je ne dirai pas qu'il soit entièrement exempt de négligence, ou qu'il n'y ait pas, parfois, un provincialisme qui s'y glisse. Mais ainsi ne font que s'accuser davantage la spontanéité de l'auteur, la vivacité du sentiment, le seul souci d'être vrai, d'être soi. Et cela est merveilleux de franchise, et possède cet art tout spécial que l'absence d'art, seule, confère.

Cependant, on ne pourrait séparer, dans leur collaboration littéraire, l'auteur et Madame Pescatore. Cette femme, d'un esprit supérieur, a supérieurement continué et mis au point l'œuvre de celui qui n'est plus. Compagne constante de son mari, assidue à ses côtés, vivant les mêmes aventures, partageant les mêmes dangers, s'exaltant aux mêmes émotions, elle est dans chaque page, dans chaque ligne. Une part lui revient de l'admiration que nous accordons à celui qui signa seul le livre.

On ne peut lire, sans un certain sentiment de mélancolie, les pages finales du récit. Comme tous les êtres d'une grande finesse, d'une intelligence profonde et d'une extrême vitalité, Maurice Pescatore sentit, au-dessus de lui, planer la mort... Et c'est alors qu'il se posa cette question: « Pourquoi entreprend-on des voyages? Pourquoi risque-t-on sa vie, sa santé, sa fortune? Est-ce l'attrance seule du danger, la satisfaction des difficultés vaincues? Et n'a-t-il pas autre chose encore? Et toujours on y va, et toujours on y retourne. Pourquoi? »

Pourquoi? A peine posée la question, la réponse est sur nos lèvres: il faut, aux forts, l'extériorisation de leur force, aux énergiques celle de leur énergie. Ce ne sera, je l'espère, mal interprété par personne, si je dis ici que Maurice Pescatore n'était pas à la mesure du pays qui l'avait vu naître, champ de trop petites dimensions pour une activité toujours sous pression, que la politique locale ne suffisait pas à occuper. Il lui aurait fallu une scène plus vaste où évoluer, où mettre en action ses facultés remarquables d'organisateur et de chef. Les voyages, l'exotisme, les horizons perpétuellement renouvelés, la colonisation, les grandes chasses, surtout, avec tout ce qu'elles provoquent d'émotions vives, d'excitation à la fois cérébrale et physique, devinrent ses dérivatifs. Et cela lui créa un cadre digne de lui.

Si la culture intellectuelle, chez nous, n'est pas un vain mot, si vraiment les Luxembourgeois s'intéressent aux choses de l'esprit et ont d'autres soucis que celui des contingences matérielles, ils donneront à ce livre — comme à d'autres, d'ailleurs, sortis également de plumes luxembourgeoises — une place dans leur bibliothèque. Il ne faut pas qu'on diminue, par insouciance, par indifférence, par avarice, le seul patrimoine qui compte.



1/1

**MATHIEU-LAMBERT
SCHROBILGEN**

avocat, magistrat et journaliste,
né à Luxembourg en 1789,
mort à Echternach en 1883.

Cliché Jules Mersch



Cliché Jules Mersch
d'après un dessin de Fresez 1422

Mathieu-Lambert Schrobilgen

Avoir vécu près d'un siècle; avoir assisté aux plus incroyables bouleversements politiques; avoir vu passer, dans le pays de sa dilection intellectuelle, quatre rois, deux empereurs et trois républiques, dans celui de son origine, cinq maîtres étrangers suivis d'un régime à peine national; avoir participé à tout cela et s'en souvenir avec un aimable scepticisme; en avoir gardé, jusqu'à la fin, l'inaltérable mémoire et avoir su, jusqu'à dernier jour, sourire en se le rappelant; avoir conservé ses convictions premières, non sans en avoir, parfois, atténué l'expression; avoir été, en maints domaines, un animateur enthousiaste et l'être resté toujours; avoir, jusqu'au bout, résisté aux infirmités physiques et gardé toute sa lucidité cérébrale; avoir passé par mille traverses, connu des hauts et des bas, célébré de menus triomphes et souffert de mesquines souffrances; et, enfin, mourir en sage en cultivant, comme Candide, son jardin, tel fut le lot de celui, de qui M. Jules Mersch, dans sa « Biographie nationale du pays de Luxembourg », retrace, en petit-neveu respectueux et subtil, la longue et féconde existence.

Si l'auteur me demanda d'écrire pour son œuvre la préface qu'ici je reproduis, il y a eu, à cela, deux raisons: la première, accessoire: c'est que moi-même j'avais entrepris d'évoquer ce « curieux homme » de Schrobilgen, rassemblé les documents, réuni les matériaux, esquissé l'ouvrage. Mais nos « hôtes — et quel qualificatif leur appliquer? —, de 1940 à 1945, se chargèrent de mettre bon ordre à cette intention, en livrant aux flammes, avec les quatre cinquièmes de ma bibliothèque, la totalité presque de mes manuscrits, de mes notes, de mes papiers. Rien ne subsiste plus, ou presque rien, d'un travail de plus de vingt années, consacré à l'étude de la première moitié du 19^e siècle, des événements qui se sont déroulés dans notre pays, des personnages qui y ont joué un rôle. De ceux-ci, Schrobilgen a été l'un des plus représentatifs. Me voici remplacé avec avantage, comme son historiographe, par son propre neveu. Nul ne se s'en plaindra et je m'en félicite.

La deuxième raison qui motive et excuse cette préface et, à mes yeux, la principale, est d'ordre plus intime et plus im-

prévu: c'est que, seul sans doute de ceux qui survivent et pourraient se souvenir, j'eus, avec Mathieu-Lambert Schrobilgen, une entrevue qui peut-être vaut qu'on la raconte:

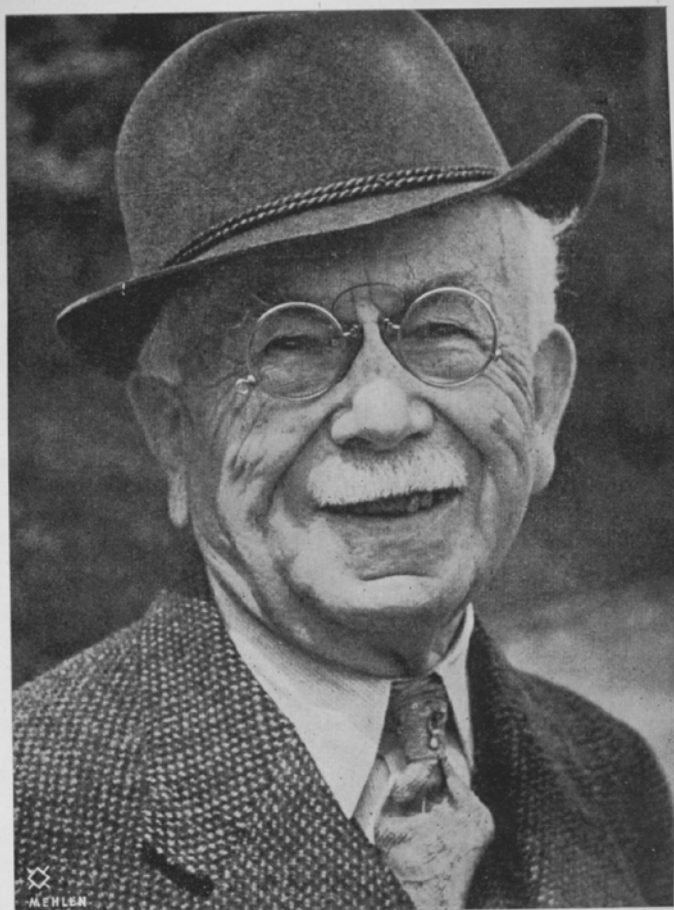
Rencontre inséparable dans mon souvenir d'un jardin où mouraient des roses, d'un soleil automnal encore tiède, de feuilles jaunissantes, tombant sans bruit et se posant délicatement sur un gazon encore vert... Tassé dans un fauteuil de junc jaune et noir, emmitoufflé dans une robe de chambre brune à passepoil rouge, presque imperceptible parmi ses coussins et ses oreillers, un très vieil homme, que mes yeux de cinq ans contemplent, critiques un peu et vaguement effrayés... Effrayés surtout par l'aspect de la couverture qui recouvre ses genoux, couverture qui imite la peau d'un tigre, dont le regard cruel répète, semble-t-il, celui du vieillard fixé sur moi et me paraît, comme celui-ci, menaçant...

Mais ma mère est là, tutélaire et souriante, et notre cousine Marie Munchen, à la rassurante présence, qui fait l'introductrice... Alors, le vieil homme sourit aux jeunes femmes et au petit enfant et, dans sa vieille main ridée, tient la souple et frêle menotte. Aux questions de la tremblante voix cassée et lassée, la claire voix juvénile répond avec assurance, non sans souligner sagement, et selon les préceptes inculqués par des parents de bon ton et de vieille courtoisie, par « Monsieur » chaque bout de phrase. Alors, me pinçant l'oreille entre le pouce et l'index, à quoi, héroïquement, je ne cille même pas, le vieil homme presque centenaire: « Un vrai petit Français! » prononce-t-il.

Français, je l'étais dès alors et le suis resté! Par la langue, par l'esprit, par les sentiments. Français, comme devrait l'être tout bon Luxembourgeois, comme devrait l'être tout Européen, tout être humain digne de ce nom. Français, comme l'était ce vieillard, qui, toute sa vie, lutta pour le triomphe, dans le pays de sa naissance, de la langue maîtresse, souveraine de l'idée, impératrice de l'expression...

J'ai peut-être ramassé le flambeau tombé de ses mains débiles... Mais déjà je l'ai passé à d'autres, qui, je l'espère, feront mieux que moi. Déjà le travail, que ceci préfaça, en est peut-être une preuve...

(« Biographie Luxembourgeoise », 1952.)



BATTY WEBER

journaliste et homme de lettres,
né à Rumelange en 1860, mort à Luxembourg en 1940.

Batty Weber

... où est le temps que je n'avais que
soixante-dix ans!

(Voltaire, *lettre à M. de Belloy.*)

La première fois que je vis Batty Weber — cela se perd dans la nuit des temps —, il portait un complet cycliste d'un brun-roux, un feutre touriste d'un roux-brun, et donnait, s'estompant sur la toile de fond brune et rousse, rousse et brune, d'une forêt automnale, des soins diligents à un pneu.

Nous étions deux potaches qui glissions silencieusement par les allées pourprées du Ban-Bois. (Je restitue, dans une intention évidemment maligne, ce vieux nom historique au tautologique « Baumbusch » de nos jours!) Nos roues firent, dans le tapis de feuilles mortes cloué sur les bas-côtés, un craquement discret et délicieux de déchirure. L'homme au pneu leva la tête: regard sympathique et étincelant à travers le double prisme du lorgnon à monture d'écaille: moustache de mousquetaire harmonisée à la nuance ambiante et, sous le chapeau projeté en arrière par l'intensité de son labeur, un fouillis de plis évoquait Littré, une « chienne » sur le front apparentait à Anatole France.

L'ami qui m'accompagnait, lança un « Bonjour, Batty! » d'une familiarité que je jugeai fort déplacée. Comme j'avais reçu une éducation un peu britannique et que je n'avais jamais été présenté à cette symphonie en brun majeur, je me découvris avec calme et dignité.

Depuis, j'ai revu Batty Weber d'innombrables fois. Je l'ai vu en complet anglais, en tenue de tennis, en habit de soirée, en jaquette, en smoking, en veston d'intérieur, en vêtue de cuisinier (1) et même en maillot de bain. Je l'ai rencontré dans le monde, dans la rue, au bal, à des banquets, dans l'intimité, à table, en auto, à pied, en chemin de fer, en tramway, et même dans son bureau de rédaction. Je l'ai aperçu à Luxembourg, à Paris, à Bruxelles, à Coblenze et même à Mondorf-les-Bains. Je lui ai, à mon tour, crié au passage sinon « Bonjour, Batty! », du moins « Bonjour, Monsieur Weber! » et même en plusieurs langues. Je lui ai écrit des lettres, expédié des câbles, envoyé

des cartes postales, même munies de quatrains de circonstance. J'ai eu avec lui des dialogues familiers, des entretiens courtois et même des discussions homériques. J'ai vu sa moustache de chat se dresser impérialement, se réduire américainement et même blanchir prématurément ... mais si je ferme les yeux, et que je me remémore Batty Weber, l'eussé-je, deux minutes auparavant, en chair et en os, longuement entretenu de la pluie et du beau temps, je ne le vois jamais qu'en mousquetaire brun sur décor d'automne, et toutes les senteurs de la forêt pourpre me pénètrent...

Or, à l'époque où, philosophe encore imberbe, je fis cette rencontre sur le trimard, les journaux locaux n'avaient pas de plus négligent, de plus superficiel lecteur que moi. Si, actuellement, la politique locale m'excède, alors elle m'était indifférente. J'avouerai donc, sans que d'ailleurs cet aveu coûte à ma franchise, que le nom de Batty Weber, illustre déjà dans tout le pays, m'était entièrement inconnu. Mais avec ma tendance à m'intéresser plutôt aux choses qu'aux gens et aux gens seulement par les choses, l'air spirituel de ce cycliste, si populaire qu'on le saluait de son prénom, et de qui, d'ailleurs, on me déclina aussitôt les qualités, me décida à déplier de temps à autre le journal où il écrivait. Par-dessus les ans et les saisons, je n'exprimerai pas à Batty Weber une gratitude singulière pour m'avoir ainsi, à son insu, aiguillé vers la chose diurnale...

Cependant, les années glissent, sans se raccrocher, le long de calendriers successifs: des études universitaires ou analogues exigent ma présence en d'autres lieux. Puis, un beau jour, je retrouve Batty Weber à la table d'hôte de l'Hôtel Brasseur. En général, il surgit assez tard à ces agapes, retenu parmi les presses par le devoir professionnel. Par compensation, entre le poisson et le rôti, il nous communique les derniers fils. Parfois, on prolonge les divertissements gastronomiques par des ébats intellectuels. Sa conversation est vive, enjouée, paradoxale, pleine d'esprit, d'une qualité toute particulière. Nous différons d'opinion à peu près en toutes choses, ce qui alimente merveilleusement le dialogue. Mais en matière littéraire, nuls heurts, chacun restant cantonné dans sa spécialité linguistique. Grâce à Batty Weber, je modernise mes connaissances lyriques, romanesques, dramatiques d'allemand. Après, je relis Gœthe pour me désintoxiquer...

Un soir — punch Crassot et vin de la Sarre —, nous nous réunîmes chez lui, deux de mes amis et moi, constitués en comité de lecture. Il nous lut une comédie en langue allemande dont

il était l'auteur et qui plaisantait agréablement des ridicules « sérénissimes ». L'impression qui m'en est restée me permet de m'étonner de ne la point voir figurer sur la liste de ses œuvres. Mais en revanche, je trouve, parmi celles-ci, en allemand, une amusante comédie dont j'eus la primeur en langue française, sous le titre « Le coussouss de la belle-mère » et, en français, « Le Lasso », joué à l'Œuvre, et que je fus l'un des premiers à lire en allemand.

Ce Batty Weber est décidément un esprit paradoxal!

Nouvel hiatus dans nos relations: Batty Weber renonce aux tables d'hôtes célibataires, à leurs pompes et à leurs œuvres. Quand nous nous retrouvons, c'est au théâtre, aux conférences. Encore faut-il, qu'entre deux séjours à Paris ou deux voyages en Europe, je sois à point nommé à Luxembourg. Parfois, nos idées se rejoignent. En 1907, il consacre à un volume de vers, que je viens d'éditer chez Messein, un article où l'éloge n'est point mesuré. Mais pourquoi, dans le portrait qu'il y trace de moi, ne puis-je me reconnaître, non plus que dans les études, toutes aimables, toutes favorables, de mes autres compatriotes? Perméable aux critiques de France, suis-je donc à ce point impénétrable à ceux de mon pays?...

Cependant, le « Prince Avril » a suscité « Floréal ». Nous publions d'autre part l'histoire détaillée de ce glorieux événement littéraire... Notre aîné à tous, Batty Weber collabora avec une jeune ardeur à cette œuvre de jeunes, et évita merveilleusement le rôle ingrat de donneur de conseils. Ce furent des heures admirables! Je ne crois pas, de toute mon existence, avoir tant ri et de si bon cœur, que le soir où, au G. Q. G. de « Floréal » (le Café du Commerce, où battait alors le cœur littéraire de la Cité), Batty Weber nous donna lecture du procès-verbal signalétique destiné à le présenter au public dans une parade à rebours...

Ce fut vers cette époque aussi que Batty Weber, grand amateur de footing, me proposa, un samedi soir, un raid pédestre pour le lendemain: Rendez-vous chez lui à 8 heures 55; départ à 9 heures précises; point de direction: Septfontaines, frontière belge, par le chemin des écoliers; déjeuner en ce lieu romantique; promenade d'après-midi à Arlon par la Gaichel; retour nocturne par le « Ostende-Bâle ».

J'exécutai, pour ma part, ce programme sans en rien omettre; mais je n'avais oublié qu'une chose: c'était de m'assurer de l'adresse nouvelle de Batty Weber. Si bien que le lendemain, à neuf heures moins cinq minutes, exactement, je

sonnais chez des tiers entièrement désintéressés en l'espèce, et ahuris de me voir troubler leur repos dominical pour réclamer quelqu'un qui, depuis plus de quatre ans, n'était plus l'hôte de leur toit!

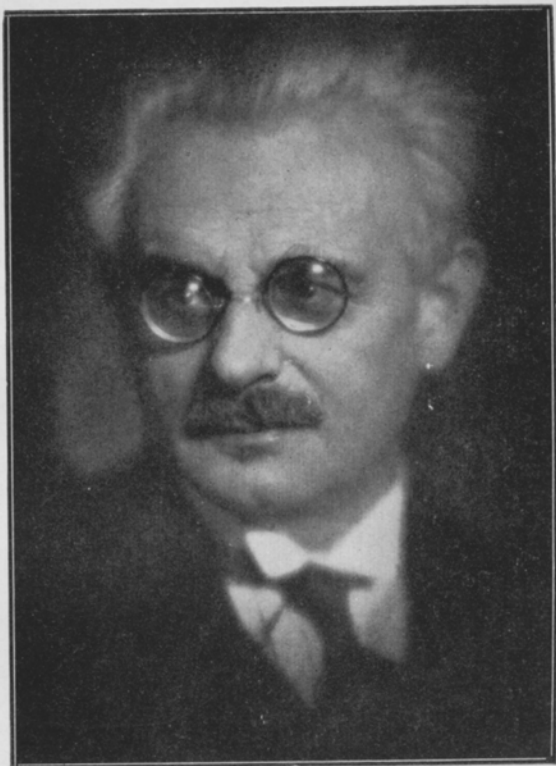
Quand, avec trois quarts d'heure de retard, je me présentai au bon endroit, le maître du lieu, ne comptant plus sur moi, était parti depuis une demi-heure. Nous voilà donc arpentant les sous-bois et la grande route, l'un suivant l'autre, mais à une distance prohibitive. Ma moyenne de sept kilomètres à l'heure ne diminua pas suffisamment l'écart. En outre, tandis que je mangeais — mal — à Septfontaines dans un invraisemblable bouchon, mon insaisissable compagnon, à deux pas de là, s'envoyait un déjeuner confortable dans une auberge de luxe. Et alors que, fidèle jusqu'au bout à l'engagement pris, je progressais pédestrement vers les pays belgiques pour rentrer par la « malle » de nuit, Batty Weber regagnait son port d'attache par les voies les plus directes en prenant le train à Steinfort. « Steinfort en Luxembourg », comme dit Victor Hugo pour la rimel

C'est ainsi que les malentendus se forment, puis persistent...

Les soixante-dix ans de Batty Weber rajeunissent, semble-t-il, jusqu'à ses cadets. A le voir si vert malgré ses cheveux blancs, le monde des lettres luxembourgeoises en déduit des espérances personnelles... Déjà les plus irréductibles barbons littéraires empruntent leur stylo et leur style aux plus récents moins de vingt ans et jamais ne se sont sentis plus gaillards.

Plus distante, plus lointaine, plus détachée, je joins ma voix aux acclamations qui montent vers lui. Elle le surprendra peut-être, qui me sait peu prodigue de manifestations. Mais ne devais-je pas aux souvenirs évoqués, pour menus qu'ils soient, cette preuve de sympathie quand même?

(Paru à *L'Illustré Luxembourgeois*
du 10 décembre 1930, à l'occasion
des 70 ans de Batty Weber.)



NICOLAS WELTER

professeur, ancien ministre, homme de lettres,
né à Mersch en 1871, mort à Luxembourg en 1951.

Nicolas Welter

En ces temps-là — je ne sais si l'usage persiste —, les élèves de quatrième, voire de cinquième et de sixième, « taquinaient la Muse »; ainsi, du moins, se seraient exprimés nos aînés immédiats, les élèves de feu Jean Neuman, professeur de grammaire et de littérature, censeur de l'Athénée, préleveur du minerval et « pouate » de langue française », à qui le Luxembourg reconnaissant doit d'inoubliables cantates...

Mais si je m'avérais — continuons dans le même style —, pour ma part, plutôt disciple de Momus, je n'en prêtais pas moins une oreille complaisante aux spécialités des camarades qui soupiraient avec Érato et s'extravaient avec Polymnie. (Ah! qu'en termes galants...) Et nous étions justement en train, pendant la récréation de dix heures, de nous renvoyer — tennnis intellectuel — épigrammes en langue française et élégies en allemand, quand passa auprès de nous un grand et mince garçon, muni d'un binocle à cordon et d'une lavallière à pois. « C'est également un poète! » déclara un camarade bien renseigné. Et toutes nos sympathies de se tendre... « mais aussi le plus récent des répétiteurs stagiaires », ajouta-t-il, et aussitôt le détachement le plus complet de nous envahir. Car à égale distance de la flagornerie de quelques-uns et de l'hostilité de quelques autres, nous avions adopté, à l'égard des redoutables divinités de l'enseignement, une attitude de parfaite indifférence.

De là, un froid anticipé, jeté sur nos relations éventuelles. On comprendra que, dans des conditions aussi neutres, mes souvenirs se réduisent à peu de chose.

Pourtant, nous devons, maintes fois après cette fois initiale, cheminer, Nicolas Welter et moi, sur des plans parallèles.

Dégoûté des eaux saumâtres de la Pétrusse, coulant presque sous les fenêtres de l'Athénée, j'avais, après un crochet par Echternach, été installer ma tente bachelière à Diekirch. (Qu'on remarque la préciosité précise du langage!) Je lisais à cette époque Francis Jammes et je présentais Léon Larguier. Aussi fus-je singulièrement impressionné, un printemps, par la découverte d'une maison qui aurait enchanté ces citadins bucoliques. Elle se trouvait — elle se trouve encore, mais le décor bâti a

entièrement changé — à la fois au pied de la montagne et au bord de la rivière, dans l'ombre que projettent les bois de la Hârdt et dans le soleil qui éclate sur la prairie sûroise, à deux pas du centre de la petite ville et pourtant en pleine campagne. Elle était entourée d'arbres et de fleurs, de haies vives, de grilles débiles, de murs moussus, de jardins, de nids d'oiseaux, de jeux d'enfants, de clair de lune, de parfums, de chansons et de toutes les illusions du monde... Sans m'inquiéter de ses habitants réels, j'y logeai mon exaltation rétrospective de petit garçon et l'héroïne supposée de mon imagination d'adolescent...

Cette « maison du poète », je n'y mis jamais les pieds. Mais les mille grâces idylliques, dont je l'avais parée, m'inspirèrent, par ce détour et sans que rien, d'ailleurs, les y situât, deux ou trois poèmes du « Prince Avril » alors en gestation. Par quelle coïncidence mystérieuse, par quel phénomène aux raisons inexplorées arriva-t-il que Nicolas Welter, qui vint habiter presque en même temps dans ce décor, accordât plus tard justement à ceux-là ses suffrages confraternels ?

Donc, je quittai Diekirch, en 1897, pour, deux ou trois ans plus tard, interrompant mes études universitaires à Paris, revenir m'y mettre au vert pour quelque temps. Ce séjour en hors-d'œuvre ou en entremets contribua, en un certain sens, à l'éclosion du mouvement littéraire luxembourgeois qui trouva son expression, six ans après, dans « Floréal ». Rien donc n'aurait été plus naturel qu'un rapprochement. Mais le « corps enseignant » avait ses principes et obligeait à leur observation ceux-là même qui, au fond, ne s'en souciaient guère. Il fallait l'esprit d'indépendance de Joseph Hansen pour s'y soustraire. Mais l'auteur de « Aus alten Tagen », l'un des premiers recueils qui comptât de poésie luxembourgeoise en langue allemande, ne voisina pas avec celui qui devait faire paraître, à retardement, six ans plus tard, le premier recueil de poésies françaises.

Antagonisme linguistique aussi, peut-être ? Point intransigeant, toutefois, ni d'un côté, ni de l'autre, puisque, en février 1902, invité à provoquer en Luxembourg la célébration du centenaire de Victor Hugo, je n'hésitai point à m'adresser à celui que j'estimais plus que tout autre qualifié pour rappeler sur le mode héroïque la mémoire, proche encore, de notre hôte prestigieux. Je conserve à Nicolas Welter de la gratitude pour ce qu'il accepta d'enthousiasme ma proposition. Et s'il fut la cause involontaire d'un retard de deux fois vingt-quatre heures dans l'apparition de la brochure anniversaire, que je consacrai au poète : « Victor Hugo dans le Grand-Duché de Luxembourg »,

ce retard fut compensé par l'ample et nombreux et dithyrambique poème, par lequel il célébra son illustre confrère, selon une inspiration bien différente, toutefois, de celle qui m'avait dicté l'Ode que j'y joignis.

On peut voir par là que l'ostracisme, qu'une légende malveillante m'attribue à l'endroit de l'allemand, connaissait des accommodements...

Accommodements qui devaient renaître quand, cinq ou six ans après, fondant, avec la collaboration de Frantz Clément et d'Eugène Forman, la revue bilingue « Floréal » — fondation dont je parle abondamment ici-même —, j'allai demander à Nicolas Welter de nous donner son « Eichentod », qui est une bien belle chose. Et chaque fois, depuis, qu'un livre nouveau, roman, pièce de théâtre, recueil de vers, sortait de sa plume féconde, la mienne trouvait des accents inédits, chaleureux et parfois incompetents à sa louange (ceci a été écrit en 1931). Récemment encore, je pris, contre des attaques sans esprit émanant de Mathias Tresch, la défense littéraire de l'auteur de « Dantes Kaiser ».

Je n'entends pas qu'on en déduise des preuves de grandeur d'âme! Ni, grands dieux! le regret ou le désir de séné ou de casse... Je suis d'ailleurs persuadé que l'interprète de « Franz Bergg » est aux antipodes de mes sentiments et de mes expériences. Je n'en veux pour exemple qu'un menu fait qui n'est pas sans saveur, et qui donnera peut-être à réfléchir aux uns, tout en en consolant certains autres:

J'avais, en mon année de troisième, rédigé un jour une dissertation allemande sur un sujet de philosophie quotidienne et élémentaire, dissertation qui me valut, comme à l'accoutumée, les compliments les plus élogieux de mon professeur, feu Jacques Meyers, pour ne le point nommer. (On voit d'ailleurs par là que j'étais éclectique et que, si au collège je ne « craignais personne pour le français », je n'en maîtrisais pas moins, avec avec un certain succès ... scolaire, la langue allemande.)

Ce devoir, retrouvé au fond d'un tiroir, un camarade plus jeune, un ami, plutôt — et pourquoi ne nommerais-je pas mon cher et si regretté Paul Pemmerners? —, car les sujets de devoirs se transmettaient de professeur à professeur, tout comme les devoirs eux-mêmes, d'élève à élève —, pressé par les circonstances et les épreuves de fin d'année, le recopia intégralement, pensant « en jeter plein la vue » à son professeur d'allemand, M. Nicolas Welter, toujours pour ne pas le nommer...

Lequel déclara, en le lui rendant, qu'il n'avait jamais lu de devoir plus intégralement idiot quant au fond, bien qu'assez soigné en la forme.

On voit que je n'ai aucun amour-propre d'auteur et que les louanges des uns me laissent aussi de glace que les éloges des autres... Je vois d'ici la tête de tel ou de tel critique...

Cependant, je luttais de toutes mes forces, par l'exemple, par l'acte, par la parole, par l'écriture, par le raisonnement, par la persuasion, etc. pour le maintien, dans mon pays natal, des droits de ma langue maternelle, celle de mon éducation, de mon cerveau et de mon cœur, et dont notre Constitution, au surplus, garantit le libre usage. Je consacrais à la réalisation de ce programme mon temps et mon argent, tout l'effort de ma pensée, toutes mes forces vives, toutes les années de ma jeunesse et de mon âge mûr. Je tâchais de secouer les apathies, de galvaniser les énergies, de consolider les défaillances... J'étais, je suis toujours, persuadé que le jour où, abandonnant le terrain devant la conjuration de la presse internationale, de l'immigration orientale et du triomphe de la médiocrité, le français ne constituerait plus la part la plus sacrée, la plus intangible, la plus indispensable du patrimoine luxembourgeois, c'en serait bientôt fait de notre nationalité particulière...

Or, ces sentiments-là, il ne semble pas que Nicolas Welter les partage. Par un parallélisme curieux, alors que je venais de réaliser à Luxembourg cette « Alliance pour la Propagation de la Langue française », propagation en laquelle je vois le plus strict de nos devoirs nationaux, le traducteur de Roumanille constituait, de son côté, une section luxembourgeoise du « Deutscher Sprachverein », dont l'utilité, tant nationale qu'internationale, ne m'écrase pas de son évidence, soit dit sans vouloir désobliger personne.

En revanche, ce qui désobligea grandement nombre d'entre nos compatriotes, ce fut d'apprendre, par des livres de critique d'histoire ou d'enseignement, signés de plusieurs de nos professeurs et notamment de Nicolas Welter, directeur général de l'Instruction publique, inspecteur général de l'Enseignement, que « l'emploi de la langue française dans les familles luxembourgeoises prétendûment distinguées n'est que le fruit odieux du snobisme et de la vanité »... Or, à me représenter, par exemple, ma grand-mère Lassence, née en 1822 à Grevenmacher, d'un père bitbourgeois et d'une mère sierckoise, et épouse d'un Liégeois d'origine béarnaise, elle qui, habitant à tour de rôle Neufchâteau, Liège, Paris, Bruxelles et Luxembourg, n'employa

jamais d'autre langue que le français, comme « le fruit odieux du snobisme et de la vanité » et de lui voir dénier par le mot « prétendue » toute distinction naturelle et innée, je ne puis que me demander en quels bas-fonds, sinon chez l'odieux Tony Kellen, inventeur et propagateur de cette thèse, Nicolas Welter et ceux qui la soutinrent et la soutiennent encore, ont été puiser cette science? Où et quand ont-ils vu, fréquenté, connu, approché seulement ces « familles de snobs et de vaniteux »? Et ont-ils si peu de mémoire, de connaissance et de savoir, qu'ils ignorent que, il y a moins d'un siècle, les trois quarts des familles luxembourgeoises ne pratiquaient d'autre langue que la langue française? Et que cette langue, justement, qu'ils vitupèrent, a été la seule, entre 1830 et 1900, à faire connaître notre pays à l'Étranger? Aux Clavareau, aux Gantrelle, aux Altmeyer, aux Glæsener, aux Schrobilgen, aux Thyès et, plus récemment, aux Funck-Brentano, aux Worms, aux Capus, à combien, combien d'autres, qu'ont-ils à opposer en langue allemande, la langue des gens qui ne sont, à les en croire, ni snobs ni vaniteux, mais en revanche d'une distinction naturelle et innée? Avec Batty Weber, Nicolas Welter a été en réalité le premier Luxembourgeois à savoir manier correctement la langue allemande.

Mais je veux bien admettre à l'honneur du poète de « Die Schmiede » et d'« Eichentod » que ce n'était là qu'une boutade.

*

La guerre, Madame...

Enviablement, Nicolas Welter put s'élever « au-dessus de la mêlée » et il écrivit « Über den Kämpfen ». Pour moi, de qui les sources d'inspiration étaient toutes différentes, je n'aurais pu en faire autant, et je dus intituler « Poèmes de la Guerre et du Bagne » le résultat rimé et rythmé de mes expériences.

La paix, Messieurs...

Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en novembre 1920, célébrant le grand maréchal libérateur, Marcel Noppene, au nom de ses compatriotes, Nicolas Welter, au nom de son Gouvernement, évoquèrent, dans des discours d'inégale valeur, d'inégale durée, l'œuvre luxembourgeoise de Foch...

Welter et moi, nous n'avons jamais été aussi près l'un de l'autre que ce jour-là!

(Paru à *L'Illustré Luxembourgeois* du 10 janvier 1931, à l'occasion des 60 ans de Nicolas Welter.)

TABLE DES MATIÈRES

Du même auteur	2
Avis	5

TRAITS.

La Corbeille aux Souvenirs	9
A Differdange autrefois	17
J'ai fait vingt fois le tour du monde	27
Ce Siècle avait deux Ans	31
L'Huitre et les Plaideurs	45
Si Floréal m'était conté...	53
Promenade sous les Palmiers	73
A l'Ombre des vieilles Dames en pleurs	79
Les Radotages d'un Diplomate	89
Histoire d'un Porte-plume	99

PORTRAITS.

Louis Blanc	119
Robert Brasseur	125
Frantz Clément	129
Camille Deutsch	135
Paul Eyschen	137
Joseph Hansen	143
Maurice Pescatore	147
Mathieu-Lambert Schrobilgen	151
Batty Weber	153
Nicolas Welter	157

Impression achevée le 15 juin 1958
pour les Editions
de la Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française
par
l'Imprimerie P. Linden
Luxembourg